

En 1915, c'est en cherchant un produit capable d'assurer l'aseptie des plaies sans léser les cellules que le Pr Delbet, expérimenta avec succès une solution de chlorure de magnésium. Il remarqua qu'une solution de ce sel augmentait dans une notable proportion la puissance phagocytaire des globules blancs, ainsi que leur nombre. Du pansement des plaies, il passa à une méthode plus générale de stimulation de la résistance de l'organisme à l'infection. Sa méthode « cytophylactique » (qui protège les cellules) fut également bientôt employée contre l'anaphylaxie.

En 1932, ayant à traiter une petite malade atteinte d'angine suspecte qu'il soupçonnait être une diphtérie, le Dr Neveu lui fit prendre du chlorure de magnésium « dans le but d'atténuer les troubles anaphylactiques du sérum qu'il pensait devoir lui injecter, en attendant l'analyse de son prélèvement amygdalien (10) ».

« Je fus surpris, le lendemain matin, de constater la guérison totale de Ghislaine avant que le résultat de cette analyse — qui était positive pour le bacille de Loeffler (diphtérie) — me fût communiqué par le laboratoire ».

Ainsi, donc, la diphtérie avait été guérie par le chlorure de magnésium : ce fut le point de départ d'une série de recherches et d'expérimentations faites par le Dr Neveu et d'autres praticiens. Enthousiasmé par les succès obtenus, à une époque où la diphtérie frappait de plus en plus fort, en dépit de la vaccination rendue obligatoire en 1938, devant la catastrophe de 1943-1944, le Dr Neveu désira ardemment présenter ou faire présenter un rapport à l'Académie de Médecine. Il n'a jamais prétendu guérir à cent pour cent avec un remède miracle. Mais il avait conscience de pouvoir aider à sauver des milliers d'enfants.

Les lettres suivantes, écrites au Dr Neveu par le Pr Delbet, font éclater la stupéfiante obstruction de l'Académie à la divulgation d'une méthode dont elle ne conteste pas l'efficacité d'ailleurs.

La « scène violente, presque dramatique », dont parle le Pr Delbet, dit assez quelles passions ou quels puissants intérêts dictent à l'Académie sa conduite.

Le maître mot est lâché dans la lettre du 16 novembre : « en faisant connaître un nouveau traitement de la diphtérie, on empê-

(10) Dr A. Neveu : Comment prévenir et guérir la poliomyélite (Dangles).

14 Juin 1964.

Mon cher Monsieur,

Le Bureau de P. Bladamin le Uedamin fait des
difficultés insupportables et insupportables pour les lauréats
visant à votre travail au votre nom -

Récemment au contraire, tout travail qui n'est pas
d'un membre de P. Bladamin doit être soumis
préalablement au conseil - J'ai donc envoyé le
votre au dit conseil - Habituellement, c'est une
simple formalité - Jusqu'ici, je n'avais jamais
rencontré la moindre difficulté -

Or, bien qu'il a fait savoir que votre travail
devait être soumis à la fois ^{à la Commission} et
d'hygiène - Je n'ai pu voir la qu'une mauvaise
disposition des lieux a empêché ou au moins a le-
garder la publication -

J'ai comparé ^{la composition et} l'insertion de la table de Moulton à celle de
P. Bladamin, qui ne me paraissent pas les mêmes épi-
thèses. J'ai déclaré que je ferais la communication
en votre nom et que j'entendais la faire ^{travailler} pratiquement
Je ne sais si j'obtiendrais gain de cause. En tout cas,
c'est toujours votre nom qui sera en vidence; vous
pouvez en être sûr -

Je ne pense pas qu'il y a des personnes dont
les noms se ressemblent - Bouyri et Roumy -
La question que je vous ai posée dans une dernière
lettre est donc sans objet -
Veuillez croire à mes sentiments cordiaux

Pierre Delbet.

FAC-SIMILÉ VERIFAX
agréé par le Ministère
de la Justice
Arrêtés des 28-8-57
et 26-9-62

cherait les vaccinations et l'intérêt général est de généraliser ces vaccinations ».

Cet aveu est si scandaleux, l'étouffement d'un traitement qui pourrait sauver des milliers d'enfants mais qui risquerait de concurrencer une vaccination, est chose si incroyable, si inadmissible de la part de la première société médicale de France, dont le but est justement d'assurer à la médecine le maximum d'efficacité, que je tiens à publier ci-dessous la photo-copie des trois lettres du Pr Delbet (11).

Elles constituent à mes yeux le témoignage le plus éclatant de l'étouffement systématique des chercheurs et des techniques qui s'écartent de la seule voie autorisée par les gardiens du dogme pasteurien : le fait que des milliers de vies humaines soient en cause est sans importance lorsqu'il s'agit d'assurer le succès des vaccinations.

80, rue de l'Université le 14 juin 1944.

Mon Cher Confrère,

Le bureau de l'Académie de Médecine fait des difficultés imprévues et incroyables pour me laisser présenter votre travail en votre nom.

Réglementairement tout travail qui n'est pas d'un membre de l'Académie doit être soumis préalablement au Conseil. J'ai donc envoyé le vôtre au dit Conseil. Habituellement, c'est une simple formalité. Jusqu'ici, je n'avais jamais rencontré la moindre difficulté.

Or, hier on m'a fait savoir que votre travail devait être soumis à je ne sais quelle commission d'hygiène. Je n'ai pu voir là qu'une manœuvre dilatoire destinée à empêcher ou au moins à retarder la publication.

J'ai comparé l'attitude si courageuse et si humanitaire de l'inspecteur de la Santé de Montluçon à celle de l'Académie, qui ne mérite certes pas les mêmes épithètes. J'ai déclaré que je ferais la communication en mon nom et que j'entendais la faire mardi prochain. Je ne sais si j'obtiendrai gain de cause.

(11) Lettres que nous devons à l'aimable obligeance de Mme V^{ve} Neveu.

20 Juin 1964.

Mon cher Loup.

Mme Marie Virolant, plaque dramatique, unique en son genre veut de se passer à l'Académie de l'Institut de la Vocation de l'Orde du jour de une communication de l'Institut de la Vocation. Enfin j'étais un peu à l'ordre du jour - Mais au commencement de la séance le président a déclaré qu'il ne pouvait donner la parole à personne sur communication sur le bicentenaire de la Révolution - Mais la discussion publique, j'ai obtenu la parole et j'ai fait une déclaration que le Bureau de l'Institut a déclaré qu'il ne pouvait donner la parole à personne sur communication sur le bicentenaire de la Révolution. Vous voyez que j'avais raison de penser que la communication est rédigée dans les termes tels qu'il ne pouvait être d'aucune façon l'insertion dans le bulletin. Cependant il faut s'attendre à tout de la part de qui assume d'un tel parti-pris.

La vraie manière de la redonner à l'impression est de continuer la course de nos succès. Si vous avez, vous en avez les nouvelles observations, avec l'obligation de me les envoyer.

Très affectueux
à mes sentiments cordiaux

Pierre Dellat.

FAC-SIMILÉ VERIFAX

agrée par le Ministère

de la Justice

Arrêtés des 28-8-57

et 26-9-62

En tous cas c'est toujours votre nom qui sera en vedette ; vous pouvez en être assuré.

Je m'aperçois qu'il y a des personnes dont les noms se ressemblent : Bouyssy et Roussy. La question que je vous ai posée dans ma dernière lettre est donc sans objet.

Veillez croire à mes sentiments cordiaux.

Pierre Delbet.

80, rue de l'Université le 20 juin 1944.

Mon Cher Confrère,

Une scène violente, presque dramatique, unique en son genre vient de se passer à l'Académie de Médecine. Je vous ai écrit toutes les péripéties qui ont précédé l'inscription à l'ordre du jour de ma communication, ou plutôt de la vôtre. Enfin j'étais à l'ordre du jour. Mais au commencement de la séance le président a déclaré qu'il ne pouvait donner la parole à une communication sur le traitement de la diphtérie par le chlorure de magnésium. Après une longue et pénible discussion publique, j'ai obtenu de lire ce que j'avais écrit. J'ai donc fait une lecture — mais le président a déclaré que le bureau se réservait le droit d'en interdire la publication et qu'il notifierait sa décision mardi prochain. Vous voyez que j'avais raison de penser que le bureau voulait faire de l'obstruction. Ma communication est rédigée dans des termes tels qu'il me paraît difficile d'en refuser l'insertion dans les bulletins. Cependant il faut s'attendre à tout de la part de gens animés d'un tel parti-pris.

La vraie manière de les réduire à l'impuissance est de continuer le cours de vos succès. Si vous avez, vous ou vos adeptes de nouvelles observations ayez l'obligeance de me les envoyer.

Veillez croire à mes sentiments cordiaux.

Pierre Delbet.

80, rue de l'Université le 16 novembre 1944.

Mon Cher Confrère,

Votre lettre datée du 8 août m'est arrivée le 8 novembre,

16 Nov. 1944.

Mon cher confrère.

Votre lettre relative au 8 dont m'est arrivée le 8 novembre, après que je vous en ai écrit. Je n'ai malheureusement que de faibles nouvelles à vous communiquer -

1. Le successeur de mon ouvrage L. D'agriculture et la Santé publique n'a pas retrouvé. Je pourrais le rééditer avec mes notes - le trait en ayant qui n'avait et pour le moment inutile, car on ne pourrait le publier -

2. Le professeur de pathologie D'Alfort m'a indiqué qu'il n'avait actuellement pas d'autres ouvrages que quelques cobains et qu'il lui était impossible de faire les appréciations dont je l'avais entretenu -

3. La publication de ma communication au 20 juin est définitivement refusée - le conseil de P. Steudlin a trouvé après six mois de réflexions l'argument suivant: En faisant connaître un nouveau traitement de la diphtérie, on empêcherait la vaccination et l'intérêt général est de généraliser ces vaccinations. Le conseil avait la prétention de ne pas même mentionner ma communication dans le bulletin. J'ai protesté énergiquement - ma communication ayant été lue en séance publique, le titre doit figurer dans le bulletin. J'ai demandé qui après le titre, ou indiquant que la publication avait été refusée - Je n'ai pu obtenir satisfaction sur ce dernier point. C'est très significatif.

Pu refuser la publication, mais on ne veut pas braver
la responsabilité de refus.

Comment reprendre la question, et lui donner
la publicité qu'elle mérite. Si vous voyez un moyen,
indiquez-le moi.

Bon - vous en avez un nouveau lot d'observations
de l'épilepsie? Vous ne faites plus de diagnostics, mais
vos analyses doivent avoir recolté de nouveaux faits -
il'y en a-t-il pas eu à l'hôpital de Rochefort?
Pour un matériel neuf, je pourrais peut-être
vous parler la question à l'Académie de Médecine -
Capitaine est le seul membre de l'Ac. de Médecine
qui ait été franchement pour la publication. Il
est membre de l'Académie de Médecine et comme
il est d'un naturel combatif, je pense qu'il se
chargerait de la présentation de votre méthode -
Veuillez croire à mes sentiments bien cordiaux

Pierre Delbat.

FAC-SIMILÉ VERIFAX

agréé par le Ministère

de la Justice

Arrêtés des 28-8-57

et 26-9-62

après que je vous avais écrit. Je n'ai malheureusement que de fâcheuses nouvelles à vous communiquer.

1^o) le manuscrit de mon ouvrage *l'Agriculture et la Santé Publique* n'est pas retrouvé. Je pourrais le reconstituer avec mes notes. Ce serait un assez gros travail et pour le moment inutile, car on ne pourrait pas le publier.

2^o) le professeur de pathologie d'Alfort m'a répondu qu'il n'avait actuellement pas d'autres animaux que quelques cobayes et qu'il lui était impossible de faire les expériences dont je l'avais entretenu ;

3^o) la publication de ma communication du 20 juin est définitivement refusée. Le Conseil de l'Académie a trouvé après six mois de réflexion l'argument suivant : en faisant connaître un nouveau traitement de la diphtérie, on empêcherait les vaccinations et l'intérêt général est de généraliser ces vaccinations. Le Conseil avait la prétention de ne pas même mentionner ma communication dans le bulletin. J'ai protesté énergiquement. Ma communication ayant été lue en séance publique.

Le titre doit figurer dans le bulletin. J'ai demandé qu'après le titre, on indiquât que la publication avait été refusée. Je n'ai pu obtenir satisfaction sur ce dernier point. C'est bien significatif. On refuse la publication, mais on ne veut pas prendre la responsabilité du refus.

Comment reprendre la question, et lui donner la publicité qu'elle mérite. Si vous voyez un moyen indiquez-le moi.

Avez-vous un nouveau lot d'observations de diphtérie ? Vous ne faites plus de clientèle mais vos adeptes doivent avoir récolté de nouveaux faits. N'y en a-t-il pas eu à l'orphelinat de Rochefort ?

Avec un matériel neuf je pourrais peut-être faire porter la question à l'Académie des Sciences. Lapique est le seul membre de l'Académie de Médecine qui ait été franchement pour la publication. Il est membre de l'Académie des sciences et comme il est d'un naturel combattif je pense qu'il se chargerait de la présentation de votre méthode.

Veuillez croire à mes sentiments bien cordiaux.

Pierre Delbet.

A partir de 1943, le Dr Neveu eut le bonheur de constater (cf. sa brochure) que le chlorure de magnésium guérissait également la poliomyélite, et cela, de façon constante et radicale, en 48 heures, en cas d'administration précoce (12). Tous ses efforts pour propager sa méthode demeurèrent vains. Ni les succès enregistrés par les médecins qui appliquèrent la méthode citophylactique, ni les résultats spectaculaires obtenus en agriculture, ni la campagne menée par la *Vie Claire* (13), à l'aide d'articles et de tracts ne parvinrent à entamer le mur du silence. Le Pr Delbet étant mort, aucun espoir ne subsistait de faire présenter un nouveau mémoire. Pourtant, c'était l'époque du lancement du vaccin anti-polio français. La presse procédait donc au grand battage qui accompagne toujours un événement de ce genre, menant grand bruit autour de chaque petite flambée, voire de chaque cas de polio. Le public tremblait devant le « terrible fléau » et se ruait sur le vaccin protecteur. Que serait-il advenu s'il avait appris que la polio prise à son début se guérit plus facilement qu'un rhume de cerveau, sans laisser de séquelles ? L'avenir du vaccin était irrémédiablement compromis... et les laboratoires qui le fabriquent voyaient leur échapper un chiffre d'affaire s'élevant à des dizaines de milliards d'anciens francs.

Voilà un certain nombre d'affirmations lourdes de conséquences et qui débordent, dira-t-on, mes compétences.

Le bon sens et l'observation totalement désintéressés tiennent parfois lieu de science. Jamais je n'oublierai les deux chiens que j'ai radicalement guéris de la maladie de Carré (polio des chiens). Le premier, d'ailleurs vacciné dans les règles, avait la forme américaine, avec convulsions. Selon l'expression du vétérinaire, il était « foutu ». Tous deux étaient paralysés depuis les pattes postérieures jusqu'à mi-poitrine. Tous deux m'accueillirent par des bonds de joie douze heures après le début du traitement.

Le « fléau » d'autre part, était-il si « terrible » ? Nous allons à grand pas et gaillardement vers les 200 000 décès annuels par maladies cardiovasculaires, avec le cancer dans la foulée. De 1947 à 1956, période antérieure à la vaccination, la France a connu une moyenne de 1 533 cas de polio (14). En 1957, la plus mauvaise année,

(12) Dr Neveu, *op. cité*.

(13) 43, rue de Romainville, Montreuil, n° 127 et suivants.

(14) Tous les cas de paralysie de forme poliomyélitique étaient à l'époque répertoriés sous le nom de poliomyélite, contrairement à ce qui se fait maintenant où l'on recourt systématiquement à l'analyse.

il y en eut 4 109. Autant dire que cette maladie n'a jamais atteint la dimension d'un fléau, loin s'en faut. Par contre, ce qui est terrible, c'est l'effet mutilant de la maladie elle-même. Mais que serait-il resté du « terrible fléau » si l'on avait appris qu'il était possible d'épargner aux enfants ces affreuses mutilations ? Les exemples de guérison publiés dans la brochure du Dr Neveu permettaient tous les espoirs. Mais aucune revue ou société médicale ne signala sa parution.

Le Dr Lépine par ailleurs, jugea opportun de publier dans la République du Centre, puis dans la *Gazette de Lausanne* du 10 juin 1959, un article visant à détourner les gens de l'engouement qui risquait de s'étendre pour le chlorure de magnésium. Il écrivit :

« Affirmer aux familles qu'elles pourraient, le moment venu, guérir la poliomyélite avec une méthode simple (administration d'un sel de magnésium) alors que l'inefficacité totale de cette méthode est amplement démontrée, constitue une pure et simple escroquerie morale ».

C'est alors que, par l'intermédiaire de *La Vie Claire* (15) ; M. Clerc proposa que le débat fût tranché par un jury d'honneur composé par moitié de médecins choisis par les deux parties. On pourrait ainsi sélectionner parmi les malades d'un hôpital un certain nombre de cas de poliomyélite acceptés sans contestation par chaque membre du jury, et le Dr Neveu les soignerait. S'il échouait, on publierait cet échec et la méthode du Dr Neveu, reconnue illusoire et erronée, s'enfoncerait dans le néant de l'oubli. Mais s'il réussissait à guérir la polio comme il le prétendait, alors il faudrait faire connaître partout son succès, afin qu'aucun malade ne soit privé de ses chances de guérison.

Le Dr Neveu répondit par retour du courrier que c'était là son souhait le plus cher et qu'il se tenait prêt à subir cette épreuve.

Le Dr Lépine nia avoir porté une accusation contre le Dr Neveu, affirma avoir expérimenté la méthode dans son laboratoire et refusa le jury d'honneur, estimant « toute nouvelle expérimentation superflue ».

Était-ce bien une réponse valable, alors que le Dr Neveu rapportait entre beaucoup d'autres guérisons celle de Rosine C... petit-nièce du Dr B. ... de l'Institut Pasteur, grand ami disait-il

(15) Cf. *La Vie Claire*, n° 143-144.

du Dr Lépine, et alors qu'il s'agissait de protéger des enfants de la mort ou de la paralysie ? Cela, en guérissant les malades si le Dr Neveu avait raison, ou en dissipant l'illusion de la fausse sécurité qui détournait les mamans de la vaccination.

Ou alors, si l'illustre savant n'avait pas de temps à consacrer à l'établissement de la vérité, pourquoi avait-il pris celui de mettre le public en garde contre le traitement de celui qui se faisait l'apôtre de cette véritable escroquerie morale ? L'occasion était si belle de l'écraser et de ridiculiser du même coup les marchands d'illusion qui, sans être titrés, guérissent, alors que la science avec tout son gigantesque arsenal, échoue piteusement ! Pourquoi ne pas l'avoir saisie ? Pourquoi n'avoir pas réduit à néant et au silence un adversaire plein de prétention ?

En se refusant, face à tant de témoignages de guérisons rapportés par différents praticiens, à établir la conclusion de la polémique sur une expérimentation scientifique irrécusable, s'il est vrai que la méthode Delbet-Neveu guérit la polio, le Dr Lépine ne porte-t-il pas une lourde responsabilité ?

Depuis, la vaccination antipoliomyétiqque a été rendue obligatoire en 1964, les instituts et services de rééducation se sont multipliés, mais aucun traitement de la poliomyélite n'a été proposé. Les petits polios soignés à grands frais par la médecine officielle continuent de souffrir de terribles séquelles ; ceux qui sont soignés avec un franc de chlorure de magnésium continuent, semble-t-il, de guérir parfaitement.

Les agriculteurs sont heureux de guérir, à très bon marché également, la fièvre aphteuse, les mamites, le rouget des porcs, la peste aviaire, etc.

Le chlorure de magnésium se trouve dans les pharmacies, souvent conditionné en paquets de 20 g (justement la dose prescrite pour un litre d'eau par le Dr Neveu), mais théoriquement c'est pour soigner les canards, les poules, les lapins (pour le gros cheptel les agriculteurs l'achètent par bidons de 10 kg) et à la rigueur la grippe ou l'angine banale. Mais on ne dit pas un mot, dans les milieux officiels, sur son éventuel pouvoir de guérir la polio... et le vaccin — n'est-ce pas l'essentiel ? — a toujours seul droit de cité.

Comme pour la diphtérie, on peut supposer qu'en faisant connaître un nouveau traitement, on empêcherait les vaccinations et que l'intérêt général est de ne pas en détourner le public. Or

DOCTEUR A. NEVEU

2.90

LA POLIO GUÉRIE !

TRAITEMENT CYTOPHYLACTIQUE
DE LA POLIOMYÉLITE
PAR LE CHLORURE DE MAGNÉSIUM

Édité par "La Vie Claire"



LA POLIO GUÉRIE !

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

Traitement cytophylactique des maladies infectieuses par le Chlorure de Magnésium - LA POLIOMYÉLITE - 1959 (Librairie Lefrançois.)

Le Chlorure de Magnésium dans l'élevage (Librairie Lefrançois.)

P R E F A C E

Je ne suis qu'une pauvre femme sans appui ici-bas !

Pourquoi partir en guerre contre l'opinion généralement admise, et avouée à contre-cœur par la Médecine d'aujourd'hui, que la polio ne peut être évitée sans vaccinations préventives, et n'est pas guérissable ?

Pendant de longues années, j'ai été la compagne fidèle du Docteur Neveu, associée à toutes ses recherches, et j'ai suivi pas à pas sa lutte acharnée et victorieuse contre les maladies infectieuses et la poliomyélite.

Ce que j'ai vu, je dois le dire.

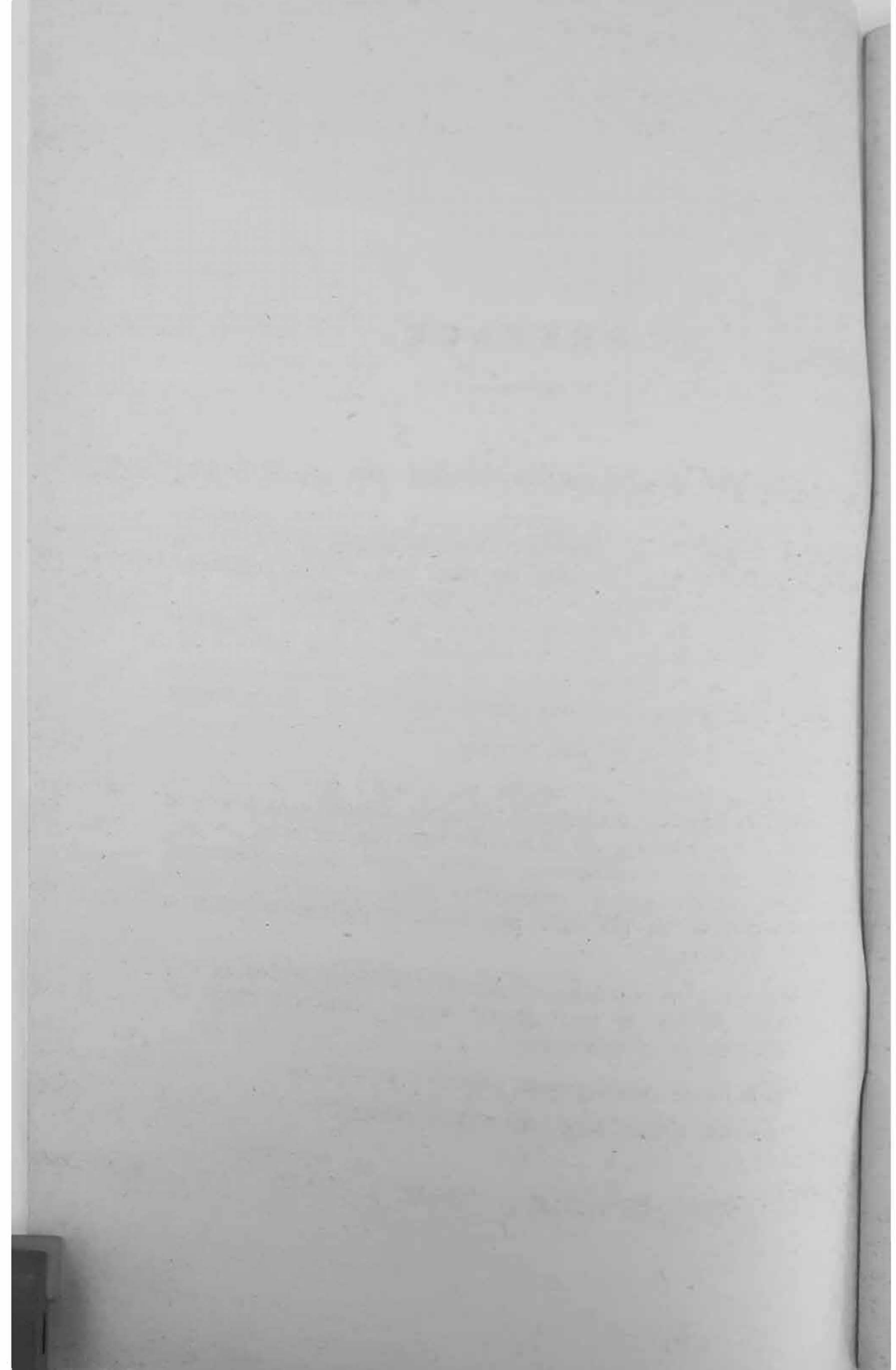
C'est pour moi un devoir de charité envers tant de pauvres enfants condamnés, chaque année, à la fleur de l'âge, à disparaître, ou à mener une vie rétrécie, de privations et de souffrances, envers tant de malheureux, rendus infirmes ou impotents pour le reste de leurs jours, quand ils ne sont pas enlevés prématurément à leurs familles !

Des enfants condamnés par le médecin, je les ai vus sauvés ! Je les ai vus guérir après plusieurs mois de souffrances et d'infirmités !

Cela, je ne peux pas le taire !

« JE NE PEUX PAS NE PAS PARLER ! »

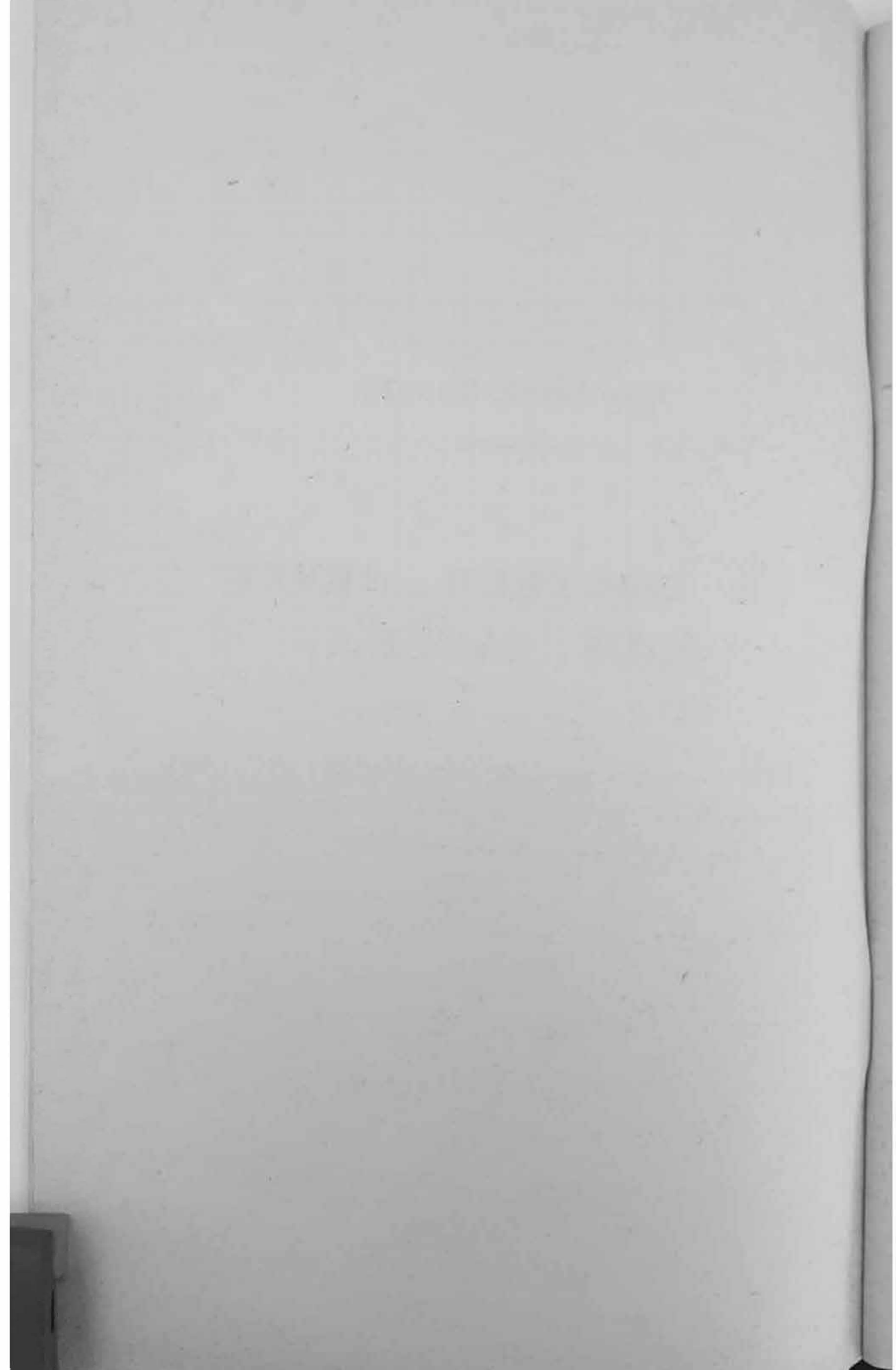
G. NEVEU.



PREMIERE PARTIE

LE DOCTEUR NEVEU
NOUS PARLE...

Nous reproduisons, dans cette première partie, une série d'articles du Docteur NEVEU parus dans la revue « **La Vie Claire** », de 1957 à 1960.



AVANT-PROPOS

Comment fut découvert le traitement Delbet-Neveu contre la poliomyélite.

Le 6 septembre 1915, Pierre DELBET fait à l'Académie des Sciences, une communication qui débute ainsi :

« Les progrès dans la connaissance des moyens de défense de l'organisme contre l'infection doivent avoir pour résultat d'ajouter, sinon de substituer, à la notion d'antiseptie celle de protection des cellules qu'on peut appeler cytophylaxie. »

Le 7 septembre 1915, il fait à l'Académie de Médecine une communication qui débute ainsi :

« Par une série de recherches communiquées à l'Académie des Sciences, nous avons constaté que la solution de chlorure de magnésium anhydre à 12,1 p. 1.000 accroît dans une proportion énorme la puissance phagocytaire des globules blancs. »

Puis, il en arrive à soutenir :

« Ces expériences ont singulièrement élargi le rôle de la cytophylaxie. De méthode de pansement, elle est devenue une méthode générale qui augmente la résistance non seulement contre l'infection, mais encore contre l'avitaminose, contre l'anaphylaxie, contre le dépérissement sénile et contre la cancérisation » (1).

(1) *Politique préventive du cancer*, Denoël, Paris, 1944, réédité en 1964 par « La Vie Claire ».

Le 10 juillet 1928, il dit, dans une communication à l'Académie de Médecine :

« Dès mes premières expériences, le chlorure de magnésium en solution à un taux déterminé se montra très actif. Il exerce sur les globules blancs une action excitante que j'ai appelée cytophylactique. La cytophylaxie est, à mon sens, une méthode générale, et bien qu'elle n'ait suscité jusqu'ici aucun effort en dehors des miens, elle rendra de grands services. »

Cette méthode, qui est une méthode merveilleusement logique et saine, est tombée dans l'oubli.

Pierre DELBET est le père de la cytophylaxie, admirable méthode thérapeutique oubliée depuis 1915.

Le Docteur A. NEVEU est devenu le disciple de Pierre DELBET en 1932, en appliquant la méthode cytophylactique au traitement des grandes maladies infectieuses humaines et animales.

Voici l'historique des recherches du Docteur NEVEU en ce qui concerne la polio :

En avril 1937, le Docteur NEVEU fait ses premiers essais sur le traitement cytophylactique de la maladie de Carré (maladie du jeune âge du chien). Ces expériences sont concluantes. Il les poursuit : les succès se répètent. Il traite alors de nombreux chiens par cette méthode. IL LES GUERIT TOUS, à condition que la paralysie n'excède pas huit jours.

Or, il y a identité clinique et virale entre la forme nerveuse de la maladie de Carré, qui est la polio du chien, et la polio humaine, avec cette différence que le chien peut supporter huit jours de paralysie sans que le succès de son traitement par le chlorure de magnésium soit compromis.

C'est en 1943 que le Docteur NEVEU a traité un premier cas de polio humaine par le chlorure de magnésium : c'est le cas du jeune Jean-Claude B... (observation I, page 5 de la 1^{re} brochure du Docteur NEVEU) (2).

Cette observation a été publiée en octobre 1947, aux Journées Thérapeutiques de Paris, à la demande de M. le Professeur Maurice JAVILLIER, chargé lui-même de la conférence inaugurale.

(2) Traitement cytophylactique des maladies infectieuses par le chlorure de magnésium, La Poliomyélite (Le François, éd.), 1959.

Voici en quels termes :

« POLIOMYELITE.

*« Je n'ai traité qu'un seul cas de poliomyélite, pendant
« l'épidémie de 1943, mais il est net. Il s'agissait d'un enfant
« de quatre ans qui était paralysé de la jambe gauche quand
« je lui fis commencer le traitement. Or, ce petit malade fut
« complètement et rapidement guéri par le chlorure de magné-
« sium. »*

*Le traitement de la polio par le chlorure de magnésium a
donc été publié en octobre 1947.*

La méthode cytophylactique a été publiée en 1915.

La poliomyélite et son traitement (1).

Le médecin praticien qui se propose, par l'intermédiaire de *La Vie Claire*, de vous faire connaître une méthode thérapeutique — la méthode cytophylactique du Professeur Delbet par le chlorure de magnésium — dont il a fait, avec un succès inespéré, l'application au traitement des grandes maladies infectieuses, n'est plus un jeune médecin. Il est entré dans sa 47^e année d'exercice de la médecine.

Il a donc eu le temps d'étudier, de comparer, d'apprécier toutes les méthodes thérapeutiques anti-infectieuses qui se sont succédées depuis près d'un demi-siècle, sans pouvoir s'imposer comme méthodes définitives.

Ce praticien vous apporte un réconfort, une espérance...

Il demande qu'on l'écoute, que vous l'écoutez.

Il a rencontré bien des difficultés sur sa route, il fallait s'y attendre. Il en a surmonté la plupart.

Il a guéri, par la méthode cytophylactique, beaucoup de malades, petits et grands, considérés comme perdus. Il a le sentiment qu'en persévérant, il finira par faire adopter cette méthode.

Il dispose de preuves biologiques irréfutables, qu'il a, pendant vingt-cinq ans, accumulées et incessamment contrôlées par l'expérimentation, telle que l'entendait le grand physiologiste Claude Bernard.

Il sait que les hommes passent, et qu'il importe seulement que restent les méthodes sûres.



Aujourd'hui, pour aller au plus pressé, je vais vous parler de ce que vous devez connaître de la maladie que vous redoutez tous : *la poliomyélite*, qui semble prendre, en ce moment, une extension assez dangereuse.

(1) Extrait de : « *La Vie Claire* », juillet 1957.

Écoutons le Docteur Jacques Prat, dans cette brève et juste description clinique :

« La polio fait peur. Et, certes, la soudaineté et la diversité des débuts, l'évolution capricieuse et imprévisible de la maladie, la mort dans l'asphyxie ou la survie dans la paralysie motrice ont de quoi épouvanter les parents : un enfant se plaint d'une angine, a un peu de fièvre ; le lendemain, il se réveille, veut se lever et tombe ; une jambe ou les deux jambes sont paralysées. Les muscles vont s'atrophier, la marche va devenir impossible. C'est un infirme ! »

Un infirme ! Il y en a ! Ils sont malheureusement légion. Combien ai-je reçu de lettres lamentables des parents de petits polios ! Pauvres lettres qui se ressemblent toutes par le ton de supplication et d'amère souffrance morale qu'elles renferment :

« ... Faites, si vous le pouvez, quelque chose pour mon petit paralysé depuis deux ans. Je mets, en vous, toute ma confiance. »

Paralysé depuis deux ans !

Hélas ! voué à l'infirmité définitive et, ce qui est pis encore, voué, le plus souvent, à l'exploitation de sa misère...

Eh bien : Il faut que vous le sachiez tous : *la poliomyélite, cette terrible maladie, est parfaitement guérissable, si l'on traite celui qui en est atteint par le chlorure de magnésium dès les premiers signes qu'il présente ou, au plus tard, à l'apparition de la première paralysie* — mais que l'on n'attende pas plus longtemps.

Parents, ne craignez donc plus, pour vos petits, l'affreuse maladie. C'est de toute ma foi de médecin que je vous apporte cette espérance.



Voilà tout pour aujourd'hui. Je vous ferai, plus tard, d'autres communications sur le traitement cytophylactique des maladies infectieuses par le chlorure de magnésium.



La posologie du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium a été publiée dans ce journal *La Vie Claire*.

Je vous la rappelle au cas où il serait urgent que vous en eussiez immédiatement connaissance.

Posologie du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium .

Faire préparer une solution de :

- Chlorure de magnésium desséché : 20 grammes ;
 - Eau commune faiblement minéralisée ou eau d'Evian
- q.s.p. : 1 litre.

Adultes et enfants au dessus de 5 ans

Faire prendre 125 cm³ de la solution, toutes les six heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les huit heures, puis toutes les douze heures, suivant l'état du malade.

Notons qu'il serait prudent de débiter par deux doses rapprochées à deux ou trois heures d'intervalle, dans les cas très graves.

Enfants au-dessous de 5 ans.

Ces doses seront ramenées à 100 cm³ à 4 ans, 80 cm³ à 3 ans, 60 cm³ à 2 ans, et administrées dans les mêmes temps que ci-dessus, c'est-à-dire, deux doses rapprochées à deux ou trois heures d'intervalles, dans les cas très graves, puis toutes les six heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les huit heures, puis toutes les douze heures.

Chacune de ces doses sera légèrement additionnée d'eau, puis sucrée à volonté et aromatisée avec du jus de citron, pour les enfants qui prendraient difficilement la solution de chlorure de magnésium à 20 gr. pour 1.000.

Pour les nourrissons.

On leur fera absorber, suivant leur âge, une à quatre cuillerées à café de la solution, à la cuillère ou au compte-gouttes, toutes les trois heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les six heures, puis toutes les douze heures.

N.B. — Chacune de ces doses sera diminuée en cas de dérangement intestinal, mais toujours administrée dans les mêmes temps que ci-dessus.

Ce serait méconnaître le sens de la méthode cytophylactique par le chlorure de magnésium que d'entretenir un effet laxatif ou purgatif de ce sel, alors qu'il s'agit, en réalité, d'en nourrir les cellules de l'organisme, dans le but d'augmenter leur résistance à l'infection.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES.

Voilà donc pour le traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, institué *dès les premiers signes de la maladie, c'est-à-dire au moment de l'angine ou de la raideur de la nuque* ou, au plus tard, à l'apparition de la première paralysie, traitement qui donnera, dans ces conditions péremptoires, une guérison rapide et totale.

Le fait est indiscutable.



Si l'on attend, si le traitement par le chlorure de magnésium est institué tardivement, la gravité du mal s'accroît et, cela, d'autant plus que l'on aura attendu plus longtemps.

On ne pourra plus espérer une guérison totale (1).

Cependant, il sera bon que le traitement magnésien soit encore conseillé.

Le malade absorbera une dose de la solution de chlorure de magnésium, calculée suivant son âge et sa tolérance intestinale, toutes les six heures, pendant quelques jours, puis toutes les huit heures, puis toutes les douze heures, pendant un temps assez long.

Ce traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium doit être suivi par tous les chroniques, dans le but d'améliorer leur situation, mais leur chance d'amélioration sera, évidemment, d'autant plus restreinte que leurs paralysies seront plus anciennes.

La poliomyélite (2).

J'AI reçu la lettre suivante d'un pharmacien de Marseille :
« Sur *La Vie Claire*, j'avais lu, il y a bientôt deux ou trois ans, que vous aviez eu des résultats miraculeux dans le traitement de la polio au moyen du chlorure de magnésium desséché.

(1) Le Docteur NEVEU se montre extrêmement prudent dans cette phrase. En réalité, dans plusieurs cas publiés dans cette brochure, des malades traités avec plusieurs mois de retard ont pu être guéris (*Note de l'éditeur*).

(2) Extrait de « *La Vie Claire* », octobre 1957.

« A l'époque, la fille d'un de vos confrères du Centre contracta ladite maladie. Je lui donnai, immédiatement, les articles de *La Vie Claire* et lui conseillai de se mettre en rapport avec vous. Malheureusement, prétextant que les Américains consacrent des millions de dollars, par an, pour rechercher le remède de la poliomyélite, il ne le fit pas et fit subir à sa fille les traitements de la médecine dite officielle.

« Le résultat fut le suivant : jambe gauche atrophiée et démarche déhanchée. C'est dommage, car je suis persuadé que votre traitement l'aurait guérie sans séquelles.

« Remarquez que votre confrère aurait pu dire, après la guérison, qu'il ne s'agissait pas de la vraie poliomyélite. »



Il est évident que, malgré leur louable effort financier, le remède de la poliomyélite, c'est-à-dire un traitement efficace, préventif ou curatif de cette maladie, n'a pas encore été trouvé par les Américains.

Les recherches qu'ils ont entreprises sur la vaccination de la poliomyélite sont loin de leur avoir donné satisfaction. On sait que les injections de poliovirus, *supposés inactivés* par le formol, ont fait apparaître de très nombreux cas de poliomyélite vaccinale.

Malgré tous les raisonnements que l'on a faits sur la vaccination par des virus atténués, malgré les modes savants, sans cesse perfectionnés, d'obtention du vaccin (il en est ainsi pour deux affections virales qui frappent l'homme et l'animal : la poliomyélite et la fièvre aphteuse), la vaccination antivirale s'est avérée, jusqu'ici, impuissante et dangereuse. Les faits sont là. Ceux-là, on ne peut les nier.

Je ne parlerai pas du traitement par les antibiotiques, eux-mêmes sans cesse perfectionnés, méthode américaine sur laquelle on avait fondé tant d'espérance, méthode absolument inefficace dans le traitement de la poliomyélite.

Cela, tous les médecins praticiens le savent par expérience et l'on comprend difficilement que les antibiotiques soient encore conseillés dans le traitement de la terrible maladie, puisqu'ils sont inopérants et, d'ailleurs, non sans danger pour le malade qui les supporte.

Autrefois, le médecin, appelé pour un cas de poliomyélite, prescrivait systématiquement le sérum de Pettit — sérum, lui aussi, absolument inefficace. Il a fallu, cependant, longtemps pour que le sérum disparût des prescriptions médicales et tombât dans l'oubli.

J'en parlai, en 1944, avec un médecin russe, partisan acharné de toutes les sérothérapies et, naturellement, du sérum de Pettit dans le traitement de la poliomyélite.

« Ignorez-vous, lui dis-je, que le sérum de Pettit n'a aucune action dans le traitement de la poliomyélite ? — Je ne l'ignore pas. — Alors, pourquoi faire subir au malade un traitement que l'on sait inutile ? — Il faut, tout de même, dit-il, injecter le sérum de Pettit, parce que, si vous ne le faites pas la famille pourrait, plus tard, vous le reprocher. »

Je quittai là ce singulier médecin sérothérapeute.

Actuellement, comme il y a deux ou trois ans, il n'existe pas, à proprement parler, de traitement efficace de la poliomyélite.

« Il n'existe pas de traitement spécifique de la poliomyélite et la thérapeutique devra être adaptée à chaque cas individuel », ont avoué, récemment, les Américains (« Spectrum international », vol. II, n° 2, 1957).

« Guérir la poliomyélite ?

« Les mains du savant esquissent un geste d'impuissance. Un geste qu'à travers le monde des milliers de médecins répètent chaque jour, devant chaque assaut du mal mystérieux...

« En toute franchise, il n'y a pas de traitement spécifique efficace quand la maladie s'est déclarée. Il n'existe aucun sérum, ni aucun antibiotique qui puisse enrayer ses ravages, ni rendre la vie aux membres paralysés.

« Le savant qui nous parle est M. le Professeur Ch. Gernez-Rieux, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, membre de l'Académie de Médecine.

« Autour de lui, deux hommes approuvent : M. le Docteur Lavoine, directeur départemental de la Santé et M. le Professeur Gervois. »

(Reportage tout récent de Robert Lefebvre sur la poliomyélite.)

Mon confrère du Centre fut donc bien mal avisé, il y a deux ans, d'avoir fondé son espérance sur un traitement inopérant. L'infirmité de son enfant en a été la triste conséquence.

Cependant, actuellement encore, imitant le médecin russe, lorsque le médecin traitant constate dans sa clientèle, un cas de poliomyélite, il dit invariablement, pour n'encourir aucun reproche de la famille : « Nous allons envoyer le malade dans un centre spécialisé. »

Or, il n'y a pas de centre spécialisé pour le traitement de la poliomyélite, quand la maladie vient de se déclarer. Il n'existe pas de traitement spécifique de cette maladie. C'est clair.

Le médecin doit le savoir et ne pas donner une fausse espérance à la famille.

Il faut que la question soit loyalement, humainement posée.

Il n'y a pas d'autre centre spécialisé que les centres de rééducation où, plus tard, viendront s'échouer des malheureux chroniques qui ne guériront jamais totalement de leurs paralysies, qui seront et resteront des infirmes.



Dans sa lettre, le pharmacien m'a dit : « Vous avez eu des résultats miraculeux dans le traitement de la polio au moyen du chlorure de magnésium desséché. »

Les résultats que j'ai obtenus ne sont pas miraculeux. Il n'y a pas de miracles en biologie qui est la science de la vie. Le miracle, fait surnaturel, contraire aux lois de la nature, est d'un autre ordre.

Les guérisons que j'ai obtenues par le chlorure de magnésium dans le traitement de la poliomyélite résultent d'une relation de cause à effet, à savoir :

— que le chlorure de magnésium, administré à temps, annihile les effets destructifs des poliovirus qui viennent de s'accréditer sur l'organisme d'un malade en état de moindre résistance et de se fixer sur les cornes antérieures de la moelle épinière.

Ce fait est un fait constant. Il se reproduit toujours le même dans les mêmes conditions. Il est certain. Indiscutable.

Le professeur Pierre Delhet l'explique par l'exaltation de la vitalité des cellules de l'organisme que le chlorure de magnésium leur confère, d'où le qualificatif *cytophylactique* qu'il a donné à sa méthode.

Cytophylaxie veut dire « protection des cellules ».

Cela dit, chaque famille doit savoir :

— qu'il n'existe pas de traitement *spécifique* de la poliomyélite, c'est-à-dire pas de traitement s'adressant directement aux poliovirus ;

— mais qu'il existe un traitement *cytophylactique*, c'est-à-dire un traitement qui s'adresse à l'organisme atteint, dont il renforce suffisamment les moyens de défense, un traitement peu coûteux, un traitement qui doit être fait, sans perdre de temps, *au domicile du malade*, traitement qui consiste à lui faire absorber régulièrement des doses de chlorure de magnésium, selon la posologie indiquée page 8.

Deux observations inédites de poliomyélite traitée et guérie par le chlorure de magnésium (1).

JE sou mets, à l'attention du lecteur, les deux observations suivantes de poliomyélite.

PREMIERE OBSERVATION

GUY B..., 11 ANS.

Lundi 24 juin 1957. Mal de gorge. Raideur de la nuque. Mal de tête.

Le vendredi 28 juin, Guy dit à ses petits camarades qu'il ne peut plus marcher, qu'il a du mal à s'appuyer sur sa jambe droite.

Le dimanche 30 juin, il tombe en s'amusant avec eux.

Le lundi matin 1^{er} juillet, on l'envoie aux champs pour faire pâturer des vaches dans un autre pré. Il tombe 50 mètres avant d'arriver à la barrière et ne peut se relever.

(1) Extrait de « *La Vie Claire* », décembre 1957.

Ses parents, inquiets de ne pas le voir revenir à l'heure du déjeuner, partent à sa recherche et le trouvent étendu dans un chemin creux, totalement paralysé du membre inférieur droit.

Son père l'emporte dans ses bras, le met au lit et fait appeler son médecin, le D^r de F...

Le D^r de F... examine le petit malade à 16 heures, lui prend sa température (39°) et le fait admettre, d'urgence, à l'hôpital avec le diagnostic : *poliomyélite*.

Il n'y a, en effet, aucun doute. *Angine. Raideur de la nuque. Céphalée. Fièvre. Paralysie d'un membre.* Ce sont là des signes probants de la *poliomyélite*.

Examen complet du petit malade à l'hôpital.

Pénicilline. La jambe droite est mise dans une gouttière.

Jeudi 4 juillet. Le membre droit reste paralysé. Le diagnostic de *poliomyélite*, fait par le D^r de F..., est confirmé par le D^r L..., médecin de l'hôpital. Les parents en sont avertis.

Le père de l'enfant me consulte. Je lui dis de demander à mon confrère, le D^r L..., puisqu'il s'agit d'un cas de *poliomyélite* confirmée et qu'il n'existe pas de traitement *spécifique* de cette maladie, de vouloir bien faire appliquer, le plus tôt possible (il y a déjà eu trop de temps perdu), le traitement *cytophyllactique* par le chlorure de magnésium, traitement qui commence à être connu et adopté par plusieurs autres de mes confrères.

Le D^r L... s'y refuse (le traitement *cytophyllactique* de la *poliomyélite* par le chlorure de magnésium n'a pas encore reçu, malgré nos efforts, de consécration officielle), et dit que le petit sera traité par les moyens habituels et que ce sera, d'ailleurs, très long.

Le père, modeste artisan, père de dix enfants, qui ne pourrait pas subvenir, pour son fils Guy, aux frais d'un long séjour hospitalier, demande qu'on lui rende son enfant.

Rentré à la maison, le petit Guy commence le traitement par le chlorure de magnésium : deux doses de 125 cm³ de la solution à 3 heures d'intervalle, puis 125 cm³, toutes les 6 heures, pendant trois jours, puis 125 cm³ toutes les 8 heures. Repos au lit.

Jeudi 11 juillet. Le père de l'enfant me rapporte les faits suivants :

Le transport de l'enfant au domicile de ses parents (15 kilomètres) l'a beaucoup fatigué.

La température s'est élevée à 40° les jeudi et vendredi soirs, 4 et 5 juillet. Puis, la température est revenue à la normale et l'enfant, qui avait perdu l'appétit, s'est remis à manger.

Aujourd'hui, *jeudi 11 juillet*, l'enfant remue très bien sa jambe droite dans son lit. Il dit à son père : « Regarde, papa, je remue bien ma jambe maintenant. Je fais de la bicyclette. » Et il fait aller sa jambe comme s'il était sur une bicyclette.

Je conseille de le faire lever dans la chambre et de lui faire prendre 125 cm³ de la solution, matin et soir.

L'enfant, levé, fléchit sur sa jambe droite.

Samedi 20 juillet. Il ne fléchit plus sur sa jambe. Guy marche normalement.

En somme, le petit malade a guéri en 15 jours de traitement par le chlorure de magnésium.

Je conseille de continuer le traitement : 125 cm³ de la solution, matin et soir, pendant quelques jours.

Par la suite, cet enfant a commis des imprudences.

Il s'est fatigué en jouant et en courant, au grand soleil, dans le marais, avec ses petits camarades. Il est tombé dans un fossé, accidentellement.

Le dimanche 4 août, la raideur du cou réapparaît.

Son père ramène le jeune imprudent à ma consultation le *mardi 6 août*.

Le cou est complètement raide, en effet. Je conseille de faire prendre 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les 6 heures.

Le lendemain matin, *mercredi 7 août*, l'enfant remuait sa tête dans tous les sens. La raideur du cou avait disparu et, depuis, la guérison s'est maintenue.

DEUXIEME OBSERVATION

FLORENCE K..., 8 MOIS ET DEMI.

Lundi 2 septembre 1957, Florence vomit. Pas de température.

Mardi 3 septembre. Température. Matin : 38°6 ; soir 39°.

Mercredi 4 septembre. Température. Matin : 39°. Vomissement. A 9 heures, Florence gémit. Elle ne remue plus ses bras et peut à peine remuer ses jambes.

Hyperesthésie. Elle pleure quand on la touche.

Un médecin, appelé, conseille l'hospitalisation avec le libellé suivant : « Je, soussigné, D^r C..., certifie que l'enfant K... Florence, 8 mois, doit être hospitalisée pour un syndrome infectieux avec parésie des quatre membres et principalement des membres supérieurs.

« Enfant à isoler jusqu'à complément d'examen ».

Comme mon confrère avait parlé de poliomyélite, les parents vinrent me consulter, deux heures plus tard.

Etat de l'enfant le mercredi 4 septembre, à 11 heures.

Les membres supérieurs de la petite malade sont inertes. Ils retombent lourdement quand on les soulève. Les jambes et les pieds ne remuent presque plus. *La respiration est difficile, saccadée.* Il est vraiment temps d'agir, sinon il faudra en arriver au poumon d'acier, dans la soirée.

Je conseille le traitement suivant :

Faire prendre 2 cuillerées à café de la solution de chlorure de magnésium déséché à 20 g pour 1.000, toutes les 3 heures.

Ce traitement a été commencé à midi.

Florence s'est assoupie à 13 heures et s'est réveillée à 14 heures et demie.

A 15 heures, elle prend 2 cuillerées à café de la solution.

Deux heures et demi plus tard, à 17 heures et demie, Florence commence à remuer ses membres paralysés. Température : 36°4. *La respiration redevient normale.*

Seule, persistait une certaine raideur dorsale.

Jeudi 5 septembre. Températures : matin, 36°9 ; soir 37°2.

Le vendredi 6 septembre et le samedi 7 septembre, les températures étaient normales et l'enfant était complètement déparalysée.

Je signale un fait assez curieux d'hypothermie dans la convalescence de cette petite malade.

En effet, le *dimanche 8 septembre,* la température rectale est à 35°4, le matin et à 35°6, le soir.

Le *lundi 9 septembre*, la température rectale descend à 34°9, le matin et à 35°2, le soir.

Puis, la température redevient normale.

Jusqu'ici, l'enfant avait pris 2 cuillerées à café de la solution de chlorure de magnésium toutes les 3 heures. Je fais continuer le traitement à raison de 2 cuillerées à café de la solution toutes les 6 heures.

Samedi 14 septembre.

Je revois une enfant absolument normale.

Arrêt du traitement magnésien.

A propos de la poliomyélite (1).

VOTRE ami, le vieux praticien de Breuil-Magné, qui reçoit de ses confrères (pas de tous cependant, plusieurs le suivent et ne s'en repentent pas), des coups enfielés, mais qui n'en rend aucun, parce qu'il garde l'espérance d'atteindre le but qu'il s'est proposé, c'est-à-dire qu'on l'éconte pour ses petits polios (Frappe, mais écoute !) revient vers vous, chers amis lecteurs, dont la plupart, je le sais, m'avez fait confiance et n'avez pas perdu votre temps.

La terrible maladie, qui fait trembler les mamans, dont l'épidémie a été évitée de justesse, l'année dernière, se montrera, cette année, menaçante à la faveur d'un été qui sera, sans doute, trop chaud.

Plusieurs cas sont déjà signalés.



Aussi bien, je vous recommande, une nouvelle fois, chers amis, surtout à tous les retardataires, d'avoir en réserve à la maison, un ou deux litres de la solution de chlorure de magnésium pour commencer le traitement dès les premiers signes de la maladie, c'est-à-dire au moment de l'angine et de la rai-

(1) Extrait de « *La Vie Claire* » de mai 1959.

deur de la nuque, ou au plus tard, à l'apparition de la première paralysie, traitement qui vous donnera, dans ces conditions péremptoires, une guérison rapide et totale.

Le fait est indiscutable.

Que risquez-vous ? Que craignez-vous ? Le traitement est inoffensif et, je vous le dis encore, il est sûr.

Alors, croyez votre vieux médecin et ami qui n'a, certes, aucun intérêt d'abuser de votre bonne foi.

Pour aujourd'hui, je vais vous mettre, sous les yeux, une bien triste histoire, on peut le dire, une histoire à en pleurer.

Je reçois de Mme R. F..., pharmacienne en Charente-Maritime, la lettre suivante, datée du 10 mars 1959 :

Docteur NEVEU,
à Breuil-Magné.

Monsieur,

Je me permets de vous écrire au sujet d'une personne de ma famille, atteinte de poliomyélite depuis 22 mois.

Interne des hôpitaux à Nancy, cette jeune fille a contracté la maladie dans le service de polio dont elle s'occupait depuis neuf mois.

Touchée d'une façon extrêmement grave, elle est totalement paralysée et ne respire, au bout de 21 mois, que quelques heures par jour sans être reliée au « respirateur », c'est dire que la paralysie respiratoire demeure presque totale.

Je sais, pour avoir lu certains articles, que vous agissez efficacement au début de la maladie, mais je vous serais extrêmement reconnaissante de me donner votre avis sur le cas de cette malade, même si celui-ci vous paraît désespéré.

Avec mes remerciements croyez, Monsieur, à mes sentiments respectueux.

15 mars 1959.

Voici ma réponse :

Madame,

Votre lettre m'a fait vraiment beaucoup de peine d'apprendre que je n'ai pas pu porter secours, en temps utile, à une jeune interne de notre grande famille médicale.

Je comprends bien que ma position de médecin de campagne ne me permet pas d'être entendu comme je l'ai, tant de fois, demandé à Paris. Je présentais cependant la méthode cytophyllactique du traitement des maladies infectieuses par le chlorure de magnésium sous le couvert de la grande autorité du Professeur Pierre Delbet, disparu il y aura bientôt deux ans, et qui fut sûrement le plus grand biologiste de nos temps modernes.

Méthode qui a été soutenue par Maurice Javillier, de l'Institut Pasteur, disparu lui aussi, et dont vous, pharmacienne, avez certainement entendu parler comme l'un de nos plus grands biochimistes.

Pierre Delbet et Maurice Javillier, qui m'ont toujours encouragé et conseillé de persévérer, ils savaient, eux, que j'étais dans la bonne voie, dans le chemin de la vérité !

La pauvre petite interne avait, au début de sa maladie, une chance de guérir.

Il est douloureux, de penser qu'on la lui a refusée. Pourquoi, mon Dieu, lui a-t-on soustrait cette unique chance ?

Actuellement, il est évidemment bien tard pour lui faire suivre le traitement par le chlorure de magnésium. Faites-le tout de même, vous améliorerez son état, et d'autre part, ce traitement est sans danger.

Préparez cette solution :

Chlorure de magnésium desséché : 20 gr.

Eau commune, q.s.f. : 1 litre.

Faites-lui prendre 125 cm³ de la solution avant chaque repas (matin, midi et soir) pendant quelques mois. Diminuez les doses en cas de dérangement intestinal. Puis, écrivez-moi.

Je vous prie de transmettre à la petite malade, les encouragements affectueux d'un vieux médecin praticien.

Bien sincèrement.

« Frappe mais écoute ! » (1)

Je prendrai donc, comme devise, ce mot fameux du grand Athénien qui décida, un jour, du salut de sa Patrie, en s'écriant, au milieu des clamours du conseil, devant le Spartiate qui leva son bâton de commandement, comme pour l'en frapper : « Frappe, mais écoute ! »



Mes chers amis,

C'est avec une pénible surprise que j'ai pris connaissance du jugement amer et injuste, porté sur ma personne, par le Docteur Pierre Lépine, chef du service du virus à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie de médecine.

Jugement amer. Le voici :

Le Docteur Lépine a écrit dans *La République du Centre* :

« Nous avons, dans mon laboratoire, expérimenté le soi-disant traitement du Docteur Neveu, de même que tous les traitements sans exception qui ont été proposés pour la prévention ou le traitement de la poliomyélite. J'affirme, avec l'expérience de 30 ans de recherches ininterrompues sur ce sujet, que le traitement du Docteur Neveu est dépourvu de toute efficacité dans la poliomyélite. Se faire l'apôtre d'une méthode reposant sur des théories inconsistantes et dont l'échec est constant, est se rendre complice d'une véritable escroquerie morale vis-à-vis des familles.

« Ce sont là des faits. Et qui n'empêchent pas que nous soyons en République. »



La République ! Que vient faire, ici, la République ?

Se faire l'apôtre d'une méthode reposant sur des théories inconsistantes !

(1) Extrait de « *La Vie Claire* », juin 1959.

Vraiment ! la grande méthode cytophyllactique que Pierre Delbet a soutenue, depuis le 6 septembre 1915, à l'Académie des Sciences, puis à l'Académie de Médecine reposerait sur des théories inconsistantes ! Il faudrait lire, *avant d'affirmer*, les admirables pages que le Vieux Maître a écrites dans l'introduction à sa « Politique préventive du cancer », pour se convaincre du contraire, pages que Pierre Delbet a pensées en grand biologiste, pages que n'aurait pas reniées un Claude Bernard (2).

Injuste jugement.



Arrivons aux faits.

Comment concilier le jugement du Docteur Lépine et celui de Jean Desoutter, membre de l'Académie d'Agriculture de France, biologiste comme Pierre Delbet, qui m'a écrit le 4 février 1958, la lettre suivante :

« Permettez-moi de vous offrir mes vœux les meilleurs pour l'année qui commence, avec l'espoir que tout de même, les idées que vous défendez finiront par se répandre dans le public, malgré un ostracisme, sinon incompréhensible, tout au moins indéfendable.

« Pour ma part, je diffuse dans la mesure de mes moyens, le traitement par le chlorure de magnésium et, ainsi que je crois vous l'avoir dit, il a donné d'excellents résultats sur une enfant atteinte de poliomyélite. Cette enfant était la fille d'un ami, qui était atteinte depuis vingt-cinq jours.

« Cet ami n'a pas hésité à faire prendre à sa fille du chlorure de magnésium pendant longtemps et, de tous les enfants qui étaient atteints en même temps qu'elle, c'est elle qui s'est le mieux remise et ses parents ont l'espoir de la voir redevenir normale, malgré l'intervention trop tardive du chlorure. En tous cas, le père m'a récemment confirmé sa conviction que le chlorure de magnésium a eu le meilleur effet sur son enfant. »

(2) Cet ouvrage, épuisé, a été réédité par « La Vie Claire », après accord spécial avec les Editions Denoël.

Comment concilier le jugement du Docteur Lépine et celui du Docteur R. F..., qui applique, avec succès, le traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium dans son service à l'hôpital de St-Jean-d'Angély ?

Et comment concilier l'injuste jugement du Docteur Lépine et celui d'autres confrères, médecins-praticiens, qui ont guéri, comme moi, des cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium dans leur clientèle, et même dans leur famille, et qui m'ont fait connaître leur sentiment favorable. L'un d'eux, dans un excès d'enthousiasme, alla jusqu'à écrire :

« Dans les affections virales si décevantes, là où les grands pontifes de Bordeaux et de Paris perdent leur latin, vous, docteur Neveu, les guérissez à coup sûr par le chlorure de magnésium. Vous avez bien mérité de la Patrie. »

Je n'en attendais, certes, pas tant de ce bon confrère, car je ne suis, en l'occurrence, que le disciple de Pierre Delbet, mais j'en attendais, tout de même, un peu moins du Docteur Pierre Lépine !

Frappe mais écoute !

Ecoutez-moi donc, vous tous, médecins-praticiens, mes confrères, et vous parents, et vous pauvres mamans qui tremblez pour vos petits. Je vous le dis, parce que c'est la vérité :
LA POLIOMYÉLITE EST PARFAITEMENT GUÉRISSABLE.

A condition que le chlorure de magnésium soit administré *d'urgence*, à tout enfant qui souffre d'une angine rouge et d'une raideur de la nuque.

Céphalée, fièvre, angine et raideur de la nuque sont généralement les premiers signes de la terrible maladie. Or, vous pouvez, très facilement, l'enrayer à ce stade de son évolution.

Et si, pour quelque raison que ce soit, vous attendez, vous pouvez encore guérir votre petit malade totalement en le traitant, *au plus tard*, à l'apparition de la première paralysie. Mais, n'attendez pas plus longtemps.

C'est tout pour aujourd'hui.

« Frappe mais écoute ! » (suite) (1).

Je vous ai entretenus, chers amis lecteurs, dans mon article du mois de juin dernier, du jugement amer et injuste, porté sur ma personne par le docteur Pierre Lépine. Chef du service des virus à l'Institut Pasteur. Membre de l'Académie de Médecine.



Jugement amer. Le voici :

Le Docteur Lépine a écrit dans « *La République du Centre* » :

« Nous avons, dans mon laboratoire, expérimenté le soi-disant traitement du Docteur Neveu, de même que tous les traitements sans exception qui ont été proposés pour la prévention ou le traitement de la poliomyélite. J'affirme, avec l'expérience de 30 ans de recherches ininterrompues sur ce sujet que le traitement du Docteur Neveu est dépourvu de toute efficacité dans la poliomyélite. Se faire l'apôtre d'une méthode reposant sur des théories inconsistantes et dont l'échec est constant, est se rendre complice d'une véritable escroquerie morale vis-à-vis des familles.

« Ce sont là des faits. Et qui n'empêchent pas que nous soyons en République. »

La République ? Laissons en paix la République, si vous le voulez bien.



« Ce sont là des faits », dit le Docteur Lépine. C'est-à-dire ce sont là des faits qui ont été observés dans le laboratoire de l'Institut Pasteur.

Dans de telles conditions, qui pourrait me retirer le droit de justifier la méthode cytophyllactique du Professeur Pierre Delbet, dans l'application que j'en ai faite au traitement des

(1) Extrait de « *La Vie Claire* », juillet 1959.

maladies infectieuses, en général, et de la poliomyélite, en particulier, en citant d'autres faits qui se sont passés, ceux-là, dans les familles, devant leurs Médecins ?



Injuste jugement.

Ecoutez donc, mes amis, cette histoire qui mérite d'être contée.

Le 4 mars dernier, je vois arriver à ma consultation un jeune enfant qui marche en lançant sa jambe gauche en avant, et en dehors, la pointe du pied ayant une tendance à s'abaisser sur le sol, dont les parents souriants me disent : « Nous vous amenons, docteur, notre petit garçon que vous avez guéri de la polio. — Ma foi, je ne me souviens pas d'avoir vu cet enfant ! — Justement, docteur, vous ne l'avez jamais vu, et cependant, vous l'avez guéri de la terrible maladie ! »

Et j'entendis, mes chers amis, avec tout le plaisir que vous pouvez imaginer, la belle histoire suivante :

TROISIEME OBSERVATION

PATRICK C..., 5 ANS ET DEMI

Patrick C..., âgé de 5 ans et demi, demeurant à St-Georges-du-Bois (Ch. Mme), débute dans la maladie le 17 janvier 1959.

Les premiers signes furent de fortes douleurs dans la jambe gauche. L'enfant portait le pied légèrement en dehors. Il marchait mal. Il faisait des pointes de température et souffrait d'une légère raideur de la colonne vertébrale. Le médecin W... le soignait pour un état grippal, rien de bien certain n'étant déclaré.

Le 24 janvier, la fièvre disparaît, mais *la raideur de la colonne vertébrale s'accroît* : l'enfant peut difficilement s'asseoir. Les réflexes de la jambe gauche sont très faibles. Le Docteur W... fait appeler, en consultation, le Docteur de L...

Le Docteur de L..., ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin d'hôpital, examine d'enfant dans la nuit du 27 au 28 janvier, pose le diagnostic clinique de poliomyélite anté-

ricure aiguë et fait une ponction lombaire, dont l'analyse du liquide céphalo-rachidien, positive, fut communiquée le lendemain matin à la famille par le médecin traitant.

La maman du petit Patrick avait demandé au Docteur de L... ce qu'il fallait faire pour guérir son petit malade. Le docteur de L... lui dit qu'il *n'existait malheureusement pas de traitement de la poliomyélite, qu'il n'y avait qu'à attendre les paralysies et faire alors admettre l'enfant dans un centre de rééducation*, se conformant en cela, à l'enseignement classique actuel des Grands Maîtres, à savoir qu'il *n'y a pas de traitement de la poliomyélite à la phase aiguë de la maladie*.

Puis, le médecin consultant s'était retiré.

La situation devint critique me dit, plus tard, le père de Patrick. La douleur et la raideur dorsale augmentaient : l'enfant ne se pliait plus du tout. Le poumon gauche respirait faiblement et le bras droit commençait à être atteint. D'heure en heure, l'état s'aggravait. Les paralysies progressaient dangereusement. La journée du 28 janvier se passa dans l'affliction. La pauvre maman, effondrée, sanglotait.

Le 29 janvier, il faut bien hélas ! accepter ce que l'on ne peut empêcher, le docteur W... vint revoir son petit malade, avec en mains, une liste de maisons, de rééducation.



C'est alors que survint, dans la soirée, à 18 heures, un secours inattendu, inespéré, vraiment providentiel pour guérir le petit polio et infirmer le jugement amer, injuste, diffamatoire, que j'ai supporté du Docteur Lépine.

Un voyageur de commerce, de passage dans la région, mit les parents du petit Patrick en relation avec M. D... d'Aulnay-de-Saintonge, dont l'enfant, atteint exactement de la même manière que Patrick, en septembre 1958, avait été guéri totalement par le chlorure de magnésium que j'avais ordonné.

M. D... donna à la famille toute la marche à suivre par téléphone. La solution de chlorure de magnésium desséché à 20 gr. pour 1.000 fut préparée par M. R..., pharmacien à Surgères.

Patrick prit le 29 janvier, à 20 heures, 125 cm³ de la solution toutes les 6 heures pendant 48 heures, puis 125 cm³ tou-

tes les 7 heures, pendant 48 heures, puis 125 cm³ toutes les 12 heures, à continuer.

Résultat.

L'état de l'enfant s'aggrave encore jusqu'au vendredi 30 janvier dans la soirée. Le poumon respirait très peu et le bras droit faisait terriblement souffrir le petit malade. Le docteur W... parlait de le faire hospitaliser le lundi suivant, 2 février, mais le lendemain matin, samedi 31 janvier, c'est-à-dire 36 heures après le début du traitement, la raideur de la colonne vertébrale diminuait sensiblement. *Le bras droit reprenait entièrement sa vigueur. Les poumons respiraient normalement.* Tous les mauvais signes de la poliomyélite, que supportait péniblement le petit Patrick, se mirent à régresser.

Cela fut constaté par le docteur W...

Le 6 février, le docteur W... fait faire à l'enfant le tour d'une table, en le tenant par la main. Les progrès furent, ensuite, continuels.

Le 4 mars, comme je vous l'ai dit, Patrick arrive à ma consultation, porteur d'une séquelle de la jambe gauche. Je conseillai de lui faire prendre 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium avant chaque repas (matin, midi et soir).

Et le mercredi 27 mai suivant, je revois mon Patrick *complètement guéri, marchant, courant, comme si rien ne s'était passé.*



Voilà, n'est-ce pas, chers amis lecteurs, une bien belle histoire, qui me permettra, vous en conviendrez, de rappeler ici le mot d'un grand Athénien, dans un jour difficile, de glorieuse mémoire :

« FRAPPE MAIS ECOUTE ! »

en réponse aux injustes critiques de ceux qui veulent m'accabler et soustraire, de ce fait, aux petits polios, la seule chance qu'ils aient de guérir.

« FRAPPE MAIS ECOUTE ! » (suite) (1)

Chers amis lecteurs,

Me voici, pour la seconde fois, pris à partie par le docteur Lépinc, chef du service des virus à l'Institut Pasteur.

Le docteur Lépinc a écrit, à mon intention, dans la *Gazette de Lausanne*, du 10 juin 1959 :

...3) « *La nature des arguments employés par les ligues contre les vaccinations ne peut que faire douter de la bonne foi de ceux qui les emploient. Affirmer aux familles qu'elles pourraient, le moment venu, guérir la poliomyélite avec une méthode simple (administration d'un sel de magnésium), alors que l'inefficacité totale de cette méthode est amplement démontrée, constitue une pure et simple escroquerie morale.* »



L'inefficacité totale de la méthode cytophylactique de Pierre Delbet, par le chlorure de magnésium, que j'ai appliquée au traitement des maladies infectieuses en général, et de la poliomyélite en particulier, serait amplement démontrée ?

Vraiment !

Je ne parlerai pas des termes injurieux qui accompagnent cette diffamation, sans la justifier.

Je me propose seulement de montrer, par des exemples concrets, que le chlorure de magnésium, administré à temps, peut guérir un malade atteint de poliomyélite.

Voilà la question nettement posée.

Alors, mes chers amis, voici un exemple concret qui, j'en ai l'espérance, sera, pour un esprit impartial, d'une haute importance.

Je transcris une observation, telle qu'elle m'a été adressée par Rosine C..., demeurant à Paris.

Rosine appartient à une famille médicale. Son observation est bien rédigée.

(1) Extrait de « *La Vie Claire* », août-septembre 1959.

QUATRIEME OBSERVATION

ROSINE C..., 17 ANS.

Description de ma maladie.

Anéantissement depuis deux mois environ avec chutes répétées dans les escaliers du métro, dues, pensais-je à ce que je ne soulevais pas suffisamment les pieds et parce que je cours tout le temps, car je suis toujours pressée. De plus en plus de difficultés à me relever.

Dimanche 15 février 1959.

Mes jambes se dérobent sous moi : chute spectaculaire du haut en bas des escaliers — toujours ceux du métro — avec difficultés quasi-insurmontables pour me relever. Arrivée à la maison plus morte que vive, je me couche.

Lundi 16 février.

Main gauche paralysée plus impossibilité de mouvoir mes jambes (elles semblaient peser 20 tonnes chacune).

Mercredi 18 février. — 37°6 seulement.

Visite du médecin. Comme je n'ai eu *aucun symptôme de polio* : pas du tout mal à la gorge, pas de raideurs de nuque ni lombaires, aucune phobie à la lumière, il conseille une cure de vitamines B1, B2, B12, plus électro-encéphalogramme. Ces examens ne révèlent rien.

Vendredi 20 février.

Examen approfondi par l'assistant du professeur Castaigne (les vitamines ne font aucun effet). Toujours aucun réflexe. Incapacité de faire un diagnostic.

Dimanche 22 février.

Détection de l'atrophie musculaire.

Avant-bras gauche 2 cm, visible à l'œil nu.

Cuisse gauche plus atteinte que le côté droit, a une diminution de 3 cm.

Application immédiate du traitement du docteur Neveu. Je crois devoir ajouter : « Il était temps ! »

125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium à 20 gr p. 100, toutes les 6 heures pendant 48 heures, puis 125 cm³ toutes les 8 heures, pendant une semaine.

Au bout de 24 heures, mes doigts commencent à remuer.

Au bout de 48 heures, la paralysie du bras gauche disparaît complètement.

Je commence à soulever ma jambe gauche beaucoup plus atteinte que l'autre.

Lorsque je me mets debout, ma jambe fléchit et je fais de fréquentes gènesflexions. J'ai l'impression de ne pas pouvoir diriger ma jambe et de la lancer en marchant, comme tous les polios, car elle est atrocement lourde : j'ai une peine inouïe à m'en aider.

Vendredi 27 février.

Le médecin vient constater la nette amélioration de mon état de santé.



Il me faut à peu près un mois et demi pour recouvrer la force dans mes jambes. J'ai repris mes cours vers le 10 avril. Je marchais à cette époque, sans assurance.

Maintenant, 20 avril, j'ai repris de l'assurance à force de marcher dans Paris, Je me hasarde à courir un peu, de temps en temps.

Pour ma main gauche, elle a repris toute sa vélocité, grâce à des exercices répétés sur le piano.



Le 23 avril, sur mon conseil, par correspondance, Rosine reprend 125 cm³ de la solution toutes les 8 heures pendant 3 semaines et le lundi 15 juin suivant, j'eus le plaisir d'examiner à Breuil-Magné, Rosine complètement guérie, sans aucune séquelle.



Je ne fais aucun autre commentaire. Il était temps, le 22 février, que Rosine commençât le traitement par le chlorure de magnésium.

Je dirai encore que Rosine est la petite-fille de mon bon et vénéré confrère, le docteur A..., de Thoiré-d'Aunis, qui est incapable d'altérer la vérité.

ROSINE EST AUSSI LA PETITE-NIECE DU DOCTEUR RENE B... DE L'INSTITUT PASTEUR, GRAND AMI DU DOCTEUR LEPINE.

Le docteur A... et le docteur René B..., reconnaissants, témoigneront, sur l'honneur, de l'exactitude des faits que je viens de relater, s'il le faut.

« FRAPPE MAIS ECOUTE ! » (suite) (1)

Ce cinquième article est pour répondre plus particulièrement à l'accusation incisive que m'a portée le docteur Lépine, chef du service des virus de l'Institut Pasteur, dans *La Gazette de Lausanne*, du 10 juin 1959.

« Affirmer aux familles qu'elles pourraient, le moment venu, guérir la poliomyélite avec une méthode simple (administration d'un sel de magnésium), alors que l'inefficacité totale de cette méthode est amplement démontrée, constitue une pure et simple escroquerie morale ».

L'article est intitulé : *« Un savant français répond. »*



Voilà ce qui s'appelle parler avec autorité.

Cela ne suffit pas !

Car si j'avais affirmé, sans apporter aucune preuve, que *« l'inefficacité totale de cette méthode — la méthode cytophy-lactique de Pierre Delbet, s'il vous plaît, qui sera un jour enseignée à la Faculté — est amplement démontrée »*, mon professeur de philosophie, Duprat, au temps de ma jeunesse, n'eût pas manqué de mettre en marge de ma dissertation :

« Affirmation sans preuve. Citez des faits. »

Et, beaucoup plus tard, lorsque j'ai abordé la recherche scientifique, le grand bio-chimiste Maurice Javillier, qui me

(1) Extrait de *« La Vie Claire »*, octobre 1959.

conseillait, m'écrivait : « Ce à quoi il faut viser, c'est à la publication de faits *certain*s, qui puissent convaincre ceux qui ne veulent pas voir. Hypothèses et théories n'ont qu'un temps. »

C'est-à-dire qu'il faut procéder avec une impartialité totale, « sine via et studio ».

Je vous prie, maintenant, chers amis lecteurs, de vouloir bien prendre connaissance de la lettre suivante que m'a adressée mon excellent confrère, le docteur B..., de Montluçon (Allier).

CINQUIEME OBSERVATION

Le 28 juin 59.

M. le Docteur A. NEVEU,
Breuil-Magné.

Mon cher Confrère,

En réponse à votre lettre du 16 courant, et en m'excusant de mon retard, je me permets de vous rappeler que c'est grâce à votre traitement par le chlorure de magnésium que j'ai guéri, pratiquement sans séquelles, ma fille Corinne, âgée de 8 ans, d'une poliomyélite assez sévère, à forme méningée, avec paralysie très importante des muscles abdominaux et du membre inférieur droit.

Alors qu'elle était dans un état subcomateux, la première dose de chlorure de magnésium (à 20 g par litre) l'a littéralement ressuscitée ! Elle en a absorbé plusieurs litres, sans aucun trouble, et le mieux était, de jour en jour, plus net et plus rapide.

SIXIEME OBSERVATION

Par la suite, j'ai eu l'occasion de soigner de la même façon, mais deux mois environ après le début, une polio chez un nourrisson de quelques mois, atteint d'une paralysie de l'épaule et du membre supérieur droit absolument stationnaire.

Cette importante séquelle a été guérie à 80 %, en quelques mois, par le chlorure de magnésium, très bien supporté, à doses dégressives et prolongées.

Je vous permets de faire état de ma lettre et de mon nom et je vous prie de croire, mon cher Confrère, en mes meilleurs et reconnaissants sentiments.

Voilà ce qui s'appelle « des faits », comme le demandait Maurice Javillier, des faits *certain*s qui puissent *convaincre* (espérons-le) ceux qui ne veulent pas voir.

Je pourrais citer un *autre fait*, d'une très grande importance. Mais le médecin de famille qui a traité, par le chlorure de magnésium, sa petite malade atteinte de poliomyélite antérieure aiguë, s'oppose *absolument* à ce que l'observation soit publiée.

Le confrère, qui craint, peut-être, la colère du docteur Lépine, avait *formellement* déconseillé la vaccination préventive anti-polio, lorsque l'enfant non vaccinée fut atteinte de la terrible maladie, ce médecin n'avait plus qu'à lui appliquer la méthode *d'une inefficacité totale amplement démontrée*, n'est-ce pas ce que le docteur Lépine, de l'Institut Pasteur, a écrit ? Et la *méthode cytophyllactique* du grand biologiste Pierre Delbet a guéri totalement cette enfant.



« En lisant le numéro de juin 1959 de « *La Vie Claire* », m'a écrit la maman, je suis tellement écoeurée par l'article du docteur Lépine que je me hâte d'acquitter envers vous une grande dette de reconnaissance.

« Car je crois, moi, au traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium. *Une* expérience m'a suffi. Voici les faits... »

Je les passe sous silence, conformément à la volonté de mon cher confrère, le docteur X..., de Montpellier.

La maman ajoute :

« Je vous signale également qu'un petit garçon de deux ans, qui avait eu la poliomyélite une dizaine de jours avant ma fille et qui a été hospitalisé, est resté, hélas ! paralysé des deux jambes. »

Quousque tandem... (suite) (1)

Votre vieux médecin de Breuil-Magné, chers amis lecteurs, vient s'entretenir quelques instants avec vous.

J'ai reçu dernièrement la lettre suivante :

« Nous avons, depuis déjà assez longtemps, collé, dans notre livre de médecine d'enfants (la *Thérapeutique infantile* du docteur Carton), une note sur la poliomyélite — traitement d'urgence chlorure de magnésium desséché, etc. (réf. docteur Neveu).

« Aujourd'hui, notre jeune femme de ménage est revenue, le soir, en larmes : une infirmière de l'hôpital de Versailles venait de passer lui dire que sa petite fille Corinne C..., avait été transportée du pavillon des eczémateux à celui des poliomyélitiques, hier dimanche.

« J'ai voulu tenter l'in vraisemblable, je me suis procuré chez un pharmacien, 20 gr. de chlorure de magnésium desséché que j'ai fait dissoudre dans un litre d'eau et j'ai été jusqu'à l'hôpital, ai trouvé le pavillon, l'enfant, l'infirmière en chef, puis enfin le docteur responsable V...

« Refus d'accepter de faire prendre à la petite (3 ans), la solution. Raison : « On connaît, ça ne sert à rien. »



On connaît, c'est-à-dire, on a lu, dans plusieurs publications, ce que j'ai écrit sur le traitement cytophyllactique de la poliomyélite par le chlorure de magnésium. Et l'on a pensé — simpliste conviction — « Traiter un cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium à la phase aiguë de la maladie, ça ne sert vraiment à rien ».

Comme ça ! Vlan ! Jugement éclair. Sans avoir essayé, bien sûr. Jugement qui risque de condamner une pauvre petite polio à la paralysie définitive et quelquefois, plus malheureusement, à la mort.

« Ça ne sert à rien ! » Comment concevoir que l'on puisse guérir la poliomyélite avec une méthode simple, qui consiste à administrer un sel de magnésium ? Ce qui a été dit, d'autre

(1) Extrait de « *La Vie Claire* », août-septembre 1960.

part par une sommité de la Médecine qui a déclenché la campagne « Frappe, mais écoute ! » que j'ai soutenue, l'année dernière, dans les colonnes de « *La Vie Claire* », et qui s'est terminée, vous vous en souvenez, amis lecteurs, en octobre dernier, par deux attestations qui ont mis un point final aux attaques diffamatoires dont j'ai été l'objet.



Y aura-t-il donc toujours des incroyables, des négateurs de l'évidence ? ou des gens plus forts que saint Thomas !

Tous les médecins savent qu'il n'existe actuellement, aucune thérapeutique spécifique de la poliomyélite. Je leur dis d'essayer — seule planche de salut — le traitement par le chlorure de magnésium (méthode cytophylactique de Pierre Delbet). Cette méthode inoffensive, peu coûteuse, qui s'adresse au terrain organique du sujet sur lequel viennent s'accréditer les virus de la poliomyélite, m'a donné des résultats surprenants, disons le mot. Je n'ai eu, jusqu'ici, aucun échec ; le malade guérit rapidement lorsque le traitement est institué *dès les premiers signes de la maladie, c'est-à-dire au moment de l'angine et de la raideur de nuque, ou au plus tard, à l'apparition de la première paralysie.* Pourquoi refuser au pauvre polio cette seule chance de salut ?



Ça ne sert à rien ! Un de mes confrères de Rochefort-sur-Mer, le docteur R... un des meilleurs, compréhensif, dévoué à ses malades, a dit à l'un de ses amis qui m'en a fait part : « *Le traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium est une affaire formidable. Neveu a raison.* »

Ça ne sert à rien ! Ce n'est pas ce que disent les polios que j'ai soignés et guéris par le chlorure de magnésium. Car le traitement se répand tout de même, par l'évidence des faits, malgré les injustes attaques qu'il a subies.

DEUXIEME PARTIE

QUELQUES DOCUMENTS PROBANTS

Nous reproduisons dans les pages qui suivent quelques lettres ainsi que des observations écrites de la main même du Docteur NEVEU et que Madame Veuve NEVEU a pieusement rassemblées en vue d'une publication.

Nous les avons fait précéder d'un manifeste de Madame Veuve NEVEU, que nous avons publié dans « **La Vie Claire** » de mars 1963.

Madame Veuve Neveu
continue l'œuvre de notre regretté ami
le Docteur Neveu... (1).

CHERS AMIS LECTEURS,

Depuis deux ans que mon mari, le Docteur NEVEU est décédé subitement, épuisé par la lutte qu'il avait entreprise pour sauver vos enfants, j'ai fait le serment, à son chevet de mort, de reprendre le flambeau tombé de ses mains, pour continuer cette lutte au service du bien public.

Actuellement, je suis à Paris.

J'ai été reçue par les plus hautes personnalités médicales. Partout, j'ai rencontré le meilleur accueil.

Je remercie Messieurs les Professeurs d'avoir étudié le dossier que je leur ai présenté.

Je reconnais qu'au premier abord, cette méthode étant si simple, on n'ose y croire. Mais, quand on a fait toucher du doigt la vérité, on a une tout autre opinion.

Devant ces résultats si brillants et indiscutables obtenus dans la guérison de la diphtérie et de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, j'ai l'impression que le vœu le plus cher de mon mari va être exaucé et que, prochainement, cette méthode va être consacrée par l'Académie de Médecine.

Ce jour là, Messieurs les Professeurs auront bien mérité de la Patrie, au même titre que leurs confrères, les auteurs de cette méthode ; ils seront tous solidaires les uns des autres et, au nom de tous les petits enfants du monde, vous pourrez leur dire : Merci.

G. NEVEU.

(1) C'est sous ce titre que cette déclaration a été publiée dans le numéro de mars 1963 de « *La Vie Claire* ».

M. M..., à Niort

Monsieur le Docteur NEVEU,

Je fais réponse à votre lettre avec un peu de retard, mais vous m'excuserez car c'était pour pouvoir répondre aux questions que vous m'avez posées. Malheureusement, il m'est impossible d'y répondre, car je n'ai pas pu savoir le nom des piqûres et comprimés qu'on lui avait administrés.

Ma femme qui va tous les jours à l'hôpital pour le traitement de ma fille, a essayé de savoir par des infirmières, mais on n'a rien voulu lui dire.

Je suis allé à la pharmacie C..., j'ai eu la solution demandée, nous continuons toujours le traitement.

Lorsque l'enfant est retournée à la maison, elle ne marchait pas ; nous lui avons donc fait le traitement comme vous l'aviez dit et elle a remarché tout doucement 5 à 6 jours après et toujours en s'améliorant, et depuis, elle trotte comme avant, il n'y a que le bras droit qui est paralysé. Les infirmières n'en reviennent pas comme elle s'est remise si vite à marcher, mais nous n'avons rien dit, car le Docteur L... ne veut pas entendre parler de votre traitement, mais moi, j'y ai confiance car nous voyons quand même comme elle s'est remise.

Sincères salutations.

OBSERVATION DU DOCTEUR NEVEU

L'enfant G.M., âgé de 2 ans 1/2, est présenté à ma consultation le vendredi 29 juillet 1955, par sa mère, qui me rapporte l'histoire suivante :

« Le dimanche soir, 24 juillet, mon enfant, sans avoir eu le moindre mauvais signe dans les jours précédents, se mit tout à coup à boiter. Il était frappé de paralysie avec déviation du membre inférieur gauche. Il ne pouvait pas se tenir debout et pleurait : « bobo à la jambe », disait-il. Je l'ai conduit chez un masseur diplômé. Ce masseur m'a dit qu'il s'agissait d'un cas de poliomyélite. Son massage n'a pas amélioré l'enfant. »

A l'examen, l'enfant a évidemment la jambe gauche fortement déviée en dehors, sur laquelle il ne peut s'appuyer que

très difficilement. Cependant, le petit malade n'a reçu aucun choc, aucun traumatisme qui puisse justifier cette importante déviation. A 2 ans 1/2, il reste à la maison sous la surveillance de sa mère.

D'où peut donc provenir cette déviation subite de la jambe de cet enfant, déviation qui s'accompagne d'une impotence fonctionnelle alarmante ?

Poliomyélite, dont a parlé le masseur ? C'est possible. Il existe, dans la famille, un frère âgé de 10 ans 1/2, qui a été atteint de poliomyélite à l'âge de 7 ans et qui est resté infirme.

Je conseille donc le traitement suivant :

Faire prendre à l'enfant 80 cc de la solution de chlorure de magnésium, toutes les 6 heures, pendant 2 jours, puis toutes les 8 heures.

Ces doses ont été ramenées à 50 cc, en raison de la diarrhée qui a suivi l'administration des premières doses de la solution.

Le traitement a été commencé le vendredi 29 juillet, dans la soirée, c'est-à-dire avec 5 jours de retard.

Cependant, le résultat a été très heureux.

Le dimanche suivant, 31 juillet, l'enfant allait mieux.

Le lundi 1^{er} août, les 2 jambes étaient droites et l'enfant suivait son père dans les champs.

J'ai revu l'enfant à ma consultation, le 3 août, parfaitement guéri.

3 septembre 1958.

Marcel C..., à Lannion

Monsieur et cher Docteur,

Je crois bien faire en prenant la liberté de vous adresser ci-joint pour examen un petit compte rendu de la maladie subie par mon fils en avril-mai dernier.

Bien que l'opinion du Docteur de Saint-Malo diffère de celle du médecin traitant, en l'occurrence, le Docteur B... de Lorient, il n'en reste pas moins vrai que ce dernier avait, le

30 avril, diagnostiqué formellement une poliomyélite dont il a d'ailleurs effectué la déclaration au Service de Santé.

J'ai administré aussitôt le traitement cytophylactique. La guérison vient-elle de là, je pense que l'objectivité de mon compte rendu pourra peut-être vous permettre de vous faire une opinion, en tout cas, la guérison fut rapide et radicale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et cher Docteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

7 février 1959.

J. J. M..., La Rochelle

Cher Docteur,

Vous m'excuserez d'avoir tant attendu pour vous donner des nouvelles de mon fils Jean-Yves que vous aviez si bien soigné et guéri de la polio. En ce moment, il se porte très bien et sa jambe gauche qui était atteinte reprend de son rythme normal avec ses chaussures orthopédiques que vous aviez conseillé de lui faire porter, il marche comme auparavant, à part que sa jambe gauche est légèrement plus faible que la droite, n'empêche que, depuis deux mois, elle profite régulièrement et, en ce moment, la différence est, pour ainsi dire, insignifiante ; aussi, cher Docteur, je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir sauvé mon fils et c'est dommage que votre médecine ne soit pas plus connue et reconnue, ce qui éviterait bien des malheurs.

Aussi, cher Docteur, si l'occasion se présente de passer par Breuil-Magné, je ne manquerai pas de vous rendre visite avec mon fils, et vous remercier de vive voix.

Veillez agréer, cher Docteur, mes sentiments de profonde reconnaissance.

18 novembre 1957

Mme M..., à Plumelec, Morbihan
à Monsieur le Docteur NEVEU,

Docteur,

Ayant entendu parler de vous par une personne qui vous connaît bien et m'ayant donné votre adresse, c'est donc aussitôt que je vous écris, car j'ai espoir que vous me guérirez, ou du moins qu'il y aura dans mon cas une grande amélioration.

Voici mon cas :

J'ai été atteinte de la polio en septembre 1954, et il me reste des séquelles assez graves. Je suis paralysée des quatre membres surtout du côté droit. Le dos, les reins, et les abdominaux sont atteints aussi. J'ai été soignée à Rennes, au centre du Professeur L..., mais sans grand résultat.

Maintenant, je suis à la maison. Je vais deux fois par semaine à Vannes faire des massages et de la mécano-thérapie. Cela me permet de faire quelques progrès, mais très lents. Je serais si heureuse, Docteur, si je pouvais faire mon petit travail à la maison et pouvoir surtout m'occuper de mes enfants, car je suis maman de quatre petits enfants dont l'aîné a 9 ans et le plus jeune 4 ans.

En attendant votre réponse, recevez, Docteur, mes sentiments les meilleurs et mes plus grands respects.

10 septembre 1958.

Docteur,

Vous m'aviez dit de faire un nouveau traitement de 6 comprimés de Delbiase pendant 2 mois, mais je crois qu'il y a trois mois passés, je continue à prendre de ces comprimés et je vous assure que je suis très satisfaite du résultat obtenu. J'ai maintenant un très bon état général, plus de constipation, plus de crise de foie, et je ne suis cependant plus très bien mon régime.

Je continue aussi à progresser lentement mais sûrement. J'ai les jambes beaucoup plus fortes ; je puis tenir mon équilibre pendant 7 à 8 minutes.

Si j'avais les bras plus forts, je pourrais marcher avec des cannes, mais les Deltoïdes, je crois que c'est très long à revenir. Enfin, depuis quelques mois, je me sens beaucoup mieux

et je suis sûre que les comprimés de Delbiasc ont contribué beaucoup à mes progrès.

Recevez, Docteur, mes remerciements et mes sincères salutations.

30 septembre 1958.

Mme C..., Petit-Clamart

à Monsieur le Docteur Neveu.

Docteur,

Comme vous l'avez demandé, voici par cette présente, quelques nouvelles de mon fils Michel.

Je lui ai donc donné, comme vous l'aviez prescrit, la solution de chlorure de magnésium, 100 gr. toutes les 8 heures, il y a donc 4 semaines aujourd'hui. J'ai constaté de nombreux progrès. Il remue ses 5 orteils assez bien. Il fait de nombreux mouvements qu'il ne faisait pas. Il ne souffre plus du tout. On sent que les forces reviennent petit à petit. Il se maintient sur ses jambes seul, en s'appuyant sur une chaise, la jambe droite est presque retournée normale, il la maintient en l'air seul, elle manque encore d'un peu de force.

En maintenant Michel sous les bras, il marcherait assez bien, la jambe gauche ne plie pas trop (beaucoup moins qu'au début); à bicyclette, il pédale seul sur une longueur de 100 à 150 mètres. En somme, dans l'ensemble il y a de gros progrès et je vous en suis infiniment reconnaissante, cette cure lui a évité bien des souffrances, car tous ces traitements électriques, il en avait grand peur ! En un mois, il a grossi d'un kilo, il a une mine superbe, seulement, il est encore très nerveux.

Voilà, Docteur, à peu près toutes les nouvelles que je puis vous donner. Je continue à lui donner son eau; depuis aujourd'hui, je la lui donne toutes les 12 heures. Faut-il que j'aie lui faire faire de la gymnastique par un professeur; puis-je l'emmener à la piscine ? Faut-il lui donner les vitamines qui m'avaient été ordonnées par le Docteur d'Italie ?

J'attends vos prescriptions et croyez, Docteur, que dès que Michel pourra le supporter, il viendra vous remercier lui-même.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Docteur, en ma sincère considération et en mon infinie reconnaissance.

OBSERVATIONS DU DOCTEUR NEVEU

Enfant C. Michel, né le 9-10-1954, poids le 23-8-58 : 16 k. 400, hauteur : 1 m. 15 environ.

Tombé malade le 25 juillet 1958, paralysé depuis le 26.

Une jambe prise entièrement de la fesse au pied (jambe gauche) jambe droite : la cuisse.

Commence à remuer 3 orteils depuis 4 à 5 jours, de la jambe gauche, ne fait aucun mouvement avec le pied, la maintient levée en arrière mais ne la soulève pas à l'avant, seul il fait le mouvement avec sa jambe de gauche à droite, la jambe tendue, et en lui tenant un peu le pied levé.

La jambe droite fait tous les mouvements sauf de lever le pied en l'air.

Souffre sous le genou lorsqu'il tend la jambe en l'air.

Tous ces mouvements, il les fait allongé. Il pédale presque normalement depuis le 30-8-58. Il force sur sa jambe gauche.

Lorsqu'on le met sur pied, il pose bien ses pieds et forme des pas normaux. Les pieds sont droits.

Traitement : enveloppements chauds aux jambes, bains, massages, gymnastique.

Une piqûre tous les deux jours.

Midi et soir : une cuillerée de sirop de Vitamine B total.

Traitement à l'hôpital, 8 piqûres Adenoplex, vitamines, chauffages électriques, 5 électro-choc.

Vu pour la 1^{re} fois par le Docteur Neveu, le 1^{er}-9-58.

Prescription :

100 gr. de la solution au chlorure de magnésium à 21 h. ce soir et à minuit ; puis toutes les 6 heures pendant 4 jours, puis toutes les 8 heures.

2^e visite : 5 octobre 58

Prescription :

100 gr. toutes les 8 h. pendant 2 mois, gymnastique, 2 bains chauds, sel marin.

Mme T..., Paris (15°).

Monsieur le Docteur NEVEU

Monsieur le Docteur,

Je me permets de venir solliciter votre aide, vos conseils si cela est possible, pour mon petit fils sur qui le chlorure a fait un véritable miracle. Acceptez d'abord notre admiration et notre reconnaissance. Voici les faits :

L'enfant a actuellement 8 ans 1/2. Je suis obligée de remonter au début pour vous faire comprendre son état actuel.

Après une grossesse lamentable, ma fille mettait au monde, à terme, un enfant de 6 livres, normal mais très mou et qui faisait au bout de 12 jours une toxicose dont il fut sauvé de justesse à l'hôpital. Il présentait une atonie musculaire telle qu'elle a laissé le champ libre à plusieurs noms de maladies rares. Ces diagnostics successifs se sont écroulés, car l'enfant est parfaitement intelligent et ses progrès dans le sens du mouvement ont été constants. Actuellement, il présente les muscles d'un enfant qui a eu la polio, mais il marche à quatre pattes et se déplace facilement.

Le point dramatique a été au point de vue pulmonaire : le diaphragme ne remuait pas, les muscles inertes appuyaient sur la base des poumons et, dès le moindre rhume, c'était l'asphyxie, l'étouffement, le foyer infectieux dans cette partie non oxygénée.

Depuis les premières dents (à 6 mois), que de retours à l'hôpital, sous la tente à oxygène. On le gardait 2 à 3 semaines et, chaque jour, deux piqûres de pénicilline le sauvaient et l'affaiblissait à la fois.

C'est alors qu'au mois d'octobre, comme un nouveau rhume apparaissait, ma fille redoutant l'hôpital et les antibiotiques qui le fatiguaient tant, n'hésitait pas à lui administrer du chlorure de magnésium.

Ce fut radical.

En novembre, ce fut une forte bronchite. Encouragés par le résultat obtenu, on lui administra un traitement plus fort et plus long : nouvelle victoire totale et définitive.

Mais, ce qui nous plonge dans l'admiration, la joie et une profonde reconnaissance envers vous, docteur, c'est qu'au lieu d'être amoindri, pantelant, à la suite de ces assauts, il a été mieux qu'avant.

Il ne marche pas, bien sûr, puisqu'il lui faudra une éducation musculaire, mais il se tient bien sur ses reins, il essaie de descendre de son lit, il a pris des forces ; en un mot, il s'est métamorphosé. Bien mieux, il n'a plus eu de rhume, il ne transpire plus et, bien mieux encore, il a joué avec un garçonnet qui toussait (on nous disait qu'il avait de la trachéite et c'était un début de coqueluche), sans l'attraper.

Notre joie est sans limites et nous attribuons ces résultats au chlorure de magnésium.

Mais, comment continuer ?

Cela lui détraque fort l'intestin, nous hésitons. Nous accepterons avec une grande joie vos conseils. Même si vous désirez le voir ou nous indiquer un médecin qui appliquerait votre méthode ici à Paris.

Je m'excuse de la longueur de cette missive pour laquelle j'ai essayé d'être brève.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments respectueux.

Rochefort le 18 janvier 1961.

ATTESTATION

G... Roger, Sous-Brigadier de Police, à Rochefort-sur-Mer (Ch. Mme).

Je certifie sous la fois du serment que ma fille Claudine, âgée à l'époque de 19 ans, atteinte de la grave maladie qui est la polio. Ma fille a été prise de cette maladie un lundi. Nous avons consulté notre docteur habituel. Celui-ci n'a pas pu se prononcer et nous a conseillé un spécialiste directeur d'une clinique près d'Angoulême, car à l'époque nous habitons cette ville. Celui-ci a peut-être fait l'impossible par des piqûres (395 en deux mois), mais sans résultat au contraire. Malgré cela ma fille y est restée du 9 juillet 1958 au 24 décembre 1958.

Ma fille était rendue à ne plus pouvoir se servir de ses membres. Il fallait s'occuper d'elle comme un bébé, la faire manger car elle ne pouvait rien tenir avec ses mains, lui faire faire ses besoins et la nettoyer exactement comme un bébé, à tel point que le médecin traitant de la clinique nous avait dit : « votre fille, hélas, il n'y a plus d'espoir ».

Ayant été muté à Rochefort, j'ai appris les bienfaits d'un certain docteur Neveu (qui malheureusement n'est plus), au sujet de la polio, avec un remède rapide et efficace.

Tout d'abord j'ai hésité, croyant avoir affaire à un vulgaire charlatan. Puis devant les souffrances de ma fille le 15 février 1959, je me suis décidé à conduire ma malade chez ce fameux docteur Neveu. Je vous dirai tout de suite que c'était sans conviction, pourtant j'avais de nombreuses références et je ne regrette rien, au contraire.

La première fois que nous l'avons conduite au Breuil-Magné, situé à quelques kilomètres de Rochefort, ma femme et moi nous étions obligés de la porter car comme j'ai déjà dit, elle ne pouvait se déplacer seule, surtout qu'elle est assez grande (1 m. 70).

A la sortie de chez le docteur après lui avoir ordonné les doses de son fameux chlorure de magnésium, il avait déclaré à ma fille : *« cela n'est rien, tu verras que tu feras comme les filles de ton âge, tu trouveras un mari, tu auras un foyer, tu auras des enfants »*.

Mais à nous, il avait dit : *« Il y aura peut-être une légère amélioration, mais vous pensez bien qu'avec un retard pareil et dans l'état qu'elle est, je ne pourrai pas guérir votre fille »*.

Au retour, ma femme et moi étions désespérés car pour nous, notre fille allait devenir un fardeau pour la vie.

Mais après une dizaine de jours de traitement, nous avons constaté du mieux ; elle commençait à partir seule en se tenant au mur et les progrès étaient apparents tous les jours.

Elle guérit complètement et sans séquelles dans l'espace de moins d'un an. Ce que le docteur Neveu avait dit à ma fille pour l'encourager est devenu une réalité incroyable.

Aujourd'hui, ma fille est mariée (le docteur Neveu était l'invité n° 1 et il était heureux de la voir valide et entièrement guérie) elle est maman d'une superbe fillette qui fait notre joie.

Je peux dire qu'il est bien malheureux qu'un médicament efficace et bon marché ne soit pas reconnu par l'ordre des médecins.

J'ajoute en outre que jamais je ne ferai vacciner mes enfants contre la polio mais qu'ils prendront toujours le chlorure de magnésium qui a sauvé ma fille.

Signé : G...

Montaillé (Sarthe), 2 février 1959.

Monsieur le Docteur,

Comme suite à votre dernière lettre, je viens vous donner des nouvelles de mon fils polio.

Après 4 mois et demi de maladie, voici où nous en sommes : la respiration qui laissait beaucoup à désirer s'est bien améliorée et tend à revenir vers la normale. Les bras fonctionnent aussi presque normalement et les jambes semblent également devoir ne pas trop s'en ressentir.

Le point qui reste inquiétant est la ceinture ; dorsaux et surtout abdominaux, mais depuis un mois il y a quand même de nets progrès ; il a un très bon masseur qui espère encore avoir de l'amélioration et le reste sera demandé à une forte ceinture. Il n'a aucune déformation et nous pouvons nous estimer heureux en voyant une foule de malheureux autour de lui.

De toute façon, je pense qu'il lui faut encore 3 ou 4 mois avant de rentrer chez lui.

Appétit et digestion excellents et avec cela, très bon moral.

Le chlorure de magnésium lui a toujours été donné et depuis le début du traitement, l'intestin qui refusait tout service a toujours fonctionné admirablement.

Sur ce, je vous quitte, veuillez croire, Monsieur le Docteur, à ma sincère reconnaissance.

Signé : B... (1)

Nîmes, le 4 décembre 1949.

Monsieur,

Je m'excuse du retard apporté à répondre à votre lettre, mais je voulais être sûre tout à fait. Je puis vous dire que le

(1) Note de Mme Neveu : Je vous donne ces renseignements : *Ce malade était dans un poumon d'acier au Centre de Rennes.* Je pense que ce cas-là, le Professeur Lépine ne pourrait pas dire que ce n'est pas une vraie polio.

résultat obtenu est merveilleux, votre traitement est infaillible au bout du 7^e jour, mon fils a pu reformer son biceps normalement.

Encore un peu d'amaigrissement en comparaison du droit puisqu'il a souffert, mais il a grossi de 4 kgs dans 1 mois ; donc l'amaigrissement ne se connaîtra bientôt plus ; il a repris de bonnes couleurs et a grandi de 2 cm. Son moral est revenu à son état normal.

Je suis la première à vanter les bienfaits de votre traitement au chlorure de magnésium, et sans l'aide de Monsieur G..., mon fils serait resté infirme de son bras gauche ; je le bénis de m'avoir fait connaître votre science, quant à vous, Monsieur, je ne sais comment m'exprimer, d'avoir trouvé un remède aussi merveilleux pour combattre cette terrible maladie et je trouve mes phrases dépourvues de sens pour honorer votre savoir.

Veillez trouver ici, Monsieur, avec tous mes remerciements sans limites, mes salutations distinguées.

Signé : illisible.

ATTESTATION

Le 11 décembre 1962.

Dr S..., Boissy-Saint-Léger.

Je soussigné, certifie avoir traité et guéri, par la méthode Delbet-Neveu, au chlorure de magnésium, deux cas de poliomyélite (diagnostic établi par plusieurs médecins) :

1^o Un cas traité 8 jours après le début de l'affection : enfant du sexe féminin, 2 ans, paralysie des 2 membres inférieurs, traitement commencé 8 jours après le début de la paralysie, qui rétrocede en quelques jours. Aucune séquelle.

2^o Un cas traité longtemps après le début : fillette de 11 ans, atteinte de poliomyélite à l'âge de 7 ans. Séquelles : jambe droite atrophiée, incapable de faire quelques pas sans tomber ou fléchir. Traitement appliqué depuis 4 mois (soit 3 ans 1/2 après le début.

Résultat (inespéré, car les médecins consultés étaient d'avis de pratiquer une intervention chirurgicale orthopédique sur le pied) :

actuellement, le membre atrophié a augmenté de volume, de résistance, de solidité, rendant possible une marche de plusieurs kilomètres, sans plus jamais tomber. Il n'est plus question d'opérer.

Paris, le 15 décembre 1959.

Docteur,

Vous avez eu l'amabilité de me donner un traitement pour ma petite fille Catherine, atteinte d'une polio depuis le début de septembre. Elle était au début de sa maladie, paralysée des deux membres inférieurs et du bassin.

Elle a actuellement récupéré presque en totalité sa jambe gauche, les muscles abdominaux et du côté droit les muscles de la hanche et de la cuisse.

Seule, la partie de la jambe droite s'étendant du genou au pied reste malheureusement entièrement paralysée.

Elle a pris pendant 40 jours, 2 comprimés (3 fois par jour) de chlorure de magnésium.

Pensez-vous qu'elle puisse encore récupérer son pied droit et faudrait-il continuer ce traitement qu'elle a d'ailleurs très bien supporté ?

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Docteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : Mme L...

Nouvion s/Meuse, ce 29 octobre 1959.

Cher Docteur,

Comme convenu dans ma précédente lettre, je vous envoie la première ordonnance que je m'étais engagé à vous restituer, ce n'est que le 14 octobre 1959 que je suis allé à Paris, chez B..., car ils n'ont pas voulu expédier au pharmacien d'ici

en disant qu'ils étaient pharmaciens eux-mêmes et qu'ils n'expédiaient pas à un collègue ou quelque chose d'appro- lors que j'y suis allé, le monsieur fort aimable qui m'a servi aurions expédié les flacons ». Avec toutes ces combines nous avons perdu 8 jours.

Mais devant les résultats obtenus tout ceci est passé à l'état de souvenir car, au bout du 3^e jour, notre petit Patrick (qui a commencé votre traitement le 15 octobre 1959), donc le 18 octobre 1959, se redressait en s'agrippant après la table de la salle à manger et tout fier nous disait : « Tiens Maman... Tiens Papa... il est debout ». Puis sa jambe fléchissant, il se remettait à genoux, chaque fois en le soutenant il commençait à remarcher, il boîtaït mais qu'importe et depuis hier soir, 28 octobre 1959 à 19 h. 15, *il a fait sans se tenir 2 fois le tour de la cuisine, pièce qui fait 4 × 4.*

Voilà le résultat cher Docteur, c'est purement merveilleux ; que de remerciements nous vous devons déjà en si peu de temps, vous pouvez commenter ma lettre et soyez sans crainte, je me fais le propagandiste de votre adresse et des résultats de votre traitement.

Le 4 novembre, nous sommes convoqués à Garches au Centre des Polios par le docteur G... ; je ne leur dirai rien et je vous communiquerai leur réaction : la kinésithérapeute qui s'occupe de mon petit bonhomme n'en revient pas, mais elle ignore ce que nous faisons, mais quand tout sera fini, je leur dirai : « Voilà les résultats du traitement du Docteur Neveu ». Qu'en pensez-vous Docteur ?

Recevez, cher Docteur Neveu, l'expression de notre plus profond respect et de notre gratitude.

Signé : illisible.

4 septembre 1958.

M. le Curé de C... (Vendée),

Docteur,

On vient de me passer un n° de Point de Vue Images du Monde, qui relate vos travaux et vos réussites sur la polio.

Je suis le tuteur d'un petit neveu (orphelin de mère), qui vient d'être atteint cette semaine de la terrible maladie (4 ans 1/2).

L'enfant est arrivé samedi dernier d'un séjour au bord de la mer. Le docteur D... de Mouillcron en Pareds le fit envoyer d'urgence à l'hôpital de Fontenay-le-Comte (l'enfant se plaignait de douleurs — bras et jambes commençaient à se paralyser).

A Fontenay, ponction lombaire et analyses. Déclaration de polio lundi matin. Le mal faisant des progrès, et cet hôpital n'étant pas outillé pour la respiration artificielle, l'ambulance l'amenaît lundi soir à St-Jacques-de-Nantes.

On le montra aussitôt à la neurologie et il fut opéré dès examen. Trachéotomie, machine à respiration artificielle, alimentation artificielle au bras gauche...

...Il est bien impossible, je crois, dans ces circonstances, de lui faire votre traitement si simple ! La sœur de service me dit qu'il en a bien pour au moins deux ou trois semaines de ce traitement... et ensuite 6 mois au moins de rééducation avec résultat assez problématique...

Je me demande si au cours de visites à ce moment-là, il serait possible de faire quelque chose ? Sera-ce trop tard ? Qu'en pensez-vous ou que me conseillez-vous ?

Si seulement par les religieuses de service, vous aviez des connivences dans la place ? Mais la chose est impossible, car elles se feraient casser aux gages !

Alors ?

Avec mes remerciements, veuillez agréer, mes plus respectueux sentiments.

Signé : A. B...,
curé de C..., Vendée.

(du même)

Le 2 février 1959.

Cher Docteur,

Il s'agit du petit garçon, mon neveu, que je vous ai conduit il y a un mois.

Malgré son retard de quatre mois après les premières atteintes de la polio, et malgré aussi son état squelettique, il

s'est bien repris... et aujourd'hui, il trotte comme un petit lapin. Votre médication est bien opérante, puisque le Docteur B... de l'Hôpital de Nantes a été très surpris d'apprendre par le papa cette semaine, que l'enfant marchait.

Seulement le résultat n'est pas complet encore ; l'enfant marche avec un équilibre de robot, car le « balancier » des membres antérieurs lui manque par trop.

Il s'aide un peu de ses mains et très peu de ses bras. Le papa vient d'apporter un corset de maintien qui avait déjà été préparé par l'hôpital il y a un mois. Cet appareil semble bien nécessaire pour le moment, mais il est trop petit et mal agencé pour maintenir les épaules... Aussi, j'ai pensé qu'il serait bon de vous voir pour que vous vous rendiez compte de la faiblesse des muscles des épaules et de ce qu'il est bon de faire... Tous ces préambules pour vous dire que si le temps le permet, je vous conduirai l'enfant demain et vous aurez la joie de constater les progrès qu'a faits l'enfant depuis un mois.

Avec toute ma gratitude et à demain.

Signé : A. B...,
curé de C...

Vanves, le 20 novembre 1959.

Mlle Maryvonne R...,

Vanves (Seine),

au Docteur NEVEU à Breuil-Magné (Ch. Mme),

Docteur,

Vous devez vous souvenir de la visite que je vous ai faite le 10 octobre à la suite de la poliomyélite que j'ai contractée le 2 septembre.

Comme vous me l'avez demandé, je vous tiens au courant des progrès que j'ai constatés pendant les quarante jours qui viennent de s'écouler.

J'ai suivi scrupuleusement votre traitement en prenant chaque jour 15 des comprimés de chlorure de magnésium que vous m'aviez prescrits.

Mes bras ont retrouvé un peu de leur habilité. Je parviens à mettre des vêtements légers et à faire partiellement ma toilette, mais c'est encore avec beaucoup de difficultés. Le bras droit revit réellement ; il ne manque plus que quelques centimètres pour que je le lève complètement.

Quant au bras gauche, il n'y a pas beaucoup de progrès. Un mouvement que je peux faire une fois ne peut pas toujours être exécuté 3 ou 4 fois. Ce qui m'handicape le plus, ce ne sont pas tant les mouvements difficiles et la maladresse de mes bras, comme leur grande faiblesse.

Mes jambes qui avaient été moins profondément atteintes, ont mieux récupéré. J'ai retrouvé une marche tout à fait normale même lorsque je fais une promenade assez longue. Je monte les marches sans difficulté. Voici mon dernier progrès que j'ai constaté hier seulement : je parviens seule, sans m'aider des objets qui m'entourent, à passer de la position allongée à la position debout.

Je vous suis vivement reconnaissante pour les bien-faits de votre traitement, et je conserve tout espoir d'obtenir une meilleure guérison.

En vous exprimant de nouveau toute ma gratitude, je vous prie de croire, Docteur, à mes sentiments les meilleurs.

Signé : M. R...

Vanves, le 16 janvier 1960.

Mlle Maryvonne R...,

Vanves (Seine),

au Docteur NEVEU à Breuil-Magné (Ch. Mme),

Cher Docteur,

Je vous prie de m'excuser du retard avec lequel je vous donne de mes nouvelles. Sous le conseil de mon médecin, j'ai quitté Paris pour passer trois semaines en Bretagne.

Ce changement de cadre m'a fait autant de bien au point de vue moral qu'au point de vue physique.

Je suis heureuse d'avoir de nouveaux progrès à vous signaler depuis ma lettre de novembre. Mes jambes sont complète-

ment revenus normales ; mes muscles abdominaux également : je me relève maintenant très facilement. Mon bras droit encore les forces qui me manquent. Quant au gauche, bien que moins valide que le droit, il fait cependant des progrès notables. Ma main gauche atteint la hauteur de ma tête et mon biceps gauche serait plus fort que le droit.

Je continue à prendre 5 comprimés de chlorure de magnésium 3 fois par jour.

Permettez-moi par cette occasion, de vous offrir tous mes meilleurs vœux et souhaits pour la nouvelle année qui s'avance déjà.

Je vous redis également toute ma reconnaissance pour l'aide si précieuse que vous avez bien voulu m'accorder.

Veuillez agréer, cher Docteur, l'expression de mes sentiments reconnaissants.

Signé : M. R...

Je soussignée, Madame André D..., demeurant à Aulnay-de-Saintonge (Ch. Mme) certifie ce qui suit :

Mon fils Luc D..., né le 9 octobre 1955 à Saint-Jean-d'Angély, a été atteint de troubles poliomyélitiques le 3 septembre 1958, affectant le genou droit.

Les premiers symptômes sont apparus dans l'après-midi du 2 septembre où il fut pris de douleurs à cette jambe pour monter des marches. Le lendemain matin encore couché, il se plaignit de sa jambe et il lui fut impossible de se lever ce qui nous parut anormal. Voulant nous rendre compte de ce qu'il ressentait, nous l'avons levé et fait descendre l'escalier ; il s'est presque évanoui.

Cet enfant qui, d'habitude ne restait pas en place et était plein de vie, à partir de ce moment-là resta allongé, triste, et je devais le promener en poussette, chose qui ne lui arrivait plus depuis 6 mois. De plus, il avait un peu de fièvre (38°).

Ayant entendu parler de la méthode du Docteur NEVEU, et après l'avoir consulté chez lui au Breuil-Magné, celui-ci fut formel et lui trouva tous les symptômes d'un début de poliomyélite dans le genou. Il lui fit administrer aussitôt les doses de chlorure de magnésium, soit 80 gr. 3 fois par jour. Le traitement fut commencé le 5 septembre au soir et après absorp-

tion de 3 doses l'enfant retrouva sa vivacité et son entrain ; de plus, il remarqua sans tirer sa jambe et sans fatigue comme il le faisait la veille, la poussette fut remise au grenier.

Le traitement fut continué pendant 2 mois à doses d'entretien et depuis, sa jambe ne porte aucun signe d'atrophie due à cette maladie, tant en grosseur qu'en longueur et jamais plus il n'en a souffert.

Je signale que l'enfant s'était baigné sur la plage le 31 août, lors d'une journée passée aux Sables d'Olonne et, ce jour-là, une forte odeur d'égoût empestait la plage.

Fait à Aulnay, le 9-12-1962.

Signé : M. D...

ATTESTATION

Je certifie sur l'honneur que, atteint de la polio, j'ai obtenu ma guérison grâce au traitement du Docteur Neveu, par le chlorure de magnésium, médicament simple et peu coûteux ; il m'a permis en outre de sauver un bon nombre de malades à qui j'avais fait absorber la précieuse solution dès les premiers symptômes.

Je le répète sans arrière pensée, grâce au Docteur Neveu, mon sauveur, j'ai pu reprendre mon activité et élever ma famille.

Quels sont les criminels qui pourraient me contredire ?

Mario P.

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Jean R..., habitant : Cité Gachadoit (Escalier D) à Saint-Cyr-s/Loire (Indre-et-Loire),

certifie sur l'honneur que ma fille Florence a été spectaculairement guérie d'une très grave attaque de poliomyélite dont elle a été victime à l'âge de huit mois, par le traitement à base de chlorure de magnésium que lui a administré le Docteur Neveu, en septembre 1957.

Le cas de ma fille a d'ailleurs été cité par le Docteur Neveu dans sa brochure intitulée : « La poliomyélite » (3^e édition) c'est la huitième observation.

Nous étions désespérés quand nous lui avons montré notre enfant.

Grâce à son traitement, cette terrible maladie n'est plus à redouter car elle guérit rapidement sans laisser de séquelles, quand on intervient à temps, les cas les plus désespérés.

Notre reconnaissance est à tout jamais attachée à sa mémoire.

Saint-Cyr-s/Loire, le 8 janvier 1962.

Sotteville, le 2 mai 1960.

Claude V..., Sotteville,

Cher Docteur,

Après avoir pris connaissance des bienfaits du chlorure de magnésium grâce à l'enquête de « J. Palaiseul », je viens vous remercier bien sincèrement pour le résultat que j'ai obtenu sur un cas de polio ; c'est tout simplement merveilleux.

Il n'a pas fallu plus de 5 jours de traitement pour que le bébé, une petite fille de 15 mois puisse se servir de ses jambes après une attaque de polio, lui laissant la jambe droite paralysée ; elle marche d'ailleurs mieux maintenant que son frère jumeau.

Cher Docteur, ne sachant comment vous remercier au nom d'un enfant qui a retrouvé ses jambes et d'une famille reconnaissante, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : V...

ATTESTATION

Marie-Paule L..., atteinte de polio le 18 septembre 1959. Soignée à Claude Bernard à Paris, puis à l'hôpital Raymond Poincaré à Garches jusqu'au 13 août 1962, restée infirme des membres inférieurs, qui, d'après les pronostics du médecin ne devait jamais marcher.

A Noël 1961, nous lui faisons prendre du chlorure de magnésium. Un bien se fait sentir puisqu'elle peut se débrouiller seule pour ses besoins intimes.

Depuis son retour parmi nous, nous la suivons plus facilement et avec la rééducation, elle a récupéré au point de faire tourner les pédales d'un vélo.

De jour en jour, un mieux se fait sentir, ce qui donne l'espoir de la voir un jour marcher comme les autres.

à Créteil, le 15 décembre 1962,

Signé : G. L...

Pannecé, le 13 mai 1959.

Mme G..., Pannecé,

Docteur,

Je vous remercie du traitement que vous aviez donné à la petite Nicole 2 ans 1/2 pour la poliomyélite ; comme je vous l'avais dit, elle était rentrée à l'hôpital Saint-Jacques à Nantes le 20 février ; elle y est restée trois semaines ; nous l'avons sortie sitôt qu'on a pu et là, nous avons commencé le traitement elle est rendue à son dixième litre de potion. Faut-il continuer toujours trois fois par jour ; elle va beaucoup mieux ; elle a commencé à marcher trois semaines après le traitement. Elle jetait sa jambe pour commencer et maintenant, il n'en paraît presque plus ; son bras ne revient pas si vite, mais il y a un peu d'amélioration ; elle le porte maintenant à sa bouche. De semaine en semaine, il y a du mieux, les masseurs ne comprennent pas comment que cela revient si vite, après avoir été prise comme elle était, et à côté de tant d'autres qu'ils traitent depuis de longs mois.

Recevez, cher Docteur, mes remerciements distingués.

ATTESTATION

Je certifie sur l'honneur, Josette A..., demeurant à Charentenay par St-Mard, être guérie d'une poliomyélite après 15 jours de paralysie, par le traitement du Docteur

Neveu, le chlorure de magnésium. Huit jours après le début du traitement, le mieux s'est fait sentir et alors, en progressant de jour en jour à tel point qu'au bout de un mois de traitement, j'étais complètement guérie sans séquelles.

Fait à Chantenay, le 26-11-1962,

Signé : A...

La Rochelle-Laleu, 7 février 1957.

Cher Docteur,

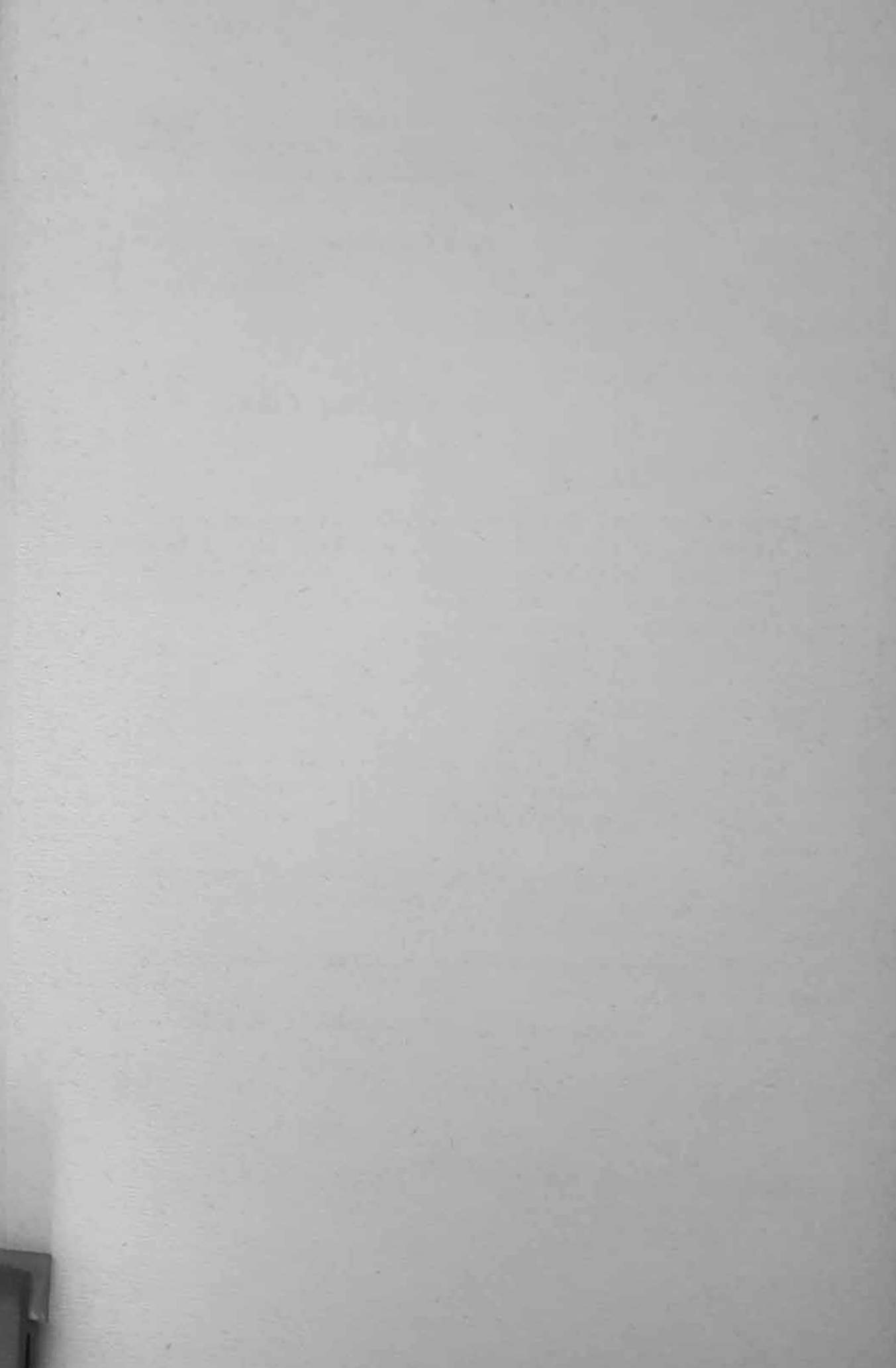
Vous m'excuserez d'avoir tant attendu pour vous donner des nouvelles de mon fils Jean-Yves, que vous avez si bien soigné et guéri de la polio. En ce moment, il se porte très bien et sa jambe gauche qui était atteinte reprend son rythme normal avec ses chaussures orthopédiques, vous aviez conseillé de lui faire porter ; il marche comme auparavant à part que sa jambe gauche est légèrement plus faible que la droite, n'empêche que depuis deux mois, elle profite régulièrement et en ce moment, la différence est pour ainsi dire insignifiante.

Aussi, cher Docteur, je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir sauvé mon fils et c'est dommage que votre médecine ne soit pas plus connue et reconnue, ce qui éviterait bien des malheurs.

Aussi, cher Docteur, si l'occasion se présente de passer par Breuil-Magné, je ne manquerai pas de vous rendre visite avec mon fils et vous remercier de vive voix.

Veuillez agréer, cher Docteur, mes sentiments de profonde reconnaissance.

Signé : M. J. M...



POSTFACE

Et maintenant, Ami Lecteur, après avoir pris connaissance de ces attestations de médecins, qui ne se sont pas contentés de hausser les épaules, mais ont bien voulu essayer d'appliquer une thérapeutique sans danger qu'on leur assurait bénéfique, et qu'on ne leur avait pas enseignée à la Faculté, me jugez-vous toujours sévèrement ?

Comprenez-vous pourquoi je me suis élevée, moi, pauvre femme sans diplômes, devant des savants couverts de décorations et d'honneurs, pour leur dire :

Vous n'avez pas le droit de priver d'espoir des enfants ou des hommes, même s'il n'y a qu'une chance de les sauver !

Et, à toute cette foule, sujette à la maladie, et qui ne sait pas ce que je sais, qui n'a pas vu ce que j'ai vu, je crie, avec tout mon cœur de mère française :

La poliomyélite est vaincue !

*Il vous suffit de le savoir,
de savoir ce qu'il faut faire,
et de vouloir guérir !*

G. NEVEU.

Un livre à lire et à faire lire :

PIERRE DELBET

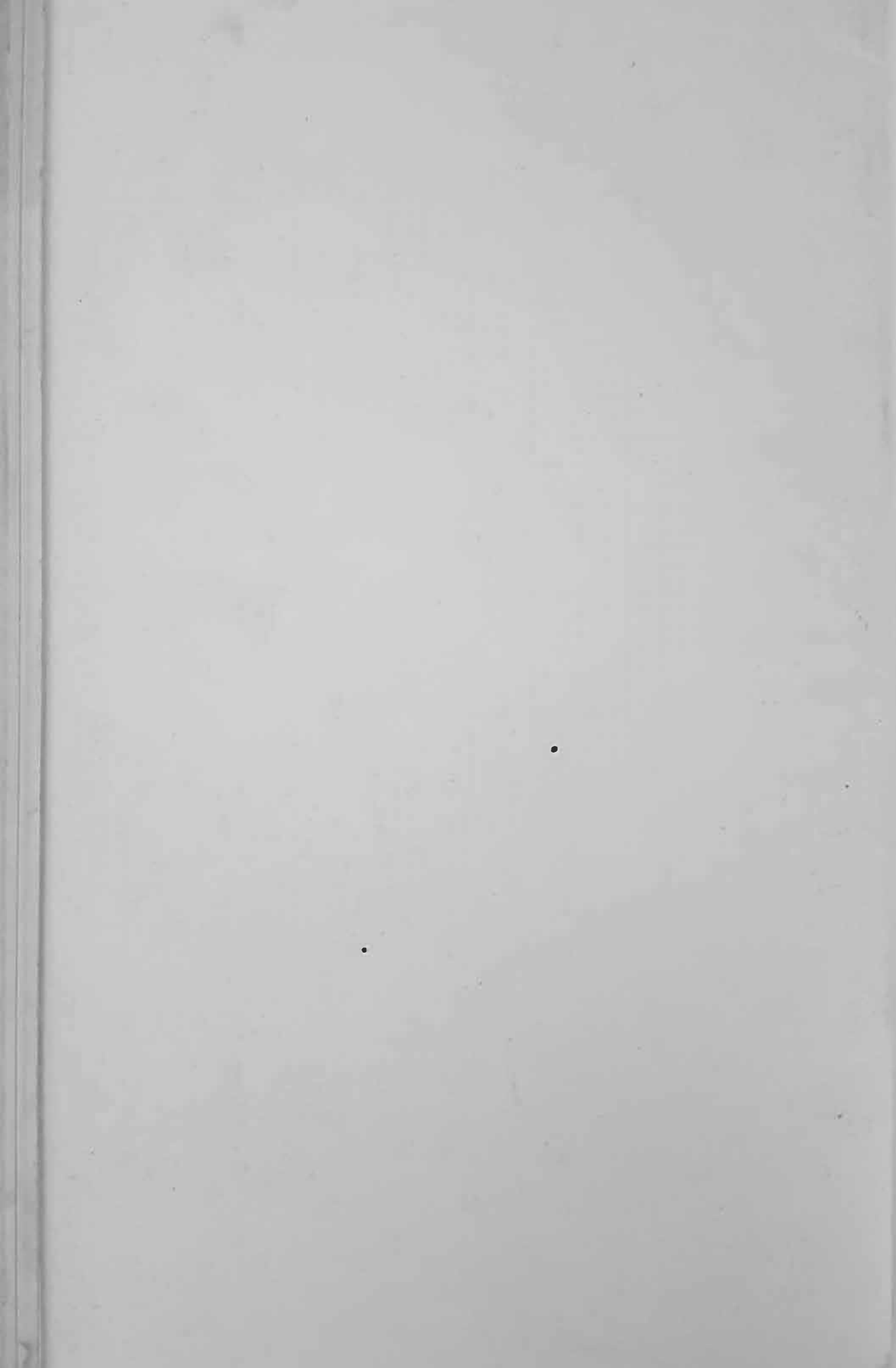
**POLITIQUE PRÉVENTIVE
DU CANCER**

Édité par « **La Vie Claire** »

43, rue de Romainville, MONTREUIL (Seine)

Envoi Franco contre **36 F.**





DOCTEUR A. NEVEU

**TRAITEMENT CYTOPHYLACTIQUE
DES
MALADIES INFECTIEUSES
PAR LE
CHLORURE DE MAGNÉSIUM**

LA POLIOMYÉLITE



1957

LIBRAIRIE LE FRANÇOIS
91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 91
PARIS

AVANT-PROPOS

En 1915, Pierre Delbet étudiait l'action sur les cellules de diverses solutions employées pour le lavage et le pansement des plaies et cherchait s'il n'existait pas quelque substance capable d'exalter leur vitalité.

Le rôle capital des globules blancs dans la lutte contre l'infection ayant été établi par Metchnikoff, il prit ces cellules pour test dans ses recherches, et il eut la chance de constater assez vite qu'une solution de chlorure de magnésium à un certain taux augmente, dans une notable proportion, leur puissance phagocytaire, l'augmentation portant sur le nombre des polynucléaires qui phagocytent et sur la puissance phagocytaire de chacun d'eux.

« Cette méthode qui a pour but d'exalter la vitalité des cellules, nous dit Pierre Delbet, je l'ai appelée cytophyllactique. Le mot cytophyllaxie veut dire protection des cellules ».

* * *

Par une série d'expériences, Pierre Delbet élargit, ensuite, le rôle de la cytophyllaxie et, de méthode de pansements, elle devint une méthode générale qui augmente la résistance de l'organisme, non seulement contre l'infection des plaies, mais encore contre l'avitaminose, contre l'anaphylaxie, contre le dépérissement sénile et contre la cancérisation.

* * *

Il m'advint, fortuitement, d'apporter une importante contribution à la méthode cytophyllactique du professeur Pierre Delbet.

En 1932, je fis prendre du chlorure de magnésium à une petite malade, Ghislaine L..., atteinte d'angine suspecte, dans le but d'atténuer les troubles anaphylactiques du sérum que je pensai devoir lui injecter, en attendant l'analyse de son prélèvement amygdalien.

Je fus surpris, le lendemain matin, de constater la guérison totale de Ghislaine avant que le résultat de cette analyse — qui était positive pour le bacille de Loeffler — me fut communiqué par le laboratoire. Cette première guérison de la diphtérie par le chlorure de magnésium a été le point de départ de mes recherches sur le traitement cytophyllactique des maladies infectieuses, en général.

* * *

Le lecteur trouvera, dans les observations suivantes, la relation des résultats inespérés qui ont été obtenus par cette nouvelle méthode thérapeutique, tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

LA POLIOMYÉLITE

Il n'existe pas, à proprement parler, de traitement efficace, actuellement connu, de la poliomyélite. Toutes les méthodes thérapeutiques qui ont été essayées n'ont donné, jusqu'ici, aucun résultat satisfaisant. Il faut bien se rendre à l'évidence.

La poliomyélite reste, à juste titre, une maladie redoutable, entre toutes, contre laquelle nos moyens de défense se bornent à des mesures d'hygiène préventives.

*
* *

Moyens précaires.

Les mesures d'isolement ne peuvent pas toujours être prises à temps.

La fréquence des formes frustes, abortives, non paralytiques est, en effet, la règle dans toute épidémie de poliomyélite et ces formes atténuées, qui passent inaperçues, sont évidemment extrêmement dangereuses.

Par exemple, dans une famille, un petit malade souffre d'une angine ou d'une rhinopharyngite et guérit, après quelques jours de fièvre, mais contamine son frère ou sa sœur qui meurt, quelque temps après, de poliomyélite confirmée.

*
* *

En temps d'épidémie, l'observation attentive d'un sujet, atteint d'angine rouge, permet de prévoir la poliomyélite si le médecin tient compte, dans son examen, de la *raideur douloureuse nucale* et de la *céphalée très pénible* du malade qui se sent la tête prise, serrée comme dans un étai.

Dans toute supposition possible, la ponction lombaire peut fixer le diagnostic : la présence d'une leucocytose dans le liquide céphalo-rachidien constitue un signe à peu près certain de la maladie.

*
* *

Ainsi, en règle générale, c'est par l'angine, l'angine rouge, que débute la poliomyélite.

Il faut, donc, se méfier de cette angine qui s'accompagne de *raideur douloureuse de la nuque* et qui risque de condamner le malade

à la mort dans l'asphyxie ou à la survie dans la paralysie motrice définitive.

Et, surtout, il faudrait savoir qu'il existe un traitement très simple, un traitement peu coûteux, le traitement par le chlorure de magnésium, qui, appliqué à temps, c'est-à-dire *au moment de l'angine et de la raideur de la nuque* ou, au plus tard, *à l'apparition de la première paralysie*, mettrait le sujet atteint hors de danger, en quarante-huit heures, et le guérirait, ensuite, totalement.

* * *

J'ai eu l'occasion de traiter, dans ma clientèle, plusieurs cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium, méthode cytophyractique qui m'avait déjà donné des résultats positifs, extrêmement intéressants, dans des affections virales chez les animaux, principalement dans la forme nerveuse de la *maladie de Carré*, ou maladie du jeune âge du chien, à virus neurotropes très voisins de ceux de la poliomyélite humaine.

Je transcrirai, ici, sept observations de poliomyélite antérieure aiguë guérie totalement par le chlorure de magnésium.

* * *

Il y eut deux cas de *poliomyélite*, dans la commune de Breuil-Magné, pendant l'épidémie de 1943.

Le premier concernait une jeune fille, Jeanne P..., âgée de dix-sept ans, que le docteur B... fit admettre, d'urgence, à l'hôpital de Rochefort-sur-Mer, où elle fut traitée par le sérum de Pettit et par le sérum de convalescent.

Elle sortit de l'hôpital, après de multiples séances de massage et d'électricité, avec une paralysie définitive du pied gauche et une atrophie de la jambe gauche.

Ce cas ne devait pas rester isolé dans la commune ; il fut suivi d'un autre, six semaines plus tard. J'eus la bonne fortune d'être consulté pour ce dernier.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le dimanche 26 septembre 1943, dans la matinée, Jean-Claude B..., âgé de quatre ans, débute brusquement dans la maladie. Cet enfant ne pouvait pas s'appuyer sur sa jambe gauche et pleurait. A midi, il refuse de prendre sa nourriture.

Son grand-père, M. F..., qui connaît l'histoire de la petite voisine, Jeanne P..., en traitement à l'hôpital pour poliomyélite, est très inquiet et vient me demander s'il y a lieu de faire hospitaliser également son petit-fils. Je le rassurai.

Je préparai la solution suivante :

Chlorure de magnésium desséché	5 g
Eau commune q. s. p.	250 cm ³

dont l'enfant prit une première dose de 80 cm³ à 13 heures.

Je le visite à 16 heures. La température rectale est à 39,5 °C, la paralysie de la jambe gauche est complète. Je fis prendre au petit malade une deuxième dose de 80 cm³, puis je recommandai de lui faire prendre le reste de la solution trois heures plus tard, c'est-à-dire à 19 heures.

Le lendemain matin, la fièvre et la paralysie avaient disparu. Tout était rentré dans l'ordre. Jean-Claude était guéri.

*
* *

Je n'avais pas traité d'autre cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium lorsque je fis ma communication sur la cytophylaxie aux Journées thérapeutiques de Paris, en octobre 1947. Voici en quels termes j'en donnai connaissance :

« Poliomyélite.

« Je n'ai traité qu'un seul cas de poliomyélite, pendant l'épidémie de 1943, mais il est net. Il s'agissait d'un enfant de quatre ans qui était paralysé de la jambe gauche quand je lui fis commencer le traitement. Or, ce petit malade fut complètement et rapidement guéri par le chlorure de magnésium ».

*
* *

En 1949, une épidémie de poliomyélite se déclara dans le département de la Charente-Maritime. Les médecins furent avertis, par le directeur départemental de la Santé, d'avoir à prendre toutes dispositions utiles pour circonscrire cette épidémie.

Quelques cas furent signalés à Rochefort-sur-Mer. Je fus appelé pour l'un d'eux, auquel j'appliquai, pour la deuxième fois, le traitement cytophylactique par le chlorure de magnésium.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Yves A..., âgé de onze ans, après avoir souffert, quelque temps auparavant, de douleurs lombaires, est pris subitement, dans la matinée du jeudi 1^{er} septembre 1949, de céphalée frontale et temporale et de douleurs pénibles de la nuque et du dos. Il souffre d'une angine rouge; il avale difficilement sa salive. Sa face est vultueuse, ses yeux sont brillants et larmoyants. Il ne peut pas se tenir debout. Il dit qu'il ne sent plus ses jambes, qu'il a des jambes de laine. Il éprouve,

en outre, des douleurs dans les membres supérieurs. *Il ne supporte pas la lumière.* Kernig +. Température rectale : 39 °C.

Le diagnostic de *poliomyélite*, signalée dans la région et qui a déjà fait son apparition à Rochefort-sur-Mer, semble, en raison des signes précédents, ne laisser aucun doute.

Je repris, donc, pour ce petit malade, le traitement magnésien que j'avais appliqué avec succès, en 1943, à Jean-Claude B.... Comme pour ce dernier, l'effet thérapeutique fut rapide. Je préparai la solution suivante :

Chlorure de magnésium *desséché*..... 20 grammes
Eau commune q.s.p. 1 litre

A renouveler.

Le traitement fut commencé le *jeudi 1^{er} septembre* à 14 h 30 : 125 cm³ de la solution toutes les 6 heures.

Jeudi soir.

Température : 39,5 °C.

Vendredi 2 septembre.

Températures : matin, 37,9 °C; soir, 38,4 °C.

Tous les signes précédents sont en régression. Le petit malade a bien dormi la nuit dernière, et, au réveil, il a pu se tenir debout. Le soir, il réclamait de la nourriture.

Samedi 3 septembre.

Température : matin, 37,4 °C; soir, 37,6 °C.

Le malade dit qu'il a la tête lourde, mais son état reste nettement amélioré. Le traitement magnésien est espacé à raison de 125 cm³ de la solution toutes les huit heures.

Dimanche 4 septembre.

Le malade paraît définitivement guéri. Le Kernig est encore légèrement positif. Je fais continuer la solution de chlorure de magnésium à raison de 125 cm³ toutes les huit heures.

Températures : matin, 37,1 °C; soir, 37,7 °C.

Lundi 5 septembre.

Guérison confirmée par l'état satisfaisant du jeune malade.

Températures : matin, 37,2 °C; soir 37,8 °C.

Arrêt du traitement.

Mardi 6 septembre.

Températures : matin, 37 °C; soir, 37,4 °C.

TROISIÈME OBSERVATION.

Mme B... Marcelle, âgée de quarante-sept ans, employée à mon service, après quatre à cinq jours de malaises, de lassitude, de cour-

bature, a eu froid, le dimanche 14 décembre 1952, en lavant son linge dehors, sans abri.

Elle ne se rend pas à son travail le lendemain, lundi matin, 15 décembre. Elle vient m'avertir, à 14 heures, qu'elle a passé une très mauvaise nuit.

Elle a la face rouge, vultueuse, les yeux brillants. Elle sent qu'elle a de la fièvre : la température n'a pas été prise.

Estimant qu'il s'agit d'un état grippal, je la renvoie chez elle, lui dis de s'aliter et de prendre 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium dans la soirée et le lendemain matin, mardi, 125 cm³ au réveil, 125 cm³ à midi et 125 cm³ dans la soirée.

Son mari vient me rendre compte, mercredi, dans l'après-midi, des faits suivants :

« Dans la nuit du lundi au mardi, la malade, dit-il, fut complètement paralysée du membre inférieur droit et de la région lombaire droite, paralysie qui débuta à la cuisse, s'étendit à la région lombaire, puis à la jambe droite.

« La malade ne pouvait ni s'asseoir, ni se tourner dans son lit, ni se lever. Il fallait la soutenir sous les aisselles pour la mettre sur le seau.

« Le membre paralysé était douloureux. J'essayai des massages avec de l'huile camphrée, mais ces massages ne furent pas supportés. Je continuai donc, dans la journée du mardi, le traitement que vous aviez prescrit : 125 cm³ de la solution le matin, 125 cm³ à midi et 125 cm³ le soir, et je lui donnai encore 125 cm³ le lendemain matin, mercredi. *Il me semble que la malade n'est plus paralysée, mais elle ne peut pas se lever* ».

Je me rendis chez elle à 16 heures.

En effet, sous l'influence des cinq doses du traitement magnésien (12,5 g de chlorure de magnésium desséché), la paralysie du membre inférieur droit est en régression. La cuisse et la jambe droites sont encore lourdes : la malade élève plus difficilement le membre inférieur droit que le gauche au-dessus du plan du lit. La région lombaire droite reste paralysée : la malade ne peut pas s'asseoir dans son lit. Mais, si on la lève, elle peut rester debout, c'est-à-dire s'appuyer sur sa jambe droite.

Nouveau traitement, mercredi 17 décembre.

125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium à 16 heures, 125 cm³ à 18 heures, puis 125 cm³ toutes les six heures.

Le lendemain soir, *jeudi 18 décembre*, la malade peut s'asseoir dans son lit. Elle peut élever, au même niveau, les deux membres inférieurs au-dessus du plan du lit. Cependant, la cuisse droite, point de départ de la paralysie, reste faible.

Je fais prendre à la malade de 125 cm³ de la solution à 18 heures et 125 cm³ à minuit, puis 125 cm³ matin et soir, pendant cinq jours.

Mardi 23 décembre.

La malade dit qu'elle est fatiguée, qu'elle ne peut pas rester longtemps debout, qu'elle sent sa cuisse droite plus faible que l'autre. Je lui fais prendre 125 cm³ de la solution matin, midi et soir, pendant deux jours.

Ce dernier traitement donna toute satisfaction. La malade reprit son service le vendredi 26 décembre.

Je lui fis, cependant, continuer le traitement magnésien à raison de deux doses de 125 cm³ par jour de la solution de chlorure de magnésium, car la malade se plaignit encore, pendant quelque temps, d'une gêne dans le membre inférieur droit, après la fatigue de la journée, de sa « patte folle », disait-elle. Cette gêne disparut, peu à peu, dans les jours suivants.

* * *

L'observation suivante que je sou mets à l'attention du lecteur est extrêmement intéressante, on pourrait dire même qu'elle est passionnante, car, sans l'intervention immédiate du traitement cytophy-lactique par le chlorure de magnésium, l'histoire du jeune malade aurait pu rapidement tourner au drame.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Fernand V..., âgé de treize ans, prend un bain de mer le *dimanche 14 août 1955*. Il reste un quart d'heure dans l'eau. En sortant du bain, il a froid et ressent un frisson.

Lundi 15 août. Il se plaint de la tête, reste couché.

Température : soir, 40 °C.

Un médecin, appelé, prescrit des comprimés de cryogénine tétrasulfamidée.

Mardi 16 août.

Température : matin, 38,8 °C.

L'état de l'enfant s'aggrave dans la soirée. Il ne supporte pas les comprimés prescrits, il vomit. La céphalée devient très pénible et le malade commence à souffrir de la nuque et du dos. *Il ne supporte plus la lumière*. « La lumière me tire les yeux » dit-il.

Température : 40,4 °C.

Le médecin, rappelé, dit à la mère : « Je crains une poliomyélite ». Il reviendra jeudi matin, si on le fait appeler.

Mercredi 17 août.

Température : matin, 38,5 °C.

L'enfant n'est pas mieux. La nuit précédente a été très mauvaise et, ce matin, la céphalée et les douleurs de la nuque et du dos sont devenues intolérables. L'enfant est très agité. Il crie. Sa mère, littéralement affolée, le croit perdu.

A ce moment, on lui apporte un journal qui vient justement de publier un reportage sur le traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, traitement que j'étudie depuis 1937, chez le chien et chez l'homme, et dont je commence à avoir une assez bonne expérience.

La pauvre maman accourt chez moi. Elle arrive essoufflée. Elle me supplie de venir voir son enfant, de le guérir. Elle est très excitée. Elle paiera, dit-elle, ce qu'il faudra. « Je viens de lire, continue-t-elle, que vous guérissez la poliomyélite, venez guérir mon petit. »

Je la fais entrer dans mon cabinet de consultation. Je la fais asseoir. Elle se calme. Je la questionne. Elle me relate les faits précédents.

Il s'agit, évidemment, d'un cas très grave de poliomyélite à marche rapide, *mais il est de début récent*, ce qui me permet de dire à cette maman que son petit sera hors de danger en quarante-huit heures.

Je lui dis de m'attendre. Elle attend avec confiance.

Je lui prépare la solution suivante :

Chlorure de magnésium *desséché*..... 20 grammes
Eau commune q.s.p. 1 litre

A renouveler, dont le malade prendra 125 cm³ toutes les six heures.

Le traitement est commencé à midi.

Dans la soirée, très légère amélioration.

Température : 39,6 °C.

Le lendemain matin, *jeudi 18 août*, les douleurs de la tête, de la nuque et du dos diminuent.

Températures : matin, 37,6 °C; soir, 38,8 °C.

Vendredi 19 août.

Températures : matin, 37,1 °C; soir, 37,8 °C.

L'enfant se croit guéri, se lève et va s'amuser, l'après-midi, dans le jardin.

Samedi 20 août.

Il ne prend plus que deux doses de la solution dans la journée. Le soir, il se plaint de la tête.

Température : 38,2 °C.

Ce léger retour de la température et du mal à la tête, dont se plaint le petit malade, est-il dû à son équipée d'hier après-midi ou à tout autre motif? Peu importe.

Le médecin traitant, rappelé, est mis au courant du traitement que j'ai conseillé. Il prescrit des comprimés pour calmer les douleurs de tête et, sans hésiter, conseille de continuer le chlorure de magnésium.

Dimanche 21 août.

L'enfant prend trois doses de la solution de chlorure de magnésium dans la journée.

Températures : matin, 38,6 °C; soir, 38 °C.

Le *lundi 22 août*, tout rentre dans l'ordre. Suppression du traitement magnésien.

Températures : matin, 37,2; soir 37 °C.

L'enfant est définitivement guéri.

J'ai vu cet enfant le *mercredi 7 septembre*, en bon état, mais il a beaucoup maigri, me dit sa mère, et grandi pendant sa maladie.

Les premières doses prescrites — 125 cm³ de la solution toutes les six heures — ont causé un léger dérangement intestinal. Elles ont été réduites à 100 cm³, puis elles ont été remontées à 125 cm³. Le malade les a, alors, parfaitement supportées.

* *
* *

La maman venait, tous les jours, me rendre compte de l'état du petit malade.

Quand elle comprit, le *vendredi matin 19 août*, que son petit Fernand était hors de danger, et qu'elle le vit s'amuser, l'après-midi, dans le jardin, cette femme, qui avait passé, en quarante-huit heures, de la plus affreuse angoisse à la joie la plus grande, fut prise d'un délire bruyant qu'elle vint me manifester à ma consultation.

La méthode cytophyllactique du professeur Pierre Delbet par le chlorure de magnésium, dont j'ai fait l'application au traitement des maladies infectieuses, avec des résultats inespérés, venait de sauver le petit Fernand.

CINQUIÈME OBSERVATION.

En rentrant de l'école, le *samedi soir, 17 décembre 1955*, Bernard L..., âgé de neuf ans, souffre de la tête et se plaint d'une grande lassitude.

Dimanche 18 décembre.

L'enfant avale difficilement sa salive. Sa gorge est rouge.

Températures : matin, 39,5 °C; soir, 40,2 °C.

Lundi 19 décembre.

La céphalée persiste. La nuque devient raide et douloureuse.

Températures : matin, 37,8 °C; soir, 38,5 °C.

Mardi 20 décembre.

Températures : matin, 39,5 °C ; soir, 40,1 °C:

L'enfant ne supporte plus la lumière.

Le membre inférieur droit se paralyse dans la soirée.

Le petit malade se plaint toujours de la tête et de la nuque.

Le docteur R..., appelé, dit que cet enfant est atteint de paralysie infantile et prescrit Sanclomycine.

Mercredi 21 décembre.

Température : matin, 37 °C.

Le bras droit se paralyse dans la matinée.

Le père de l'enfant me consulte, à 14 heures, par l'intermédiaire d'un de mes amis qui, lui-même, a perdu, autrefois, un enfant de poliomyélite et qui sait, par cette cruelle expérience, la gravité des premiers signes de la maladie présentés par le petit Bernard.

Le diagnostic est clair. Le petit Bernard est réellement atteint de poliomyélite, d'après les signes classiques suivants : céphalée, angine rouge, raideur douloureuse de la nuque, photophobie et début de paralysie des membres inférieur et supérieur droits.

Je prescris 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium desséché à 20 g pour 1 000, à faire prendre le plus tôt possible, puis 125 cm³ à 18 heures, puis 125 cm³ toutes les six heures.

Température : soir, 37,7 °C.

Jeudi 22 décembre.

Température : matin, 36,9 °C.

Le père de l'enfant revient, à 17 heures, à ma consultation avec les renseignements suivants :

Le petit malade a très bien supporté les doses prescrites de la solution de chlorure de magnésium.

Dans la matinée, l'enfant a demandé à manger et à se lever.

La nuque s'est déraidie. *Les paralysies de la jambe et du bras sont en régression.*

L'enfant, levé, a pu marcher seul et se servir de son bras droit.

Il persiste, cependant, quelques fourmillements dans les doigts du pied de la jambe droite.

Température : soir, 37 °C.

Vendredi 23 décembre.

Les fourmillements dans les doigts du pied de la jambe droite persistent dans la matinée et cessent dans la soirée.

Je fais continuer le traitement magnésien à raison de 125 cm³ de la solution, toutes les huit heures.

Températures : matin, 36,8 °C; soir, 36,9 °C.

Dimanche 25 décembre.

Je visite le petit Bernard dans la matinée. Il est levé. Il s'amuse avec ses jouets de Noël.

Il ne présente plus aucun autre signe de la terrible maladie qu'un amaigrissement assez marqué.

Je lui fais continuer le traitement magnésien à raison de 125 cm³ de la solution, matin et soir, et je conseille de lui donner du jus de viande.

Dans la soirée, le petit Bernard, qui est resté trop longtemps debout, se plaint d'une légère douleur localisée à la cuisse droite. La température remonte à 38 °C.

Lundi 26 décembre.

Les parents font prendre à l'enfant trois doses de 125 cm³ de la solution, dans la journée, et le laissent au lit.

La température se maintient, dans la matinée, à 38 °C et descend à 37,5 °C, dans la soirée. La douleur de la cuisse a disparu.

Le lendemain, *mardi 27 décembre*, le petit Bernard est définitivement guéri, *indemne de toute paralysie*, mais il reste très amaigri.

Je recommande de lui donner une bonne nourriture et de lui continuer le jus de viande, pendant quelque temps.

*
* *

Je ferai remarquer que la première dose de chlorure de magnésium a été administrée au petit Bernard avec environ vingt heures de retard, après le début de la paralysie du membre inférieur droit, ce qui pouvait compromettre le succès de sa guérison rapide et totale.

Il n'en a rien été. Cependant, le cas ne serait pas général et je ne manquerai pas de rappeler, de spécifier, dans la posologie et la discussion du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, la condition expresse d'instituer ce traitement, au plus tard, à l'apparition de la première paralysie.

DEUX CAS TRÈS GRAVES DE POLIOMYÉLITE GUÉRIS RAPIDEMENT PAR LE CHLORURE DE MAGNÉSIUM

SIXIÈME OBSERVATION.

Après plusieurs jours de malaises généraux, de lassitude et d'élévation de sa température, Françoise B..., âgée de treize ans et demi, se plaint de la tête le *lundi soir, 16 avril 1956*.

Température : 40 °C. Mauvaise nuit.

Mardi 17 avril.

Température : matin, 40,2 °C. *Angine rouge.*

Raideur douloureuse de la nuque.

Françoise est examinée par deux médecins, appelés en consultation, qui réservent leur diagnostic, mais font entendre aux parents que leur enfant est dans un état assez grave.

Au reste, de nouveaux signes dangereux devaient se montrer un peu plus tard. En effet, dans l'après-midi, apparaît la *raideur de la colonne vertébrale dorsale*, raideur qui devint, bientôt, très douloureuse. D'autre part, la malade *ne supporte plus la lumière* et la température s'élève à 40,6 °C. Les deux membres inférieurs sont agités par un tremblement nerveux incessant.

Le père de Françoise, très inquiet, se rend à ma consultation vers 17 heures. Il me relate les faits précédents.

Tenant compte des deux nouveaux signes qui sont apparus dans l'après-midi (raideur très douloureuse de la colonne vertébrale dorsale et photophobie), je pensai à une atteinte de poliomyélite et, même, à une atteinte grave, en raison de la température élevée (40,2 °C le matin, 40,6 °C l'après-midi). Je proposai le traitement suivant qui fut accepté : 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures.

L'effet thérapeutique du chlorure de magnésium fut rapide, car, dès le lendemain, *mercredi 18 avril*, Françoise ne donnait plus d'inquiétude à ses parents : la fièvre était tombée, la douleur dorsale s'était atténuée, le tremblement des membres inférieurs avait disparu. Cependant, la nuque restait raide et douloureuse.

Jeudi 19 avril.

La nuque est plus souple.

Vendredi 20 avril.

L'amélioration continue.

Samedi 21 avril.

Tout semble être rentré dans l'ordre.

Les parents de Françoise cessent le traitement magnésien, un peu trop tôt.

Vendredi 18 mai.

Françoise vient à ma consultation avec ses parents.

Elle a maigri de deux kilogrammes. Elle se plaint de douleurs et de faiblesse dans les jambes et dans les genoux.

Je conseille le repos au lit, la suralimentation, le jus de viande tous les jours et la reprise du traitement magnésien de la façon suivante : 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les huit heures, pendant dix jours.

Je revois Françoise le *jeudi 31 mai* en bon état.

Par la suite, s'est constituée une paralysie de l'extenseur du gros orteil gauche, que la petite malade ne peut pas élever au-dessus du plan horizontal.

Séquelle minime de poliomyélite.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Yvette R..., âgée de vingt ans, souffre de la tête, le *mercredi soir, 23 mai 1956.*

Température : 37,5 °C.

Elle prend deux comprimés d'aspro et se couche sans souper.

Mauvaise nuit. Elle prend, dans la nuit, deux autres comprimés. La céphalée persiste. « C'était, disait-elle, comme si on serrait les tempes et le derrière de la tête dans un étou ». »

Jeudi 24 mai.

A 5 heures 30 du matin, elle vomit son déjeuner de la veille.

Température : 39 °C.

La nuque et la colonne vertébrale dorsale deviennent raides et douloureuses.

Le docteur R..., médecin de la famille, se rend auprès de la malade, à 9 heures 30, et dit que, si ces signes avaient été précédés d'une angine, le diagnostic de poliomyélite serait évident. Il prescrit des suppositoires d'optalidon.

Ces suppositoires calmèrent un peu la douleur de tête, mais n'eurent aucun effet sur la douleur nucale et dorsale qui devint intolérable dans l'après-midi.

« La douleur que je ressentais dans la nuque et surtout dans le dos, le long de la colonne vertébrale, dit Yvette, était atroce. Je

me tournais et me retournais sans cesse dans mon lit, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, la tête renversée en arrière, cherchant, sans pouvoir la trouver, une position pour me soulager tant soit peu ».

Yvette gémissait. Elle disait que l'horrible mal qui descendait dans sa colonne vertébrale la laisserait paralysée comme tant d'autres et qu'elle se détruirait plutôt que de rester infirme toute sa vie. Ses parents étaient très inquiets.

Comme leur médecin de famille avait parlé de poliomyélite, ils se décidèrent à venir me demander conseil. Ils se présentèrent à ma consultation à 17 heures.

Évidemment, je pensai, comme mon confrère, que le signe de l'angine manquait pour établir, indiscutablement, le diagnostic de poliomyélite.

Mais on sait que la poliomyélite est souvent capricieuse dans son début et son évolution, avant que le sujet atteint en arrive à la paralysie qui tranche la question.

Je retins, toutefois, ces deux signes importants de la poliomyélite : la raideur douloureuse de la nuque et du dos, d'ailleurs très péniblement supportée par la malade. Je conseillai de lui faire prendre, le plus tôt possible, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures.

Ce traitement fut commencé à 18 heures, le *jeudi 24 mai*.

Écoutons, maintenant, Yvette décrire les phases de sa guérison :

« J'avais pris, dit-elle, le premier verre de la solution à 18 heures. Dans l'heure suivante, je sentis que l'atroce douleur de mon dos et de ma nuque s'atténuait peu à peu. Je trouvai, dans mon lit, une position supportable et je finis par m'endormir. On me réveilla à minuit (je dormais paisiblement), pour me faire prendre le deuxième verre.

« Je me réveillai le lendemain matin, *vendredi*, à 6 heures. Ma température était à 37,5 °C. La douleur de mon dos et de ma nuque était très atténuée.

« Je pris mon troisième verre et ainsi de suite, toutes les six heures.

« Le *samedi* matin, ma température était à 36,8 °C. La douleur de mon dos et de ma nuque persistait encore légèrement.

« Le *dimanche 27 mai*, ne me ressentant plus de rien, je me suis levée ».

La malade a pris 125 cm³ de la solution, toutes les six heures, jusqu'au *dimanche soir, 27 mai*.

A partir du *lundi, 28 mai*, elle a pris 125 cm³ de la solution, toutes les huit heures, jusqu'au *lundi soir, 4 juin*.

Ces doses n'ont provoqué aucun dérangement intestinal.

Yvette se présente à ma consultation, le *mardi 5 juin*, complètement guérie.

* *
* *

Les sept observations suivantes, concernant des malades paralysés, dont le *diagnostic de poliomyélite a été fait dans un centre hospitalier* ou a été décelé (obs. 14), à domicile, par une *analyse du liquide céphalo-rachidien*, vont montrer que le chlorure de magnésium, appliqué à retardement, possède encore une action thérapeutique très intéressante dans le traitement des séquelles de poliomyélite n'excédant pas un mois, sauf l'une d'elles, Mariette B..., traitée avec quatre mois de retard.

HUITIÈME OBSERVATION.

Brigitte M..., née le 11 août 1949, demeurant à Fère-Champenoise, atteinte de la terrible maladie le 25 juillet 1952, est admise, le 28 juillet, à l'hôpital de la Maison-Blanche, à Reims. Elle revient chez ses parents le 21 août, *paralysée des deux jambes*.

C'est à partir de cette date, écrit son père, que nous avons commencé le traitement par le chlorure de magnésium (avec vingt-cinq jours de retard), en attendant son départ pour le centre de rééducation à l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches, le 5 septembre 1952.

Pendant cette quinzaine, du 21 août au 5 septembre, les résultats ont été les plus frappants.

En effet, notre enfant recouvrait la mobilité de sa jambe droite et partiellement de sa jambe gauche.

Nous nous sommes présentés à Garches, le 5 septembre 1952, à la visite d'entrée de l'hôpital. L'enfant fut examinée par le professeur G... qui nous a conseillé de faire sa rééducation à domicile, qu'il jugeait inutile de la garder, alors que les autres petits de Fère-Champenoise, atteints de poliomyélite en même temps que Brigitte, présentaient des séquelles beaucoup plus graves, et étaient hospitalisés.

A partir du 16 septembre 1952, nous avons commencé les séances de massages et mécanothérapie, trois fois par semaine.

Le 20 septembre 1952, Brigitte faisait quelques pas, seule.

Cette rééducation tri-hebdomadaire se poursuivit jusqu'au 1^{er} décembre 1952.

Depuis cette date, la rééducation s'effectue quotidiennement.

L'enfant a fait des progrès constants : elle marche convenablement (pas encore d'une façon parfaite), il y a encore une légère raideur au cou-de-pied gauche et un léger amaigrissement des muscles de la jambe gauche (jumeaux).

Brigitte a été traitée par le chlorure de magnésium, pendant un mois et demi environ, dès sa sortie de l'hôpital de Reims ».

NEUVIÈME OBSERVATION.

T... Rémy, vingt-sept ans, cultivateur.

Après quelques jours de malaises, de céphalée et de douleurs lombaires, le malade eut, le vendredi 17 octobre 1952, une élévation de température de 38,9 °C.

Il se plaignait de la tête, de la nuque et de la région lombaire.

Le dimanche suivant, à la chute de la température, il fut paralysé des deux membres inférieurs et du bras droit.

Il entre à l'hôpital de Niort le lundi 20 octobre, où il fut traité, pendant huit jours, par des piqûres, des bains salés et par l'électricité.

Il fut, ensuite, hospitalisé à Saintes pour le rapprocher de sa famille, pendant trois semaines, où le même traitement lui fut continué, sans aucun résultat appréciable.

Il fut, alors, rendu à sa famille.

Je suis consulté le 19 novembre 1952. Le malade a les deux membres inférieurs et le bras droit à peu près complètement paralysés.

Il ne peut ni se lever, ni se tenir debout, ni se servir de son bras.

Je fais commencer le traitement magnésien : 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures. Ces doses ont été quelquefois diminuées, en raison du dérangement intestinal causé par le sel magnésien.

Après avoir absorbé dix litres de la solution, le malade obtient une amélioration très nette de son état. Il peut s'aider de son bras qui était paralysé. Les membres inférieurs sont en progrès.

Le malade prend, alors, 125 cm³ de la solution trois fois par jour.

9 février 1953.

Progrès très sensibles. Le malade peut beaucoup mieux s'aider de son bras droit. Il peut se raser. On peut le faire marcher en le soutenant sous les aisselles. Le traitement magnésien est continué à raison de 125 cm³ de la solution, matin et soir.

18 mars 1953.

L'amélioration continue. Le malade, maintenant, marche seul avec des béquilles. Il avait maigri de 12 kilogrammes pendant sa maladie. Il a repris 9 kilogrammes par le traitement magnésien.

Même traitement : 125 cm³ de la solution, matin et soir.

24 juin 1953.

Pendant ces trois derniers mois, les progrès ont été plus lents.

Cependant, le malade a encore repris 5 kilogrammes, soit 14 kilogrammes, au total, par le traitement magnésien. Il marche toujours avec ses béquilles, mais avec plus d'assurance.

Je lui conseille de continuer le même traitement : 125 cm³ de la solution, matin et soir.

On voit que les progrès obtenus par le chlorure de magnésium dans les quatre premiers mois du traitement (malade traité avec un mois de retard), n'ont pas été beaucoup dépassés.

Toutefois, l'amélioration *très importante*, obtenue pendant ces quatre premiers mois, de l'état de cet homme rendu, après un mois d'hospitalisation, presque complètement infirme à sa famille, montre bien l'action favorable du chlorure de magnésium dans le traitement de la poliomyélite.

J'ai revu ce malade le 12 septembre 1955.

Les progrès ont continué très lentement. Le malade a laissé ses béquilles. Il marche avec une canne, sans trop de difficulté.

DIXIÈME OBSERVATION.

Mariette B..., âgée de dix-neuf ans, se présente à ma consultation, le 27 septembre 1954, pour séquelles de poliomyélite du membre inférieur gauche.

La cuisse gauche est atrophiée de 3 cm; le mollet gauche, de 1,5 cm.

Le pied gauche est à peu près inerte : l'extrémité du pied traîne sur le sol pendant la marche.

La maladie a débuté, il y a quatre mois, par une angine rouge accompagnée de courbature, céphalée (la malade se sentait la tête serrée comme dans un étou) et de raideur douloureuse nucale et dorsale.

Mariette ne supportait pas la lumière.

Le médecin traitant craignait une méningite ou une poliomyélite.

Il la fit entrer à l'hôpital de Rochefort-sur-Mer, où le diagnostic de poliomyélite fut établi. Elle fut traitée par l'auroéomycine qu'elle a très mal supportée et qu'il a fallu cesser.

A la chute de la température, apparut la paralysie du membre inférieur gauche : la petite malade ne pouvait pas s'asseoir dans son lit, ni se coucher sur le côté gauche. Le pied gauche était tordu. La vessie paralysée fut vidée à la sonde pendant quatre jours.

Après plusieurs séances de rééducation et de massages électriques, Mariette a eu une amélioration de son quadriceps gauche qui s'est en partie reformé, mais qui reste encore atrophié et flasque.

Je fais prendre, à la jeune malade, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures, pendant huit jours ; puis, 125 cm³, toutes les huit heures, pendant quinze jours.

Mariette revient à ma consultation, le 20 octobre 1954, avec une amélioration très nette de son état.

Elle peut sauter « à cloche-pied » sur son pied paralysé, aller à bicyclette « en danseuse », ce qu'elle ne pouvait pas faire avant le traitement magnésien.

Je lui conseille de continuer, ainsi, le traitement.

Pendant un mois et demi, prendre, trois fois par jour, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium. Puis, pendant un autre mois et demi, 125 cm³ deux fois par jour.

Mariette se présente à ma consultation le 20 janvier 1955.

Elle est vraiment en grand progrès. L'atrophie de la cuisse gauche n'est plus que de 2 cm et le quadriceps est beaucoup plus ferme. La malade peut courir, en boitant légèrement, sauter sur son pied gauche qui était à peu près inerte, qu'elle ne pouvait pas « décoller » du sol, disait-elle, quand elle s'était présentée, la première fois, à ma consultation, le 27 septembre 1954.

Je lui conseille de continuer le traitement magnésien par une seule dose de 125 cm³ de la solution, tous les jours, le matin à jeun.

Le 28 avril 1955, Mariette vient me rendre compte de son état.

Les progrès qu'elle a obtenus, à la date du 20 janvier dernier, n'ont pas été dépassés.

Évidemment, on ne peut pas, dans un cas de poliomyélite *traité tardivement* (quatre mois après le début de la maladie), espérer un retour à l'état normal.

Cependant, les progrès très importants qui ont été assez rapidement obtenus, dans les quatre premiers mois du traitement, montrent bien l'efficacité de l'action du chlorure de magnésium dans le traitement de la poliomyélite.

ONZIÈME OBSERVATION.

Cette observation concerne l'enfant Marie-Madeleine M..., âgée de vingt-six mois, qui a été traitée, par le chlorure de magnésium, avec dix-sept jours de retard.

Forte fièvre le vendredi, 1^{er} octobre 1954, pendant deux jours. Le lundi, 4 octobre, la petite malade ne peut plus se tenir debout et ne remue plus son bras droit. Elle entre à l'hôpital de Niort, où l'on établit le diagnostic de *poliomyélite*.

Traitée par des comprimés et des piqûres, sans aucun résultat appréciable, l'enfant sort de l'hôpital, le 21 octobre, les deux membres inférieurs, le bras droit et l'épaule droite complètement paralysés. Le père de l'enfant vient, alors, me consulter.

Je conseille le traitement magnésien suivant :

Faire prendre, à l'enfant, 60 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures, pendant quatre jours ; puis 60 cm³, toutes les huit heures, pendant huit jours.

Le 2 novembre, le père m'écrit :

« Nous avons fait suivre à notre enfant le traitement que vous nous avez conseillé. Elle a remarqué tout doucement cinq ou six jours après et toujours en s'améliorant et, depuis, elle trotte comme avant. Quant au bras droit, la main et le poignet recommencent à marcher. Il n'y a que l'épaule qui reste paralysée. On conduit, tous les après-midi, l'enfant à l'hôpital pour des séances de rééducation du bras et de l'épaule.

Les infirmières n'en reviennent pas de voir que l'enfant se soit remise si vite à marcher ».

Le traitement magnésien a été continué, jusqu'au 15 décembre, à raison de 40 g de la solution, matin et soir.

Le père m'écrit alors :

« Mon enfant ayant repris son courant de vie normal, à part son épaule droite qui reste paralysée, j'ai arrêté le traitement.

« Vous pouvez mentionner que l'infirmière, qui s'occupe de son traitement par mécano-thérapie du bras et de l'épaule, n'a jamais vu revenir si vite des membres inférieurs paralysés après cette maladie (polio-myélite) ».

DOUZIÈME OBSERVATION.

Francis B..., quatre ans.

Mardi 9 août 1955. Début d'angine.

Mercredi 10 août. Faible élévation de température.

Jeudi 11 août. Amélioration.

Vendredi 12 août. Infection intestinale.

Température 38,5 °C.

Samedi 13 août. Infection intestinale persistante.

Température, 38,5 °C.

Nuit du samedi au dimanche. L'enfant est extrêmement agité.

Il se plaint de sa nuque et de sa colonne vertébrale.

Dimanche 14 août. Premiers signes de la paralysie du bras et de la jambe droites.

Lundi 15 août. Le petit malade est hospitalisé à Bordeaux.

Vendredi 19 août. Le petit malade sort de l'hôpital, complètement paralysé du bras et de la jambe droites.

Les parents me consultent le même jour, vendredi 19 août.

Traitement suivi.

Je fais commencer le traitement par le chlorure de magnésium, à 14 heures, le vendredi, 19 août (avec dix jours de retard).

Trois comprimés Delbiase, toutes les six heures, pendant huit jours, puis trois comprimés, toutes les huit heures, jusqu'au 15 septembre.

Le nombre de ces comprimés a été, assez souvent, diminué, suivant l'effet laxatif qu'ils ont causé.

Du 16 septembre au 27 septembre, cinq comprimés par jour trois comprimés le matin, deux le soir.

Arrêt du traitement jusqu'au 6 octobre.

Du 7 octobre au 10 novembre, un comprimé le matin et un comprimé le soir.

Second arrêt du traitement.

Du 30 novembre au 21 décembre : un comprimé matin et soir. Fin du traitement magnésien.

Les résultats du traitement sont les suivants :

Le 2 octobre 1955, le père de l'enfant m'écrit :

« Nous avons constaté beaucoup de progrès, l'enfant marche tout seul, mais en traînant la jambe, et, en ce qui concerne le bras droit, il le lève légèrement ».

Le 21 décembre 1955, le père de l'enfant me précise le résultat obtenu par le chlorure de magnésium, après quatre mois de traitement.

1° *Bras droit :*

Récupération fonctionnelle 100 %.

Force environ 60 à 75 %.

L'enfant se sert de son bras presque normalement.

2° *Membre inférieur droit :*

Récupération fonctionnelle 75 %.

Force 50 à 60 %.

L'enfant marche en jetant la jambe en dehors, en la raidissant.

3° *Mensuration du bras :*

0,5 cm de moins que le gauche.

Mensuration du membre inférieur. Mollet : 0,5 cm ; cuisse : 3 cm de moins que du côté gauche.

* * *

On ne peut pas nier l'action favorable du chlorure de magnésium sur l'état de cet enfant qui a été remis à sa famille, à sa sortie de l'hôpital, complètement paralysé du bras et de la jambe droites.

Je rappelle que cet enfant a été traité avec dix jours de retard.

TREIZIÈME OBSERVATION.

Je suis consulté, le *samedi 5 novembre 1955*, pour l'enfant Christophe G..., âgé de deux ans et demi, atteint de *poliomyélite*.

Le *mercredi 26 octobre*, l'enfant se plaignait d'une douleur dans les deux cuisses. Le lendemain matin, il s'en plaignait un peu moins, mais il ne pouvait ni marcher, ni se tenir debout.

Le médecin de famille, appelé, examine l'enfant et le fait conduire à l'hôpital de Niort pour complément d'examen.

2 novembre 1955. Réponse : Poliomyélite antérieure aiguë ayant atteint électivement les deux quadriceps, avec diminution de la force de ce groupe musculaire et abolition des deux réflexes tendineux rotuliens.

L'enfant a, également, une paralysie des abdominaux avec abolition des cutanés abdominaux et des crémasteriens.

Le pronostic est bon, car l'atteinte paralytique est localisée et incomplète.

Liquide céphalo-rachidien :

10 éléments par millimètre cube,
0,25 g d'albumine,
0,72 g de sucre.

Traitement.

Samedi 5 novembre 1955. Je fais prendre, au petit malade, 60 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures, pendant huit jours.

12 novembre. L'enfant est présenté à ma consultation.

Il a très bien supporté les 60 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures. Une seule fois, la dose a été réduite à 50 cm³ pour cause de dérangement intestinal.

Voici le résultat du traitement magnésien chez cet enfant traité avec un retard de dix jours.

On peut dire qu'il a eu une amélioration rapide, quasi spectaculaire, car le *lundi, 7 novembre*, il était déjà beaucoup mieux et le lendemain, *mardi, 8 novembre*, le petit malade pouvait se baisser, ramasser ses jouets à terre, marcher seul avec, toutefois, quelques hésitations, tandis que le *samedi, 5 novembre*, avant le traitement magnésien, il ne pouvait ni se baisser, ni ramasser ses jouets, ni faire seul quelques pas, sans qu'il fût soutenu par les deux mains.

Je conseille de continuer le traitement magnésien, à raison de 60 cm³ de la solution, matin et soir.

3 décembre.

Ce traitement a été fait pendant trois semaines. L'amélioration constatée le *mardi, 8 novembre*, se maintient et a été, même, dépassée. L'enfant marche seul, avec plus d'assurance, mais en se dandinant légèrement.

Je fais continuer le traitement magnésien : 60 cm³ de la solution, matin et soir, et je conseille de faire prendre du jus de viande à l'enfant.

Le 22 décembre, la mère du petit malade m'écrit :

« Je suis heureuse de pouvoir vous donner d'excellentes nouvelles de Christophe, qui a totalement perdu la légère claudication qu'il avait à notre dernière visite ».

* * *

Le petit Christophe n'était pas très sévèrement atteint, de qui lui a permis de guérir totalement.

Tel ne serait pas le cas d'un malade atteint d'une forme plus grave de poliomyélite, traité par le chlorure de magnésium avec le même retard de dix jours, malade qui resterait généralement porteur de séquelles durables, comme le petit Francis B... de l'observation précédente.

On remarquera, toutefois, dans l'observation du petit Christophe, l'effet rapide du chlorure de magnésium sur ses séquelles de poliomyélite.

QUATORZIÈME OBSERVATION.

Jean-Yves M..., vingt mois.

Angine le *jeudi 23 août 1956*. Un remplaçant du médecin de famille, absent, fait à l'enfant des injections de pénicilline, pendant trois jours.

Le *dimanche 26 août*, dans la soirée, l'enfant, paralysé du membre inférieur gauche, ne peut pas se tenir debout.

Le *lundi 27 août*, la température s'élève à 40 °C.

Le *mardi 28 août*, raideur généralisée, l'enfant a les yeux hagards.

Le *mercredi 29 août*, les parents inquiets demandent une consultation, à la suite de laquelle aucun diagnostic précis n'a été établi. Il ne s'agirait que d'une suite d'angine banale.

Traitement : Suppositoires à l'huile de foie de morue.

Le *dimanche 2 septembre*, la raideur généralisée a disparu, mais l'enfant reste paralysé du membre inférieur gauche.

Le *lundi 3 septembre*, le médecin de famille, qui vient de rentrer, examine le petit malade. Il conseille la vitamine B₁₂.

Le *vendredi 7 septembre*. Jean-Yves reste paralysé. Le médecin de famille, inquiet de cette paralysie persistante, rappelle le médecin consultant.

A la suite de cette deuxième consultation, une ponction lombaire est faite et le liquide céphalo-rachidien est envoyé au laboratoire.

Samedi 8 septembre. Réponse du laboratoire.

Liquide céphalo-rachidien.

Aspect : liquide clair.

Examen chimique.

Albumine	0,80 g	par litre,
Glucose.....	0,61 g	—
Chlorures	7,50 g	—

Examen cytologique.

16 éléments par millimètre cube.

L'enfant était donc atteint de *poliomyélite*.

Le médecin consultant, le docteur C..., à qui cette analyse a été communiquée, conseille l'hospitalisation. Les parents s'y refusent.

Mercredi 12 septembre.

Jean-Yves, complètement paralysé du membre inférieur gauche, incapable de se tenir debout, de marcher ou de s'asseoir, est présenté à ma consultation.

Je fais commencer le traitement magnésien à 17 heures (avec trois semaines de retard) : 60 cm³ de la solution de chlorure de magnésium à prendre toutes les six heures, pendant trois jours.

Cette dose a été abaissée, deux fois, à 50 cm³ en raison d'un léger dérangement intestinal.

Je revois l'enfant le *samedi 15 septembre*, dans la soirée.

Très bon résultat. L'enfant, soutenu par deux doigts de sa main gauche, se tient debout et peut faire quelques pas. Il peut arriver à s'asseoir et à se relever.

Je fais continuer le traitement magnésien, à raison de 60 cm³ de la solution toutes les huit heures.

Jeudi 20 septembre. Les progrès continuent.

L'enfant peut marcher seul, avec, cependant, quelques hésitations dues à une faiblesse persistante du membre inférieur gauche.

Je fais continuer le même traitement : 60 cm³ de la solution toutes les huit heures.

Jeudi 27 septembre.

Les 60 cm³ de la solution ont été abaissés, pendant les quatre derniers jours, à 50 cm³, en raison d'un dérangement intestinal persistant.

Jean-Yves est en grand progrès.

Il peut marcher sans qu'une personne soit auprès de lui pour le surveiller. Mais il jette, quelquefois, sa jambe gauche en dehors pendant la marche et la marche le fatigue assez vite.

Il peut s'asseoir, se baisser pour ramasser un objet à terre et se relever, mais avec quelques difficultés.

Je fais continuer le traitement magnésien à raison de 50 cm³ de la solution, toutes les huit heures.

Samedi 6 octobre.

Les progrès sont continuels. Jean-Yves marche de mieux en mieux. Mais il jette encore sa jambe gauche en dehors, quand il est fatigué. Il peut s'asseoir, se baisser et se relever beaucoup mieux que la dernière fois. Son état général est meilleur.

Je fais continuer le traitement magnésien à raison de 50 cm³ de la solution, toutes les huit heures.

Samedi 20 octobre.

Progrès continuels. Jean-Yves ramasse des objets à terre et se relève comme tous les enfants de son âge. Mais, quand il est fatigué, il marche en se dandinant et jette, quelquefois, sa jambe en dehors.

Je fais continuer le même traitement : 50 cm³ de la solution toutes les huit heures.

Samedi 17 novembre.

Jean-Yves paraît guéri. Il marche, court, ramasse des objets à terre, s'assoit et se relève sans que l'on puisse se douter qu'il ait été atteint de poliomyélite et paralysé, il y a deux mois.

Toutefois, la jambe gauche reste plus faible que la jambe droite.

Je fais continuer le traitement magnésien : 50 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, matin et soir, pendant quarante jours et je conseille de faire porter des chaussures orthopédiques.

Le 7 février 1957, je reçois la lettre suivante de la maman du petit Jean-Yves :

« Vous m'excuserez d'avoir tant attendu pour vous donner des nouvelles de mon fils Jean-Yves que vous avez si bien soigné et guéri de la polio. En ce moment, il se porte très bien et sa jambe gauche, qui était atteinte, reprend son rythme normal avec ses chaussures orthopédiques que vous avez conseillé de lui faire porter. Il marche comme auparavant, à part que sa jambe gauche est légèrement plus faible que la droite.

« N'empêche que, depuis deux mois, elle profite régulièrement et, en ce moment, la différence est pour ainsi dire insignifiante.

« Aussi, cher docteur, je vous suis infiniment reconnaissante d'avoir sauvé mon fils et c'est dommage que votre traitement ne soit pas plus connu, ce qui éviterait bien des malheurs. »

*
* *

Voici, enfin, une observation concernant une petite malade qui me fut amenée pour une angine et une raideur douloureuse de la nuque, premiers signes d'une poliomyélite possible. Il y a, d'ailleurs, déjà eu un cas de poliomyélite, traité à l'hôpital, dans la commune.

Ces deux signes — *angine et raideur de la nuque* — sont à retenir et j'estime qu'il y a lieu, dès qu'on les constate, d'appliquer immédiatement le traitement par le chlorure de magnésium.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Jocelyne G..., âgée de douze ans, se plaint de lassitude et de fatigue générale pendant quatre à cinq jours.

Le *mardi soir, 12 juin 1956*, sa température s'élève à 38,9 °C.

Le *mercredi matin, 13 juin*, Jocelyne dit *qu'elle a mal à la gorge et qu'elle souffre de la nuque*. Sa mère fut très avisée de lui faire prendre, aussitôt, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, dont elle a toujours, chez elle, un litre en réserve, puis elle conduisit Jocelyne à ma consultation.

L'angine et la raideur douloureuse de la nuque sont évidentes. Les mouvements que l'on imprime à la tête de la petite malade sont très péniblement supportés.

Je fais continuer le traitement magnésien : 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures, à partir de midi. La première dose avait été donnée à 9 heures, par la maman de Jocelyne.

L'évolution de la maladie devait montrer qu'il avait été prudent de commencer le chlorure de magnésium au moment de l'angine et de la raideur de la nuque car, malgré la précocité du traitement magnésien, de mauvais signes devaient apparaître un peu plus tard.

En effet, *la raideur douloureuse de la nuque s'accroît dans l'après-midi*. La malade reste dans son lit, la tête rejetée en arrière, pour trouver un peu de soulagement. Tout mouvement d'acquiescement est impossible. *Cette raideur douloureuse de la nuque descend, dans la soirée, le long de la colonne vertébrale dorsale*. A ce moment, la malade reste immobile dans son lit. Elle ne peut plus s'asseoir. Température : 38,9 °C.

Le même traitement, 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, toutes les six heures, est continué.

Jeudi 14 juin.

La raideur dorsale a disparu dans la matinée. La nuque s'est déraidie. Jocelyne, toute joyeuse, s'écrie : « Maman, je peux remuer mon cou ! » Le mal à la gorge persiste.

La petite malade demande de la nourriture dans la soirée. Température 38,3 °C.

Vendredi 15 juin.

Le mal à la gorge et la douleur de la nuque disparaissent dans la soirée. Température : 37,5 °C.

La dose de 125 cm³ de la solution a été réduite à 100 cm³, vendredi soir, en raison de l'effet laxatif du chlorure de magnésium.

La petite malade a maigri et se sent faible sur ses jambes.

Du *samedi 16 juin au jeudi 21 juin*, je lui fais prendre 100 cm³ de la solution, toutes les huit heures, et je recommande de lui donner une bonne alimentation.

Le *vendredi 22 juin*, elle entre en convalescence. Son appétit

est revenu. Son teint se colore. Mais elle a beaucoup maigri, me dit son père, et grandi pendant sa maladie.

Il lui faudra encore un certain temps pour que sa guérison soit complète. Un départ à la campagne est, d'ailleurs, envisagé.

*
* *

POSOLOGIE DU TRAITEMENT DE LA POLIOMYÉLITE PAR LE CHLORURE DE MAGNÉSIUM

Faire préparer cette solution :

Chlorure de magnésium desséché 20 grammes.
Eau commune faiblement minéralisée ou
eau d'Évian q.s.p. 1 litre.

Adultes et enfants au-dessus de cinq ans.

Faire prendre 125 cm³ de la solution, toutes les six heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les huit heures, puis toutes les douze heures, suivant l'état du malade.

Notons qu'il serait prudent de débiter par deux doses rapprochées à deux ou trois heures d'intervalle, dans les cas très graves.

Enfants au-dessous de cinq ans.

Ces doses seront ramenées à 100 cm³ à quatre ans, 80 cm³ à trois ans, 60 cm³ à deux ans, et administrées dans les mêmes temps que ci-dessus, c'est-à-dire, deux doses rapprochées à deux ou trois heures d'intervalle, dans les cas très graves, puis toutes les six heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les huit heures, puis toutes les douze heures.

Chacune de ces doses sera légèrement additionnée d'eau, puis sucrée à volonté et aromatisée avec du jus de citron, pour les enfants qui prendraient difficilement la solution de chlorure de magnésium à 20 g pour 1 000.

Pour les nourrissons.

On leur fera absorber, suivant leur âge, une à quatre cuillerées à café de la solution, à la cuillère ou au compte-gouttes, toutes les trois heures, pendant quarante-huit heures, puis toutes les six heures, puis toutes les douze heures.

N. B. — *Chacune de ces doses sera diminuée en cas de dérangement intestinal, mais toujours administrée dans les mêmes temps que ci-dessus.*

Ce serait méconnaître le sens de la méthode cytophyllactique par le chlorure de magnésium que d'entretenir un effet laxatif ou

purgatif de ce sel, alors qu'il s'agit, en réalité, d'en nourrir les cellules de l'organisme, dans le but d'augmenter leur résistance à l'infection.

Voilà, donc, pour le traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, institué dès les premiers signes de la maladie, c'est-à-dire au moment de l'angine et de la raideur de la nuque ou, **au plus tard**, à l'apparition de la première paralysie, traitement qui donnera, dans ces conditions péremptoires, une guérison rapide et totale.

Le fait est indiscutable.

*
* *

Si l'on attend, si le traitement par le chlorure de magnésium est institué tardivement, la gravité du mal s'accroît et, cela, d'autant plus que l'on aura attendu plus longtemps.

On ne pourra plus espérer une guérison totale.

Cependant, il sera bon que le traitement magnésien soit encore conseillé.

Le malade absorbera une dose de la solution de chlorure de magnésium, calculée suivant son âge et sa tolérance intestinale, toutes les six heures, pendant quelques jours, puis, toutes les huit heures, puis toutes les douze heures, pendant un temps assez long.

Ce traitement de poliomyélite par le chlorure de magnésium doit être suivi par tous les chroniques, dans le but d'améliorer leur situation, mais dont leur chance d'amélioration sera, évidemment, d'autant plus restreinte que leurs paralysies seront plus anciennes.

DISCUSSION DU TRAITEMENT RATIONNEL
DE LA POLIOMYÉLITE
PAR LE CHLORURE DE MAGNÉSIUM

CONCLUSION

Rappelons, dans l'ordre chronologique, les principaux signes de la maladie.

- 1° Malaises généraux, lassitude, courbature, céphalée, fièvre ;
- 2° *Angine, raideur douloureuse de la nuque;*
- 3° *Raideur douloureuse de la colonne vertébrale dorsale ;*
- 4° Apparition des paralysies, généralement à la chute de la température.

*
* *

On sait que les virus de la poliomyélite détruisent la substance nerveuse des cornes antérieures de la moelle et que cette destruction laisse, après elle, des cicatrices scléreuses qui échappent à toute intervention médicale ou chirurgicale.

La destruction de la substance nerveuse se fait dans un laps de temps plus ou moins long.

Il existe des formes lentes, supposées bénignes, de poliomyélite, mais qui n'en sont pas moins suivies de paralysies définitives. Il existe, aussi, des formes à marche rapide, le plus souvent mortelles. Les formes intermédiaires sont le plus grand nombre.

La poliomyélite est vraiment la « terrible maladie », dont chaque famille a le droit d'être effrayée.

*
* *

Or, l'expérience montre que le chlorure de magnésium, *administré à temps*, possède une *action d'arrêt positive*, même dans les cas les plus graves de la poliomyélite (4° obs., Fernand V... ; 6° obs., Françoise B... ; 7° obs., Yvette R...). L'effet cytophylactique du chlorure de magnésium ne peut vraiment pas être mis en doute dans le traitement de cette maladie.

Quand faudrait-il administrer la première dose de chlorure de magnésium ?

Le plus tôt possible, évidemment.

Le traitement cytophyllactique de la poliomyélite par le chlorure de magnésium doit être considéré comme un traitement d'extrême urgence, aussi bien que l'intervention chirurgicale ne doit pas être différée dans le traitement de la hernie étranglée.

* * *

Il serait donc nécessaire que le traitement fût commencé dès les premiers signes énumérés plus haut, de ne pas attendre la paralysie, qui traduit une lésion des cornes antérieures de la moelle épinière ; en tout cas, de ne pas attendre **au delà de l'apparition de la première paralysie.**

Toutes les angines ne sont, évidemment, pas le premier signe d'une poliomyélite, mais, lorsque cette angine s'accompagne de *raideur douloureuse de la nuque* et, surtout, un peu plus tard, de *raideur douloureuse de la colonne vertébrale dorsale*, il ne faudrait pas attendre plus longtemps pour commencer le traitement.

* * *

J'en reviens à la 15^e observation qui concerne Jocelyne G., Jocelyne souffrait justement, dans la matinée du 13 juin 1956, d'une *angine* et d'une *raideur de la nuque*.

Sa mère lui fait prendre 125 cm³ de la solution de chlorure de magnésium, puis elle la conduit à ma consultation.

La *raideur douloureuse de la nuque* était évidente. Je conseillai de continuer le chlorure de magnésium.

Était-il prudent d'attendre ? Non, sans doute.

Si l'angine, dont souffrait Jocelyne, n'était pas le premier signe d'une poliomyélite — mais connaît-on des angines qui s'accompagnent de *raideur de la nuque* et qui soient des angines banales ? — en somme, s'il ne s'était agi que d'une angine banale, le chlorure de magnésium était le meilleur traitement de cette angine, comme il l'est, d'ailleurs, de toutes les angines de quelque origine qu'elles soient ; j'en parlerai plus tard. On ne courait donc aucun risque de traiter Jocelyne par le chlorure de magnésium.

La *raideur de la nuque* s'accroît dans l'après-midi. Dans la soirée, la *colonne vertébrale dorsale* se prend à son tour.

La maman de Jocelyne fut donc très avisée de lui avoir fait prendre une première dose de la solution de chlorure de magnésium avant de me consulter.

On a vu que, le lendemain, Jocelyne était hors de danger.

En conclusion, il faudrait que chaque famille eût, en réserve, un litre ou deux de la solution de chlorure de magnésium desséché à 20 g pour 1 000, solution qui se conserve indéfiniment, pour intervenir immédiatement en cas d'alerte.

J'insiste, encore une fois, sur ce fait qu'il y aurait un très grand intérêt de commencer le traitement cytophyllactique de la poliomyélite par le chlorure de magnésium le plus tôt possible, soit au moment de l'*angine* et de la *raideur de la nuque*, comme l'a fait, avec beaucoup d'à-propos, la maman de Jocelyne, soit de ne pas attendre plus longtemps lorsque la *raideur de la colonne vertébrale* suit la raideur de la nuque ; en un mot, quand la paralysie est proche.

*
* *

Enfin, si pour quelque raison que ce soit, on n'intervient pas avant la paralysie, il faudrait instituer immédiatement le traitement, comme dans les cas très graves de la poliomyélite, en rapprochant les deux premières doses de la solution de chlorure de magnésium à deux ou trois heures d'intervalle et, je ne saurais trop le répéter, il ne faudrait pas où il n'aurait pas fallu attendre **au delà de l'apparition de la première paralysie**, c'est-à-dire perdre inutilement et dangereusement un temps très précieux, comme cela a été fait pour l'enfant Bernard L... (5^e obs.), qui a pris le premier verre de la solution de chlorure de magnésium environ vingt heures après le début de sa première paralysie, ce qui pouvait compromettre sa guérison.

*
* *

Et même, et je terminerai sur ce dernier conseil, en temps d'épidémie signalée dans la région, le traitement pourrait être entrepris dès les premiers malaises généraux prodromiques de la maladie : lassitude, courbature, céphalée, fièvre.

La précocité du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium aurait l'immense avantage de supprimer, sur-le-champ, les foyers de contagion.

La « terrible maladie » ne serait vraiment plus à craindre.

Je crois que la poliomyélite
peut être vaincue si le traitement
que je préconise est appliqué dès
la première paralysie constatée

par. le Docteur A. Steven,
de Breuil-Magné, près
Rochefort

également guérisseur de la
diphthérie, sous l'influence
d'une solution de chlorure de
magnésium à un titre convenable

COMPTES RENDUS

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 3 JUILLET 1915.

PRÉSIDENTE DE M. Ed. PERRIER.

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE.

M. LÉON LECORNU fait hommage à l'Académie du Tome II du *Cours de Mécanique professé à l'École Polytechnique*.

CORRESPONDANCE.

M. HENRI LECOMTE adresse des remerciements pour la distinction que l'Académie a accordée à ses travaux.

M. le **SECRETARE PERPETUEL** signale, parmi les pièces imprimées de la Correspondance :

Les Tomes IV et V des *Records of the Survey of India*, transmis par le Ministère des Affaires étrangères.

L'influence réductrice des frottements en retranchera, pour l'eau, une petite quantité, qu'on sait, par l'expérience des questions de cette nature et vu, ici, la très graduelle variation supposée des sections σ ou des vitesses, être comparable seulement au centième. La valeur définitive de λ se trouvera donc un peu inférieure à l'unité, d'une fraction de centième, conformément aux débits constatés, notamment, par M. Camichel, dans des observations soignées de laboratoire.

PHYSIOLOGIE GÉNÉRALE. — *De l'action stimulante des sels de magnésium sur la fermentation lactique.* Note de M. CHARLES RICHEL (1).

L'intéressant Mémoire que vient de lire M. P. Delbet et qui est relatif à l'action stimulante que les sels de magnésium, et notamment le chlorure, exercent sur la phagocytose, est tout à fait d'accord avec l'action stimulante puissante que ce même sel exerce sur la fermentation lactique.

J'ai montré en effet, en 1892 (2), que tous les sels métalliques, à une dose déterminée, stimulent la fermentation lactique, mais que les plus actifs sont les sels de magnésium. Plus tard, reprenant ces expériences dans mon laboratoire, A. Chassevant a constaté que, dans certains cas, le croît en acide lactique pendant les premières 24 heures est extrêmement accéléré (3).

Plus tard enfin, répondant à Aloy et Bardier, qui avaient cru voir là un effet de décomposition du $MgCl^2$, j'ai montré (4) qu'avec des quantités croissantes de $MgCl^2$ la quantité d'acide formé va en augmentant (acide lactique dû à la fermentation) jusqu'à une certaine limite, pour décroître rapidement ensuite, ce qui serait inexplicable si la cause de cette acidité était une partielle décomposition du sel de magnésium.

D'ailleurs, avant d'être soumises à la fermentation, les liqueurs lactées étaient exactement neutralisées.

(1) Communication présentée à l'occasion du Mémoire lu par M. P. Delbet. (Voir ci-après, p. 268.)

(2) *Comptes rendus*, t. 114, 1892, p. 1494.

(3) *Trav. du Lab. de Physiologie*, t. 4, 1898, p. 247.

(4) *Bulletin de la Société de Biologie*, 1902, p. 1436.

Quantité (en grammes, par litre) de $\text{MgCl}_2 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$.	Acidité rapportée aux liqueurs lactées témoins.
0 (témoin)	100
0,45	103
1,60	120
3,50	125
8,50	132
12,50	160
15	138
25	115
40	46
50	35

L'*optimum* est donc voisin de 12^g,5 par litre de $\text{MgCl}_2 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$, chiffre qui se rapproche singulièrement de celui qu'a trouvé P. Delbet pour l'*optimum* de la phagocytose.

Il semble que l'action soit tout à fait de même nature, et que cette dose de sel magnésien (environ 0,05 de molécule-gramme par litre) soit favorable à la vie des cellules, aussi bien des cellules leucocytaires phagocytantes que des cellules du ferment lactique, productrices d'acide lactique.

BOTANIQUE. — *Valeur morphologique de la couronne des Amaryllidacées.*

Note de M. PAUL VUILLEMIN.

On a vraiment disserté sur les homologues de la couronne des Narcisses, soit avec le périgone, soit avec l'androcée. La question est oiseuse, puisque, chez les Amaryllidacées comme chez les Liliacées, les pièces du périgone sont homologues des étamines dont elles dérivent. M. Dod a vu, dans la fleur de *Narcissus Henriquesii*, les cycles extérieurs au pistil réduits aux étamines. M. Hollick a signalé la staminodie des six pièces du périgone chez le *Narcissus poeticus*. Inversement, la pétalodie de l'androcée est bien comme dans les fleurs pleines de *Narcissus*, *Pseudo-Narcissus*, *N. Tazetta*, etc.

En ce qui concerne la couronne, la tératologie nous montre ses segments remplacés, tantôt par des lames pétales, tantôt par des étamines.

D'après l'organogénie étudiée par Baillon, les rudiments de la couronne apparaissent tardivement, après ceux des carpelles. Ils sont d'abord indépendants de ceux du périgone et de l'androcée, comme ceux-ci le sont entre

eux. Nous ne saurions admettre avec Baillon qu'ils naissent directement de l'axe floral, car la cupule dont ils émergent est la base concrescente des étamines et du péricône, et non le réceptacle.

Étant donné que le rudiment staminal forme avec le rudiment pétalaire sous-jacent un couple issu d'une première fission congénitale, le rudiment coronal provenant d'une seconde fission, parallèle à la première, forme couple avec le pétale et dégage l'étamine. Si nous désignons par x le segment de couronne, par p la pièce de péricône et par e l'étamine, chaque série radiale qui compose une fleur de Narcisse, en dehors du pistil, répond à la formule $px + e$. La couronne présente avec le péricône les mêmes relations que les cycles III et IV avec les cycles I et II dans les fleurs pleines d'*Heimerocallis fulva* dont nous avons entretenu récemment l'Académie (1); elle correspond aux cycles typiquement staminaux qui, en raison de leur situation périphérique, évoluent plus souvent en pièces mixtes ou en pétales qu'en étamines pures, tandis que de nouveaux couples et parfois un nouveau cycle staminal se sont dégagés vers l'intérieur suivant la formule $npe + e$.

Le caractère neutre de la couronne passe au caractère staminal dans les cas signalés, par Masters entre autres, chez les *Narcissus poeticus*, *montanus*, *incomparabilis*, où des anthères apparaissent sur la couronne. Dans un cas étudié par Duchartre chez le *Narcissus tubiformis*, la modification était limitée aux éléments coronaux doublant les lames atrophiées du cycle externe du péricône.

M. Worsdell cherche à préciser le siège de la modification de l'étamine en couronne. Ayant observé, chez le *Narcissus Pseudo-Narcissus*, var. *tridymus*, à la place habituelle de la couronne, une lame bilobée dont la structure paraissait intermédiaire entre celle de la couronne et de la loge d'anthère, tandis qu'une anthère basifixe se dressait entre les deux lobes, il suppose que le lobe inférieur de l'anthère s'est redressé et dissocié en deux lobes stériles. Dans la couronne typique, l'anthère aurait subi dans sa totalité une telle modification.

Dans les fleurs pleines de *Narcissus Pseudo-Narcissus*, nous avons observé une anthère complète, tantôt disloquée avec ses loges rejetées sur les marges d'une languette safranée, tantôt surmontant le segment coronal bifide; dans ce dernier cas, le lobe inférieur de l'anthère est souvent divisé en deux cornes plus ou moins vides, refoulées par la couronne, mais sans

(1) *Comptes rendus*, t. 161, 1915, p. 202-206.

continuité avec elle. On aurait donc autant de raison de faire dériver la couronne du connectif ou du filet que de l'anthère. Nous pensons plutôt que le même rudiment est apte à évoluer, soit en couronne, soit en étamine, mais qu'en général le développement intégral des caractères fixes de l'étamine s'oppose au développement des caractères indécis de la couronne.

Vers l'intérieur d'une fleur pleine, un retard dans le double clivage qui fournit un couple pétalo-coronal et une étamine peut restreindre au voisinage du sommet la séparation des trois éléments, pétalaire, coronal et staminal, confondus à la base. Bornons-nous à deux exemples. Dans l'un, la portion commune ressemble à un filet long de 0^m,026; l'anthère est complète; mais le lobe inférieur est divisé en deux cornes vides à concavité supérieure; derrière elle se dégage une lame pétalaire, pâle, étroite, longue de 0^m,015, flanquée, sous le milieu, de dents marginales inégales, ayant la texture et la couleur safranée de la couronne. Dans l'autre, la couronne, séparée du pétale pâle, étroit, long de 0^m,012, forme deux ailes safranées, longues de 0^m,015, décurrentes sur le filet en s'atténuant progressivement; au bout de 1^{cm}, le filet prend une largeur uniforme un peu supérieure à la normale. L'anthère, dont la base est embrassée par les lobes de la couronne, a son lobe supérieur normal, le lobe inférieur raccourci, mais indépendant.

Si la couronne, envisagée comme un tout, paraît spéciale au genre *Narcissus*, ses éléments séparés se retrouvent dans d'autres Amaryllidacées et, du moins à l'état tératologique, chez les Liliacées.

L'un des six secteurs qui composent, hormis le pistil, une fleur de *Barbacenia*, présente, au-dessus du tube, comme la pièce pétalo-coronostaminale de Narcisse décrite en dernier lieu, une lame dorsale pétaloïde, une lame moyenne bifide répondant à la couronne et une anthère ventrale. L'écaille coronale caractérise encore le genre *Vellosia*, dans les sections où les six étamines restent entières, comme dans celles où elles sont divisées. Les Vellosiées forment une tribu des Amaryllidacées, définie, moins par la méristémonie qui existe aussi dans la tribu des Amaryllées (genre *Gethyllis*) que par les éléments de couronne; cette tribu ne diffère guère des Narcissées que par l'appareil végétatif.

Dans le genre *Galanthus*, le cycle interne du périgone contraste avec le cycle externe comme la couronne des Narcisses contraste avec le périgone. Par sa position pourtant, il fait indubitablement partie d'une double corolle. Dans les fleurs pleines de *Galanthus nivalis*, les nouvelles pièces ressemblent au cycle interne, lors même qu'elles résultent de la fission

sériale du cycle externe. Beaucoup d'entre elles, comme chez l'Hémérocalce, correspondent à des cycles staminaux et prennent çà et là une structure intermédiaire entre la couronne et l'étamine. La structure coronale est une modification commune aux pièces du périgone et de l'androcée. Le premier cycle y échappe parce qu'il s'oppose de bonne heure au reste de la fleur; il exagère son indépendance quand il dégage l'une ou l'autre de ses pièces sur le trajet ou à la base de l'ovaire infère. Nous avons observé plusieurs exemples de ce déplacement, après Clos, Filarsky, Stenzel.

Les lames bifides et bicolores de la fleur de *Galanthus* sont, comme la couronne des Narcisses, des pièces mixtes ne réalisant complètement, ni le type pétalement, ni le type staminal.

Dans les fleurs pleines d'Hémérocalce, les pièces appartenant aux cycles typiquement staminaux offrent tous les caractères des éléments coronostaminaux des Narcisses, notamment le lobe inférieur de l'anthère dissocié en cornes et refoulé par des expansions du filet.

Des anomalies fournies par les Narcisses, comme de leur comparaison avec les cas normaux ou tératologiques observés dans les genres voisins, nous tirons les conclusions suivantes :

L'élément de couronne est homologue de l'étamine et du pétale comme ceux-ci le sont entre eux. Il tient de l'étamine par sa position dans le couple normal extérieur à l'étamine isolée suivant la formule $pe + e$, puisque $x = e$. Il tient du pétale par sa structure qui se retrouve dans le second cycle du périgone de *Galanthus*. Chez les Narcissées comme chez les Vellosiées, il diffère du pétale et de l'étamine comme un terme intercalaire, demeurant le plus souvent neutre et de structure indéterminée, susceptible, comme les pièces mixtes d'une fleur pleine de *Galanthus* ou d'*Hemerocallis*, de se développer occasionnellement, soit en pétale, soit en étamine.

MÉMOIRES LUS.

Cytophylaxie, par MM. PIERRE DELBET et KARAJANOPOULO.

Les progrès dans la connaissance des moyens de défense de l'organisme contre l'infection doivent avoir pour résultat d'ajouter, sinon de substituer, à la notion d'antisepsie celle de protection des cellules qu'on peut appeler *cytophylaxie*.

Nous nous sommes proposé d'étudier l'action sur les cellules de l'organisme des diverses solutions employées pour le pansement des plaies et de chercher s'il existe quelque substance capable d'exalter les propriétés phagocytaires des globules blancs si précieux dans la lutte contre l'infection.

Pour cela nous avons mêlé, dans des tubes, globules blancs, microbes et solutions à étudier, puis compté les phagocytoses après 20 minutes d'étude. Dans chaque série, nous avons étudié l'action de plusieurs substances sur les globules provenant du même sujet de telle sorte que nos expériences sont comparatives.

Les résultats dont nous ne pouvons donner ici qu'un court résumé sont basés sur la numération de 16000 polynucléaires et de 19716 microbes.

1° Les substances antiseptiques proprement dites altèrent profondément les globules blancs, mais d'une manière inégale. L'éther, le permanganate de potasse à 1 pour 3000, la liqueur de Labarraque détruisent globules rouges et blancs au point qu'on ne peut plus rien reconnaître sur les préparations. La solution de Dakin, qui diffère peu de la liqueur de Labarraque, dans une expérience a respecté quelques globules blancs, dans les deux autres les a tous détruits. Le formol à 2 pour 100 s'est comporté de même.

D'autres solutions antiseptiques laissent subsister un certain nombre de globules blancs encore capables de phagocyter. La moyenne des phagocytoses pour 50 polynucléaires a été : 23 avec l'eau oxygénée; 10 avec l'acide phénique à 2,5 pour 100; 16 avec la liqueur de Gramm; 20 avec le cyanure de mercure à 1 pour 2000; 29 avec le sublimé à 1 pour 1000, tandis qu'elle est 129 avec le chlorure de sodium à 8 pour 1000.

Dans les cas les plus favorables, les phagocytoses ont été avec les antiseptiques 80 pour 100 moins nombreuses qu'avec la solution dite *sérum physiologique*.

Nous avons cherché simultanément quelle était, dans les conditions de nos expériences, l'action des substances antiseptiques sur les microbes. Pour cela, nous avons fait desensemencements avec le culot des tubes.

Trois antiseptiques l'ont été réellement, les bouillons sont restés stériles. C'est l'acide phénique, le formol et l'éther.

Avec le sublimé, un ensemencement sur trois a donné une culture. Avec la solution de Dakin, deux ensemencements sur trois ont été positifs.

Avec la liqueur de Gramm, deux sur quatre ont été positifs. Deux sur deux l'ont été avec la liqueur de Labarraque, quatre sur quatre avec le cyanure, trois sur trois avec l'eau oxygénée.

Ces faits donnent une idée de l'impuissance des antiseptiques, mais une

idée insuffisante. Les conditions dans nos tubes étaient bien plus favorables aux antiseptiques qu'elles ne le sont dans une plaie.

Le problème de tuer les microbes sans tuer les cellules n'est pas résolu. Si l'on n'a point trouvé de substance qui tue les microbes en respectant les cellules, on en a trouvé qui tuent les cellules sans tuer sûrement les microbes qui y sont mélangés : ainsi l'eau oxygénée, la liqueur de Labarraque, la solution de Dakin.

2° Nous avons étudié par la même méthode un certain nombre de solutions non antiseptiques qui sont utilisées pour le traitement des plaies.

De toutes les substances couramment employées, c'est le chlorure de sodium en solution à 8 pour 1000 qui a donné le plus grand nombre de phagocytoses. La moyenne dans nos expériences est de 129 microbes pour cinquante polynucléaires. C'est à la solution de chlorure de sodium que nous rapporterons toutes les autres.

Le sérum hypertonique (solution de NaCl à 140 pour 1000), qui est employé par certains chirurgiens, détruit les globules et il n'est pas antiseptique.

Le nucléinate de Longuet est également destructeur et c'est un très bon milieu de culture.

Avec le sérum de Leclainche et Vallé, les phagocytoses sont en baisse de 26 pour 100 par rapport au chlorure de sodium.

Avec le sérum de R. Petit (sérum de cheval chauffé), la diminution est de 21 pour 100.

Avec la solution de nucléinate de soude à 2 pour 100, isotonifiée avec du chlorure de sodium, la diminution est de 36 pour 100.

Avec l'eau de mer naturelle qui est fortement hypertonique, la diminution est de 86 pour 100.

Avec l'eau de mer isotonifiée, la diminution est de 61 pour 100, ce qui montre que la doctrine de la constante saline est erronée.

Avec la solution de Ringer-Locke, la diminution est de 39 pour 100. Cette solution n'est donc pas préférable pour le pansement des plaies à celle dite *sérum physiologique*.

3° Ces constatations faites, nous avons cherché si quelque substance n'avait pas une action cytophyllactique supérieure à celle du chlorure de sodium. Pour cela, nous avons expérimenté avec les substances qui ont permis de produire des parthénogénèses artificielles. Les solutions des chlorures de manganèse, de strontium, de calcium ont notablement diminué le nombre des phagocytoses. Par contre, la solution de chlorure de magnésium à 12,1 pour 1000 a donné des résultats extraordinaires. Elle augmente la proportion des phagocytoses dans la proportion de 75 pour 100 par rapport à la solution de chlorure de sodium à 8 pour 1000 qui elle-même en donne 63 pour 100 de plus que la solution de Ringer-Locke.

L'augmentation porte sur le nombre des polynucléaires qui phagocytent et sur la puissance phagocytaire de chacun d'eux.

La solution de $MgCl^2$ à 12,1 pour 1000 conserve son action cytophy-lactique lorsqu'elle est injectée dans le système circulatoire. Elle peut être utilisée soit en pansement, soit en injection.

4° L'étude comparative des solutions de $MgCl^2$ de taux variant de 10 à 20 pour 1000 montre que l'augmentation des phagocytoses a deux maxima. L'un, très faible, est sans doute en rapport avec la concentration moléculaire, car il se produit avec les solutions de 16 à 20 pour 1000; la solution à 19 pour 1000 étant cryoscopiquement isotonique au sérum sanguin. L'autre, très élevé, correspond à la solution à 12,1 pour 1000. Il y a là une sorte de point critique, qui est peut-être dû à la concentration de tous.

CORRESPONDANCE.

M. le **SECRETARE PERPÉTUEL** signale, parmi les pièces imprimées de la Correspondance :

1° *Calculs relatifs à la construction d'une nouvelle Table de diviseurs des nombres*, par M. ERNEST LEBON.

2° *L'Astronomie nautique au Portugal à l'époque des grandes découvertes*, t. I, par JOAQUIM BENSAUDE.

3° Une collection de documents publiés par ordre du Ministère de l'Instruction publique de la République portugaise, par JOAQUIM BENSAUDE :

Vol. 1 : *Regimento do Estrolabio; Tratado da Spera.*

Vol. 3 : *Almanach perpetuum*, par ABRAHAM ZAGUTO; Leiria, 1496.

Vol. 4 : *Tratado del Esphera y del arte del marear; con el Regimiento de las alturas*, par FRANCISCO FALERO (Portugais), Sevilla, 1535.

Vol. 5 : *Tratado da Esphera*, par PEDRO NUNES; Lisboa, 1537.

MM. **G.-B. DE TONI** et **ACHILLE FORTI** adressent des remerciements pour la distinction que l'Académie a accordée à leurs travaux.